

Fiches de recensement des cabanes en pierre sèche des Haute-Alpes Site des Six Cabanes, à Saint-Maurice-en-Valgodemard



Site des Six Cabanes, vu depuis le sud-est (© Loïc Damelet / Lionel ROUX CCJ (CNRSAMU) 2023).

Louis CAGIN, Lise MADEC

Association *Une pierre sur l'autre*
Taulignan, 2026

Source

Lien vers la publication en ligne sur le site d'*Une pierre sur l'autre* :
<https://unepierresurlautre.org/category/bati/>

Sommaire

Fiche typologique synthétique du site des Six Cabanes :	p. 5
Eléments descriptifs	p. 5
Relevés graphiques	p. 9
Référencement & bibliographie	p. 12
Annexe : lexique	p. 13
 Fiches de recensement :	 p. 19
RU_HA_StMV_6C_01	p. 19
RU_HA_StMV_6C_02	p. 25
RU_HA_StMV_6C_03	p. 31
RU_HA_StMV_6C_04	p. 37
RU_HA_StMV_6C_05	p. 44
RU_HA_StMV_6C_06	p. 51
RU_HA_StMV_6C_07	p. 57
RU_HA_StMV_6C_08	p. 63
RU_HA_StMV_6C_09	p. 69
RU_HA_StMV_6C_10	p. 75
RU_HA_StMV_6C_11	p. 82
RU_HA_StMV_6C_12	p. 89
RU_HA_StMV_6C_13	p. 94
RU_HA_StMV_6C_14	p. 100
RU_HA_StMV_6C_14b	p. 105
RU_HA_StMV_6C_15	p. 110
RU_HA_StMV_6C_16	p. 115
RU_HA_StMV_6C_17	p. 120
RU_HA_StMV_6C_18	p. 125
RU_HA_StMV_6C_19/e6 & 20	p. 131
RU_HA_StMV_6C_21	p. 137
RU_HA_StMV_6C_22	p. 144

Fiche typologique synthétique du site des Six Cabanes

Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes, voir : L. CAGIN, L. MADEC, *Compte-rendu de restauration du site d'estive des six cabanes (Saint-Maurice-en-Valgodemard, Fr-05)*, Centre de documentation de l'Association *Une pierre sur l'autre*, cote PS0167_2026_07_t3166, 2026 (b) [voir en ligne sur le site internet de l'association, URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement *(cultural, végétal, paysager, géologie)*

Le terrain du site est géologiquement constitué par des « alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » (correspondant au lit du dernier glacier actif) qui recouvrent les « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON] dont elles sont issues. Les cabanes ont été construites sur le lit des alluvions glaciaires mais au sein d'une petite dépression dessinant un cirque dans la pente du coteau, induit par l'affleurement d'une falaise granitique. Le site a été rendu habitable et exploitable par une réorganisation systématique des matériaux géologiques de la moraine qui s'entend par l'extraction et l'exploitation des matériaux lithiques de sa couche supérieure. Ces matériaux ont, de fait, servi à bâtir les différentes structures appareillées (cabanes, murs de clôture et de soutènements) mais ont également contribué à installer, par leur extraction même ainsi que par des comblements que la matière extraite permettait, des plateformes* d'usage rendant l'espace praticable pour les humains et les troupeaux. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis par le fait que la falaise de roche granitique affleurante forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site aménagé.



Fig. 01 : Photo du site, prise depuis le nord, annotée de repères.

Type de terrain :

Les cabanes sont installées dans différents types de terrain :

- T1. Dans le talus de la moraine : C10, C11, C12, C13, C14, C14b, C15, C16, C17, C21.

- T2. Dans l'aplat de la moraine : C22.
- T3. Dans le talus, issus d'un sol « construit » anthropique : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9.
- T4. Dans un clavier* : C18, C19, C20, C22.

Implantation et orientation *(dans la parcelle et / structures alentours)*

Implantation dans la pente du terrain,

Nous rencontrons sur le site plusieurs variantes d'implantation des cabanes dans la pente du terrain :

- I1. Seul le mur du fond est dans la pente : cabanes C1, C6, C10 et C11.
- I2. Mur du fond et mur latéral de droite dans la pente : cabanes C7, C15 et C17.
- I3. Mur du fond et mur latéral de gauche dans la pente : cabanes C16 et C21.
- I4. Mur du fond et deux murs latéraux (tout ou partie) dans la pente : cabanes C3, C4 et C5, C12, C13, C14 et C14b.
- I5. Seul le mur latéral de gauche est dans la pente : cabanes C2, C8 et C9.

Pour les cabanes C6, C10 et C11, plutôt qu'une véritable implantation *dans la pente*, il s'agit davantage d'un *raccord sommaire avec le terrain* (voire, pour le cas de C6, avec le contexte bâti proche : en l'occurrence, la cabane C7).

Les cabanes C18, C19, C20 et C22 sont quant à elles implantées au sein de clavier.

Orientation,

On distinguera ici l'orientation des cabanes d'après leur entrée (façade comportant la porte) :

- O1. Orientées vers le nord : cabanes C1 (nord-est), C12, C13, C14, C14b, C15, C17, C19/e6/C20 et C21.
- O2. Orientées vers le sud : cabanes C16 et C22.
- O3. Orientées vers l'est : cabanes C2 (sud-est), C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11.
- O4. Inconnu : C18.

N.B. : À ce jour, nous n'avons rencontré aucune cabane du site orientée vers l'ouest.

Aspect général *(cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)*

Les cabanes encore en élévation sont des cabanes simples, quadrangulaires en partie basse et arrondies en partie haute, au niveau de leur couverture. Elles sont constituées de pierres provenant du site. Vue depuis la façade principale, où se trouve la porte, les murs latéraux ne sont pas symétriques. Celui opposé à l'axe de la porte est plus haut. Cette manière de répartir la charge est certainement due au fait que toute ouverture dans une maçonnerie génère une fragilité. D'autant qu'aucun des linteaux observés sur le site n'ont de dispositifs de décharge particulier, ce qui, malgré la solidité des blocs de granit, à certainement des limites selon le poids qui s'y exerce.

Forme extérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

Les cabanes encore en élévation sont de forme quadrangulaire au sol et arrondie en partie haute, au niveau de la couverture.

Forme intérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

Plan quadrangulaire au sol avec le mur de fond en cul-de-four*. L'encorbellement* des murs permet de passer à une voûte en nef-de-navire*, plus rarement en coupole*.

Surface intérieure

La surface moyenne des cabanes C1 à C11 est de 6,6 m².

Destination, usage *(en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales)*

Inconnu.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations *(décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.)*

Les fondations des cabanes C1 à C11, lorsque nous avons pu les observer, sont posées sur la moraine.

Le sol d'usage intérieur des cabanes est en terre battue.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

D'après les caractéristiques observées, les cabanes sont bien constituées de "murs" qui partent depuis les fondations. Sur une hauteur moyenne d'1,60 m, ces murs mesurent environ 80 cm d'épaisseur moyenne. Ils sont composés de grosses pierres sur la face intérieure encorbellée de la cabane, et de volumes plus petits, toutefois conséquents, sur la face extérieure.

Les murs de la cabane sont ainsi constitués par :

- Le parement intérieur de la cabane qui est dressé par la pose de pierres plus ou moins encorbellées selon leur hauteur dans l'ouvrage. La courbe de la voûte s'accroît à partir d'environ 1,50 m de hauteur jusqu'à fermer l'espace par une ou plusieurs dalle(s) sommitale(s) (Une seule dalle sommitale pour un encorbellement en forme de coupole ; une succession de dalles sommitales pour un encorbellement en forme de nef-de-navire).
- La face extérieure de la cabane qui est constituée de pierres respectant un strict alignement vertical, (quoiqu'avec fruit bien-sûr) contre lequel vient prendre appui, le cas échéant, le drain de ceinture* au niveau des parties enterrées de la cabane. La frange sommitale* forme en quelque sorte l'arase de cette face extérieure.
- Le corps d'ouvrage, qui assure la jonction entre la face extérieure et le parement intérieur, est pour sa part constitué d'un appareillage réalisé assise par assise et qui permet des croisements généralisés entre les moellons à l'intérieur de la structure du mur.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Nous rencontrons deux types de voûte :

- en nef-de-navire : cabanes C4, C5, C10 et C11 (et possiblement : C1 et C2, C8 et C9) ;
- en coupole : cabanes C3 et C6.

La hauteur intérieure sous dalle sommitale des cabanes est d'une moyenne de 221cm.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

On rencontre deux types de traitement de la couverture, par-dessus l'extrados de voûte :

- Couverture engazonnée : cabanes C3, C4, C5, probablement C6 ;
- Grandes pierres métriques de la voûte : cabanes C10 et C11 ;
- Inconnues : cabanes C1, C2 et C7, C8 et C9 (ruinées).

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

L'ensemble de ces dispositifs constructifs permettent un ruissellement de l'eau non dommageable pour les cabanes. Les eaux de pluie ont été dirigées à l'extérieur de l'habitable le long de l'extrados de l'encorbellement et, à la jonction de l'acrotère* et de la frange sommitale, elles peuvent continuer à s'écouler cette fois-ci dans le mur pour rejoindre l'espace de drain*, périphérique à la cabane.

L'ensemble est évidemment complété par le couvert végétal, qui absorbe et diffuse une bonne partie des eaux de pluie. (cf. Fig. 03).

Frange sommitale et acrotère (*couronnement des murs de façade*)

La frange sommitale des cabanes encore en élévation (C3, C4, C5, C6, C10 et C11) est située en moyenne à 130cm du sol extérieur. Elle est constituée de pierres assisées à plat, avec pendage* et fruit. Au-dessus du niveau de la frange sommitale, l'élévation des cabanes C3, C4, C5 et C6 se poursuit mais change complètement de nature constructive :

- La face interne à la cabane s'accroît progressivement en encorbellement afin de former un espace voûté (en nef-de-navire ou en coupole, selon les cas). Son intrados ferme ainsi l'espace intérieur et son extrados fait office de toiture.
- La face externe est pour sa part parementée et totalement désolidarisée de la face interne encorbellée. Ce parement reste visible dans le paysage puisqu'il dépasse du niveau de sol de la plateforme. Ce parement a un fruit prononcé et sa structure est composée d'une seule épaisseur de pierre, posées les unes sur les autres. C'est cet empilement que nous appelons : acrotère.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La porte de chaque cabane est systématiquement située sur la façade principale, en opposition avec le

mur de fond. Nous rencontrons plusieurs dispositifs d'entrée dans les cabanes :

- P1. a. Porte à droite (vue de l'extérieur) dont le jambage droit est constitué de l'arrêt du mur latéral : cabanes C1, C2, C3, C6 et C8.
- P1. b. Porte à gauche (vue de l'extérieur) dont le jambage gauche est constitué de l'arrêt du mur latéral : cabanes C4, C7, C9, C11, C16 et C17.
- P2. Porte centrée, avec jambages latéraux dédiés, constitués de l'appareillage de la façade principale : cabanes C5 et C10.

N.B. : Certaines cabanes sont à l'état de ruine, voire de simples vestiges ou située au sein de clapiers, et il est impossible d'identifier clairement le positionnement de leur porte. C'est le cas des cabanes C12, C13, C14, C15 et C22, mais aussi des hypothétiques cabanes C18, C19/e6.

Les cabanes C20 et C21 sont des couchettes et n'entrent pas dans cette typologisation, leur porte étant de fait plutôt centrée du fait de leur faible largeur générale.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Les portes des cabanes encore en élévation sont surmontées d'un ou plusieurs linteau(x) monolithe(s) dans l'épaisseur du mur ; elles ne comportent aucun dispositif de décharge particulier. Les jambages et linteaux sont en pierre crues, aucune n'est construite en pierre taillée. Les portes sont à jambages droits, globalement sans ébrasement. Des traces de dispositifs de fermetures sont ponctuellement visibles (voir pour chaque fiche/cabane).

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Les cabanes du site des Six Cabanes ne comportent aucune baie.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Des niches sont systématiquement aménagées dans les murs des cabanes en élévation (C3, C4, C5, C6, C10 et C11) : de 1 à 8 niches, soit en moyenne entre 3 et 4 niches par cabane.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Les cabanes ne comportent pas d'autres matériaux que les pierres issues du site (exception faite pour la cabane C4, dont la porte a été cimentée et munie d'une menuiserie au cours des années 2000).

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Les cabanes encore en élévation (C3, C4, C5, C6, C10 et C11) ont été restaurées entre les mois de mai et septembre 2025 par l'association *Une pierre sur l'autre*. La cabane C11 a connu un traitement particulier : dangereuse, elle s'est vue démontée pour accueillir un projet de cabane contemporaine orchestré par le Parc national des Écrins. Les autres cabanes du site étaient ruinées, ne présentant que des vestiges plus ou moins interprétables (c'est le cas des cabanes C1, C2 ; C7 ; C8 et C9 ; C12 à C22). Ces vestiges ont été stabilisés dans le cadre des travaux.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

À renseigner pour chaque cabane.

Une analyse générale de l'évolution du site est également proposée dans : L. CAGIN, L. MADEC, *Compte-rendu de restauration du site d'estive des six cabanes (Saint-Maurice-en-Valgodemard, Fr-05)*, Centre de documentation de l'Association *Une pierre sur l'autre*, cote PS0167_2026_07_t3166, 2026 (b).

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 02 : Plan de masse du site des Six Cabanes (état après-travaux).

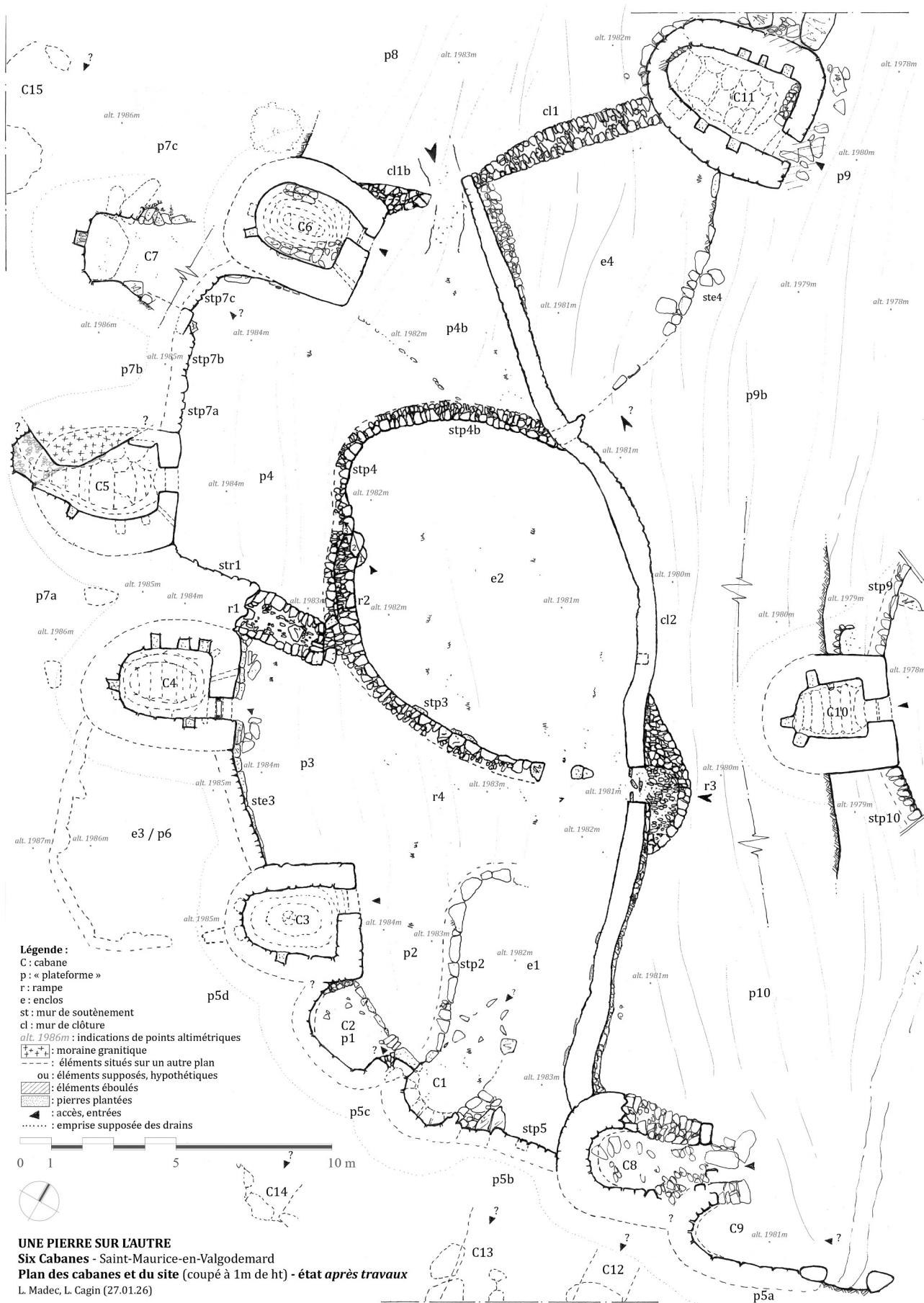


Fig. 03 : Plan des cabanes et du site (état après-travaux).

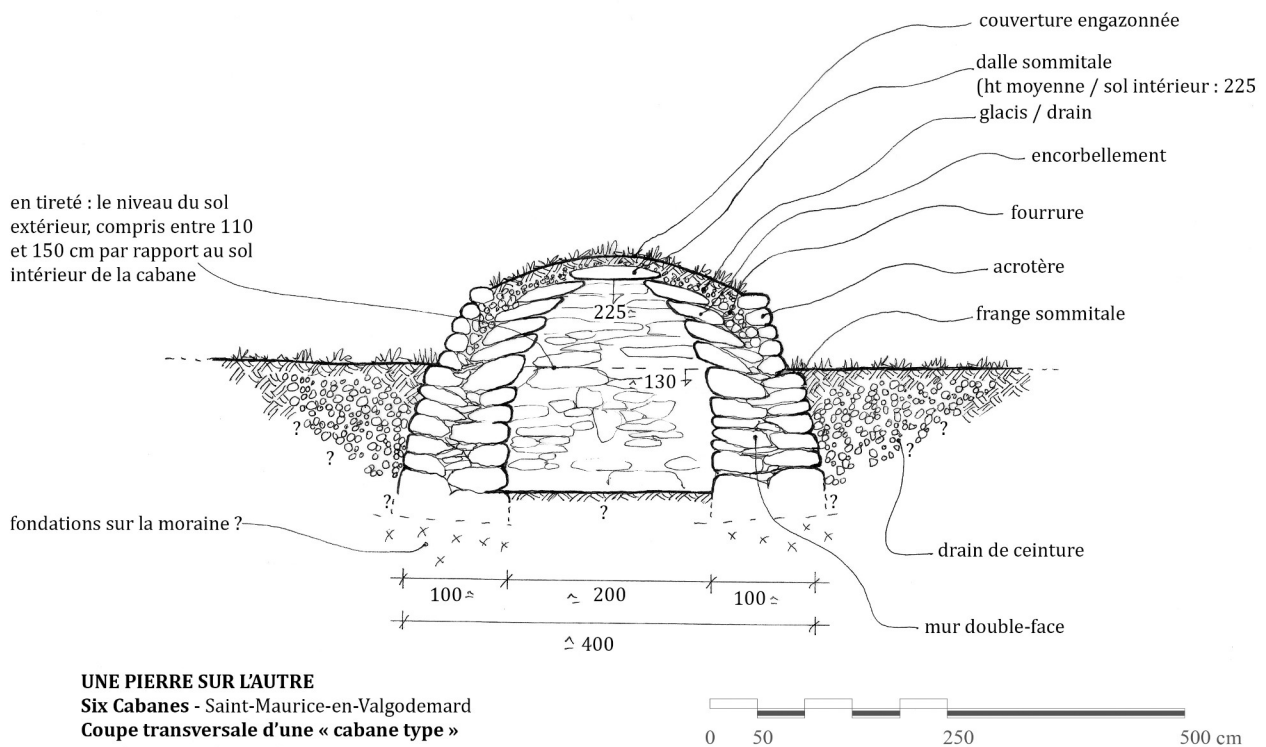


Fig. 04 : Schéma constructif d'une « cabane type » (pour les cas encore en élévation C3, C4, C5, C6).

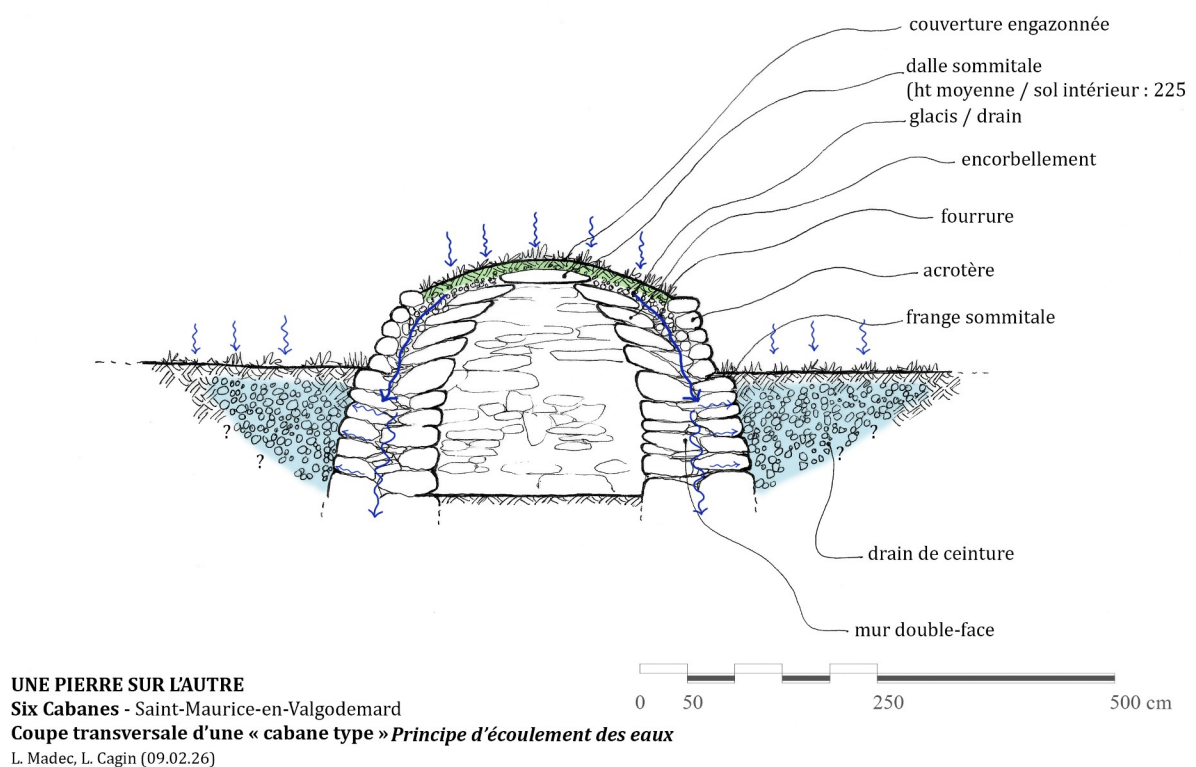


Fig. 05 : Idem, schématisant le principe d'écoulement des eaux.

RÉFÉRENCEMENT

Situation : Site des « Six cabanes », situé au nord-ouest de la commune à près de 2000 m d'altitude, en contrebas du Grun de Saint-Maurice et longé par un torrent.

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard.

Propriétaire : Commune de Saint-Maurice-en-Valgodemard.

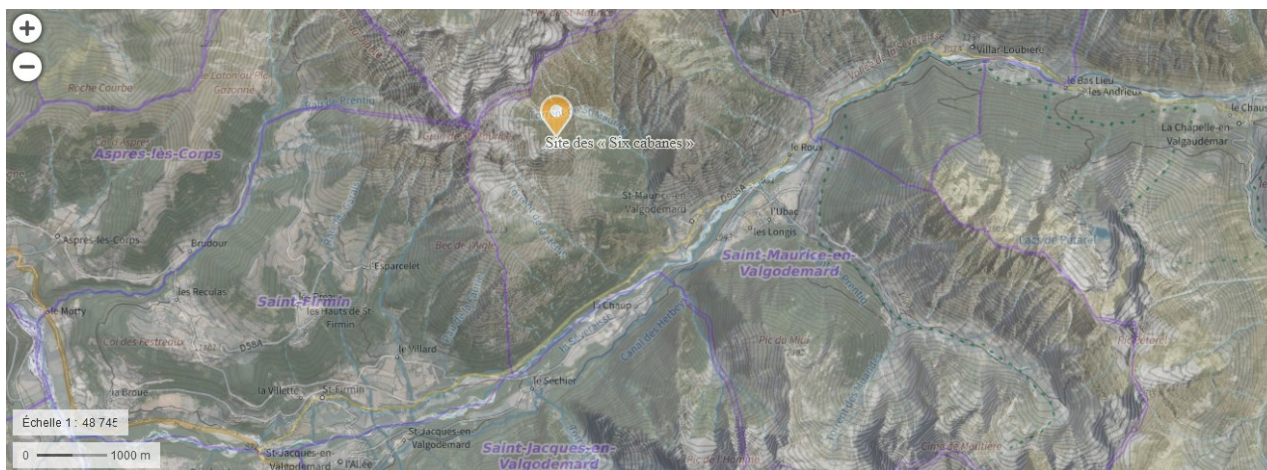


Fig. 06 : Localisation du site des Six Cabanes (Vue aérienne et carte IGN © Géoportail).

SOURCES

Bibliographie de la fiche :

- L. CAGIN, L. MADEC, *Fiches de recensement des cabanes en pierre sèche des Hautes-Alpes – Site des Six Cabanes*, Association *Une pierre sur l'autre*, 2026.
- L. CAGIN, L. MADEC, *Compte-rendu de restauration du site d'estive des six cabanes (Saint-Maurice-en-Valgodemard, Fr-05)*, Centre de documentation de l'Association *Une pierre sur l'autre*, cote PS0167_2026_07_t3166, 2026 (b) [plus de renseignement sur le site internet de l'association, URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].
- L. CAGIN, L. MADEC, *Typologie des cabanes des Hautes-Alpes*, Centre de documentation de l'Association *Une pierre sur l'autre*, cote PS0284_2026_12_t226, 2026 (c) – en cours.
- L. CAGIN, L. MADEC, *Lexique des cabanes des Hautes-Alpes*, Centre de documentation de l'Association *Une pierre sur l'autre*, cote PS0284_2026_12_t227, 2026 (d) – en cours.
- L. CAGIN, L. MADEC, *Compte-rendu des travaux réalisés sur le site des Six Cabanes*, Association *Une pierre sur l'autre*, 2026 (e).
- L. CAGIN (dir.), *Pierre sèche ; théorie et pratique d'un système de construction traditionnel*, Paris, éditions Eyrolles, 2017.

Ressources bibliographiques méthodologiques :

- C. LASSURE, « Systématique morphologique et terminologique des cabanes en pierre sèche - Avertissement », *C.E.R.A.V.*, 28/09/02, http://www.pierreseche.com/systematique_intro.html, [07/01/2025].
- C. LASSURE, « Série : Témoins de l'architecture de pierre sèche en France », *C.E.R.A.V.*, 07/01/2024, http://www.pierreseche.com/temoins_france.html, [17/09/2025].
- L. CAGIN, L. MADEC, *Méthodologie de recensement des ouvrages en pierre sèche*, Centre de documentation de l'Association *Une pierre sur l'autre*, cote PS0077_t3031, 2025.
- L. CAGIN, L. MADEC, *Thésaurus type ; Critères descriptifs des ouvrages en pierre sèche Hautes-Alpes*, Centre de documentation de l'Association *Une pierre sur l'autre*, cote PS0284_t3228, 2025.
- M. GIDON, G. BUFFET, J.-L. BONHOMME, J.-C. FOURNEAUX, G. MONJUVENT, R. MOUTERDE, *Notice de la carte géologique au 1/50.000ème ; Feuille de Saint Bonnet, n°845*, Paris, BRGM, Non datée, p. 12-15.

Iconographie :

Nom du dossier électronique regroupant l'iconographie : RU_HA_StMV_6C_fiches totales

Copyright photos : L. CAGIN, L. MADEC / *Une pierre sur l'autre*

Copyright Plans : L. MADEC, avisé par L. CAGIN / *Une pierre sur l'autre*

Vue aérienne : Géoportail.gouv. (visité en juin 2025), système métrique décimal.

Auteurs de la fiche : L. MADEC & L. CAGIN/ *Une pierre sur l'autre* – **Date de création de la fiche :** Mai 2026

Auteurs de la mise à jour :

– **Date de la mise à jour :**

ANNEXE : LEXIQUE

Nous reportons ici les termes développés dans le cadre de notre étude – référence (b) dans la bibliographie – annotés d'un astérisque (*) dans le corps du texte des fiches de recensement.

Acrotère

L'acrotère est une partie de l'élévation des cabanes. C'est un appareillage de pierre constitué d'une seule épaisseur de pierre avec un fruit important, installé en décalage par rapport au plan vertical de la frange sommitale* des murs (pour les murs latéraux).

En effet, ces portions de murs n'étant plus soumis aux effets des poussées de terre (car situés au-dessus de celles-ci, en partie "aérienne" de la cabane), elles n'ont plus besoin d'être si épaisses : il s'agit même de réduire le poids qui sera alors porté sur l'encorbellement et l'extrados de la voûte (tout en formant un contrepoids nécessaire dans le cas de l'encorbellement en nef-de-navire). Ces acrotères sont ainsi nommés car ils servent à retenir la partie végétalisée de la couverture et à contenir le remplissage intermédiaire, ou fourrure. D'une certaine manière, la forme de l'acrotère et son inclinaison est induite par la forme de l'encorbellement.

Autochtonie

« C'est un concept de genèse à partir d'un chaos initial, ce qui convient parfaitement à notre domaine d'organisation et de travaux paysagers, partant d'un terrain géologique pour installer un sol exploitable. À ce titre il induit l'adaptation (ou la continuité) des aménagements à la singularité naturelle du sol dont ils sont issus. Le concept coïncide donc parfaitement avec les aménagements lithiques construits à partir des seules ressources des sols micro-locaux, tous différents du fait de leur très grande variabilité géologique.

L'autochtonie, est en quelque sorte l'expression radicale du vernaculaire, dont elle est aussi, au niveau territorial, l'expression de la micro-localité. Radicalité fondée sur le caractère autarcique de l'approvisionnement des matériaux constitutifs ; générés par le seul lieu, en dehors de toute relation économique. De fait, le concept relève l'importance de la variante du lieu pour comprendre sa mise en œuvre technique. Dans notre cas de figure, il permet de rendre compte de la tension entre, d'une part, un « universel » des usages et techniques d'aménagement et, d'autre part, l'irréversible processus d'individualisation qui le fractionne par son adaptation à la particularité des ressources du lieu. Une tension que l'architecte André Ravéreau a résumé en une formule : « La qualité du vernaculaire se révèle à chaque occasion : on ne peut jamais faire la même chose, il y a toujours un petit détail, un accident qui fait variation. »¹ »

Cailloutis

Pierres de petite granulométrie (environ 5 cm)². Il s'agit ici de la matière et non encore de la mise en œuvre en tant que matériaux (pour cela, voir « glacis »).

Clapier géologique

Entendre ici le terme « clapier » dans sa définition géologique de champ de pierres affleurantes dans le paysage, résultant dans notre cas de l'activité glaciaire qui a débité la roche et a transporté les blocs plus bas sur le relief. « Puis c'est le clapier classique : des rocs éboulés, fractionnés sans mesure, des cubes comme des maisons, d'autres comme les pavés de nos rues, entre lesquels quelques brins

¹ L. Cagin (dir.), *Pierre sèche, Théorie et pratique d'un système traditionnel de construction*, op. cit., p. 2. Voir aussi : L. Cagin, « Le concept d'autochtonie ; une notion fondamentale pour étudier les parcellaires aménagés en pierre sèche », *Ædificare*, n°15, Paris, éditions Classiques Garnier, 2025, p. 241.

² « B.- GEOL. Dépôt sédimentaire à l'extrémité inférieure des glaciers dû à l'action des eaux de fusion sur les matériaux de la moraine frontale et où dominent les cailloux. Cailloutis glaciaire, résiduel. Cailloutis d'origine alpine (A. de Lapparent, Abr. de géol., 1886, p. 368) », Citation issue des attestations du terme dans le Centre National de Ressource Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L.) [En ligne, visité le 10/02/2026, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/cailloutis>].

d'herbe ont affleuré le rare humus resté libre. ³»

Clapier anthropique

Clapier entendu cette fois-ci dans le sens d'un rangement de pierre par une action humaine.

Coupole

Voûte de forme hémisphérique, la coupole peut être de base circulaire, elliptique ou polygonale. (Dans le cas qui nous occupe, sa base est elliptique ou polygonale.)

Cul-de-four

« Voûte en quart de sphère analogue au cul ou fond de certains fours. ⁴ »

Drain

« En pierre sèche, le terme de « drain » est techniquement très ambigu. Il désigne aussi bien un espace rempli de pierres installées à même le sol pour assécher ou diriger l'eau, qu'un dispositif de pierres destinées à faire tampon entre un sol et une structure appareillée [...]. À l'instar d'un ouvrage en pierre sèche, il s'agit d'une structure à fonction drainante en pierres mais qui n'est pas considérée comme un ouvrage à part entière ou comme un véritable appareillage de pierres. Le drain peut en effet être installé de façon désinvolte, au seau ou jeté. Il est alors simplement important qu'il se comporte comme un éboulis stabilisé. Il peut cependant être plus travaillé, notamment si ce sont de plus grosses pierres qui le composent. Elles sont alors posées de façon stable en prenant le soin de laisser le maximum de vide entre elles. Ces vides permettent l'écoulement optimal de l'eau et la meilleure ventilation possible de l'ouvrage. Ils augmentent également la capacité de stockage de la terre qui va inexorablement s'infiltrer dans le drain avec le temps et qui finira par le boucher. Les drains peuvent être liés aux murs de soutènement et aux divers ouvrages en élévation [...]. ⁵ »

Drain de ceinture

Un drain concentrique est installé *a priori* tout autour des cabanes incluses dans la plateforme périphérique, sur une épaisseur allant d'un à deux mètres ⁶. Le drain de ceinture permet de limiter les infiltrations d'eau de ruissellement du terrain à l'intérieur des cabanes et participe ainsi de leur assainissement.

Encorbellement

L'encorbellement est un système constructif non-spécifique à la pierre sèche mais très fréquent dans ce domaine : « [...] Une pierre dont une partie reste en suspens hors de l'ouvrage est dite en corbeau [...]. La partie en suspend ne met pas en péril la stabilité de la pierre si le contrepoids est suffisant pour contrebalancer le déport. Lorsque cette pose est généralisée on parle d'encorbellement [...]. Cette technique permet de réaliser les toitures des célèbres cabanes emblématiques de la pierre sèche. ⁷ »

Dans le cas des Six Cabanes, cet encorbellement est souvent marqué, en intérieur des cabanes, par l'usage de pierres métriques situées à environ 150 cm de hauteur par rapport au sol intérieur. Ces grandes pierres aident à installer le démarrage de la voûte, en forme de nef-de navire ou de coupole selon les cas. Cela correspond également au niveau de la frange sommitale.

³ *Revue alpine*, n°8, août, 1898, p. 226. Citation issue des attestations du terme dans le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L.), [en ligne, visité le 20/12/2025, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/clapier>].

⁴ Cf. Ch. Blanc, *Gramm. arts dessin*, 1876, p. 245. D'après le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L.) [en ligne, visité le 10/02/2026, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/cul-de-four>].

⁵ L. Cagin (dir.), *Pierre sèche, Théorie et pratique...*, op. cit., p. 157-168.

⁶ Sa profondeur est cependant incertaine, ainsi que sa présence au niveau du mur du fond des cabanes, car le rapport à la moraine géologique n'a pu y être observé, ce qui ne permet pas de déterminer l'épaisseur de l'apport en pierres pour installer la plateforme.

⁷ L. Cagin (dir.), *Pierre sèche, Théorie et pratique...*, op. cit., p. 130.

Espace central

L'espace central correspond à l'espace enclos à la fois par les cabanes et les murs de soutènements attenants, et par le mur de clôture est qui se situe dans l'axe nord-sud. Cet espace central regroupe donc les plateformes internes, les enclos e1 et e2, ainsi que la circulation interne induite par le prolongement de la rampe r1 dans la rampe (en pente douce) r4. Cet espace central a très certainement évolué dans le temps, mais a conservé sa centralité dans l'organisation générale du site des Six Cabanes ⁸.

Fourrure

Ce terme nous semble pertinent pour désigner la partie située à la jonction entre l'extrados de la voûte et les acrotères périphériques. La fourrure ⁹ est constituée de pierres rangées mais non appareillées de petite et moyenne granulométrie (environ 5 à 15 cm). Cette fourrure fait office de drain, de calage grossier, de contrepoids, mais également de support pour la couverture engazonnée.

Frange sommitale

La frange sommitale correspond à l'arase de la face extérieure des murs des cabanes (le parement intérieur se prolongeant en encorbellement pour former la voûte). Pour les cabanes de notre étude, il est remarquable que la frange sommitale corresponde au niveau du sol dans lequel les cabanes sont enterrées, soit entre 110 et 150 cm de hauteur.

On notera d'ailleurs que les linteaux sont quasi-systématiquement posés au niveau de cette frange sommitale, probablement afin d'éviter d'affaiblir le soutènement et afin de réduire les effets des poussées ¹⁰.

Glacis

Nous employons le terme de glacis pour la mise en œuvre sans travail d'appareillage, sous forme d'amas, dans le cadre des aménagements paysagers en pierre sèche. Ces dépôts recouvrent souvent le sommet des appareillages, ils forment alors une interface qui évite d'une part leur déstructuration sous l'effet des piétinements et d'autre part qui forment un drain filtrant pour les particules de terre.

Moraine

« *GÉOPHYS*. Amas de blocs et de débris rocheux entraînés par le mouvement de glissement d'un glacier (*moraines mouvantes*), et apparaissant lors de son retrait ou s'accumulant sur les bords, le centre ou l'extrémité inférieure de celui-ci (*moraines déposées*) ¹¹. »

Nef-de-navire

Nous nous appuyons sur la définition proposée par Christian Lassurance : « Une cabane parallélépipédique, formée de deux parois encorbellées ou demi-voûtes opposées symétriquement et interrompues par un plafond de grandes dalles, donnant un espace intérieur en forme de nef renversée visible dès l'entrée, les côtés de celle-ci n'étant que l'intersection des plans obliques des encorbellements avec le plan vertical de la façade. ¹² »

⁸ Une notion que nous avons développé en parallèle avec celle de noyau central.

⁹ Voir également les sources suivantes pour fourrure : « En architecture antique, synonyme de blocage. », in : *Dictionnaire Larousse* [en ligne, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fourrure/34892>] [visité le 10/02/2026]. / « De façon générale, pièce intermédiaire de calage, [...], de remplissage, de réglage d'épaisseur, [...], correction d'un écart, etc. [...] En maçonnerie, la fourrure est un remplissage grossier entre les deux parements d'une paroi composite, dite paroi fourrée. Syn. : blocage. [...] », in : J. De Vigan, *Le Petit Dicobat – dictionnaire général du bâtiment*, e2d. Arcature (3^e édition), Paris, 2005, p. 412.

¹⁰ Il est notable que cette caractéristique se retrouve d'ailleurs d'une façon générale, quels que soient les terroirs, et que les cabanes soient ou non semi-enterrées.

¹¹ D'après le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (C.N.R.T.L.) [en ligne, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/moraine>, visité le 10/02/2026].

¹² C. Lassurance, « Série : Témoins de l'architecture de pierre sèche en France », C.E.R.A.V., 07/01/2024, http://www.pierreseche.com/temoins_france.html, [17/09/2025].

Niche d'occasion

Niche créée accidentellement et involontairement, par le jeu de la mise en œuvre des pierres. Un trou entre les pierres se présente alors dans la structure appareillée d'une cabane ou d'un mur, pouvant servir de rangement.

Noyau central

Le noyau central correspond à l'espace géologiquement plutôt plan sur le versant où ont été construites une forte densité des cabanes du site (selon nous de la cabane C1 à la C17). En effet, les autres cabanes découvertes (de C18 à C22) sont plus éloignées et éparpillées sur le coteau. Comme nous avons pu l'évoquer dans le compte-rendu, ce noyau central renvoie à une continuité de présence humaine sur le site, s'efforçant de l'améliorer et le faire évoluer selon ses besoins ¹³.

Pendage avec fruit

« Il s'agit d'un pendage systématiquement installé en pierre sèche, il incline légèrement les faces d'assise de la pierre dans l'épaisseur du mur [...] cette action installe généralement simultanément l'angle du fruit à la face du parement. C'est pourquoi nous le nommons ici pendage avec fruit. Le pendage avec fruit induit de multiples effets :

- Il installe les pierres en les faisant porter vers l'intérieur du mur, ce qui les empêche plus efficacement de glisser hors de la maçonnerie par le parement où rien ne les bloque. [...] ;
- Concernant les contacts des faces d'appui, il installe les points posant dans le corps du mur en dessous du niveau des points posés en parement. Ceci réduit notablement la possibilité de renversement de la pierre ;
- Lié à une pose en boutisse, il permet de reporter le plus loin possible dans le corps du mur la charge de la pierre [...]. Généralisé à toutes les pierres il fait porter la charge à l'arrière de l'ouvrage. Il joue ainsi simultanément sur le centre de gravité des pierres et de l'ouvrage ;
- Dans le cas d'un soutènement, le fait de poser les pierres avec du pendage génère le fruit et permet à celles-ci de « récolter » la force des poussées de terres pour les transmettre verticalement dans le sens de la charge de l'ouvrage [...] ¹⁴. »

Pendage avec contre-fruit

« [...] le pendage vers l'extérieur du mur est proscrit de toute maçonnerie [en pierre sèche]. Il engendre les effets inverses de ceux vus pour le pendage avec fruit. La pierre ainsi placée peut facilement glisser, se renverser et charger l'ouvrage à l'avant. Il est le signe d'une malfaçon ou d'une usure du mur suite, par exemple, à l'affaissement des fondations ou à une poussée ayant engendré un ventre [...]. Cette sorte de pendage, que nous nommons pendage avec contre-fruit, est le signe de la perte de l'équilibre installé par le maçon lors de la construction de l'ouvrage. L'angle donné à la pierre facilite son glissement vers l'extérieur du mur. Il signale un facteur de ruine plus ou moins imminente ¹⁵. »

Plateforme

Terrain qui a été aplani pour un usage : que ce soit celui de chemin, d'enclos, ou de circulation entre et devant les cabanes. En quelque sorte, le sol intérieur des cabanes est une plateforme (il n'y a d'ailleurs, le plus souvent, pas de continuité de niveau entre l'intérieur et extérieur).

Plateforme périphérique

Il s'agit de la somme des plateformes (p5, p6, p7) situées à l'emplacement des cabanes du « premier cercle » et au sein desquelles sont adossées les cabanes du « second cercle ». Il s'agit d'un aménagement construit par remblai de pierres qui génère une circulation haute en partie ouest, sur l'axe nord-sud, et en périphérie de l'espace central. Nous nommons cette circulation « plateforme périphérique ».

Cette plateforme périphérique ouest rejoint progressivement (par le sud et le nord) une autre

¹³ Une notion que nous avons développé en parallèle avec celle d'espace central.

¹⁴ L. Cagin (dir.), *Pierre sèche, Théorie et pratique...*, op. cit., p. 134.

¹⁵ *Ibid.*, p. 137.

circulation périphérique basse, située à l'est. Celle-ci est pour sa part installée par aplanissement de la moraine. Ces deux ensembles permettent de faire le tour du site.

Plateformes internes

Elles correspondent aux plateformes attenantes aux cabanes C3, C4, C5 et C6 : soit les plateformes p2, p3 et p4 qui se situent dans l'espace central.

On peut attribuer ce terme aux plateformes attenantes aux cabanes C8 et C9, C10 et C11 : soit les plateformes p9 et p10, situées à l'est du site. Cependant, comme nous venons de le préciser pour la « plateforme périphérique », il s'agit ici de plateformes issues de l'aplanissement de la moraine, et non de la construction d'un sol anthropique constitué de remblais.

Trompe

« Petite voûte formant le support d'un ouvrage en surplomb [...], ou servant à racheter le plan carré porteur d'une coupole *sur trompes* ¹⁶. »

Vernaculaire

Définit de manière générale les constructions et aménagements paysagers réalisés dans une continuité anhistorique ou générationnelle. Ces aménagements sont généralement menés en autonomie avec les matériaux du site et intègrent ses contraintes. Ces pratiques se placent d'ailleurs souvent en dehors du système monétaire. On a ici à faire à une économie non seulement matérielle, mais aussi physique, puisque les déplacements de matériaux doivent être efficaces pour économiser la force de travail ; [cette économie est] également temporelle, puisque les activités d'aménagements s'inscrivent sur le temps long, générationnel et dans le programme de nombreux autres travaux. La construction vernaculaire est systémique en ce qu'elle renvoie à un ensemble de pratiques parmi lesquelles la construction d'ouvrages à des fins utilitaires est l'une des résultantes. Dans notre propos cette notion renvoie à une indissociation entre le geste qui bâtit et la conception nécessaire à la réalisation de l'aménagement ¹⁷. »

André Ravéreau en parle également en ces termes : « En fait le vernaculaire (...), c'est se soumettre à l'occasion. La condition la plus favorable est de satisfaire à la circonstance, en s'adaptant à la fois à l'environnement et à ses moyens disponibles. La qualité du vernaculaire se révèle à chaque occasion : on ne peut jamais faire la même chose, il y a toujours un petit détail, un accident qui fait variation ¹⁸. »

¹⁶ J. De Vigan, *Le Petit Dicoibat – dictionnaire général du bâtiment*, op. cit., p. 866.

¹⁷ L. Cagin, L. Madec, « Une construction agraire à la Belle-Époque. Le Jardin Clos du Pré Nouveau à Arcens, Ardèche », *Ædificare - Revue internationale d'histoire de la construction*, n° 13, 2023 – 1.

¹⁸ L. Cagin (dir.), *Pierre sèche, Théorie et pratique...*, op. cit., p. 2 : citation en exergue du livre, issue d'une discussion entre l'architecte et Louis Cagin.



RU_HA_StMV_6C_01

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_01

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue lointaine, depuis l'entrée de l'enclos e2. / Fig. 02 : Vue proche des vestiges de la cabane.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain

La cabane C1 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C1 correspond au type d'implantation identifié I1 : Seul le mur du fond est dans la pente.

Orientation – La cabane C1 appartient au type référencé O1 : la façade comprenant la porte est orientée vers le nord (nord-est).

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Aujourd'hui, seul reste en élévation le mur de fond de la cabane, en cul-de-four*, qui forme un soutènement à la moraine et au sentier qui la surplombe, côté sud. Les fondations des murs affleurent au sol, côté nord, et permettent de dessiner les contours de la cabane originelle. On distingue également un départ d'encorbellement* en nef-de-navire* au-dessus du cul-de-four et sur les murs latéraux.

Forme extérieure (plan au sol ; forme en partie haute)

Malgré le peu d'éléments en élévations, une lecture au sol des pierres de fondations permet d'identifier l'emprise générale de la cabane. Celle-ci est de forme quadrangulaire.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)
Idem, forme quadrangulaire avec mur de fond en cul-de-four.

Surface intérieure

Environ 6 m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : inconnu. Usage contemporain : Certes ruinée, cette cabane a les mêmes proportions que celles alentours, on peut donc supposer que sa destination fût la même, une cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Fondations : on observe un appareillage sur toutes les faces en gros blocs métriques. On note un bloc de la moraine initiale qui constitue l'angle nord-est et qui semble avoir été la fondation de cet angle.

Sol : Sol initial inconnu ; sol actuel en continuité de l'enclos e1.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Élévations des murs disparues sauf au niveau du cul-de-four qui présente encore six assises. Il ne semble manquer que deux ou trois assises supérieures (stockées non loin : Cf. "Evolution").

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

On distingue des restes de départ d'encorbellement. La forme complète est inconnue mais possiblement identique, de par son plan rectangulaire allongé, à la tendance majoritaire des autres cabanes du site, en nef-de-navire renversée : « Une cabane parallélépipédique, formée de deux parois encorbellées ou demi-voûtes opposées symétriquement et interrompues par un plafond de grandes dalles, donnant un espace intérieur en forme de nef renversée visible dès l'entrée, les côtés de celle-ci n'étant que l'intersection des plans obliques des encorbellements avec le plan vertical de la façade. » [C. LASSURE, 2024]

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu. Sans doute initialement identique aux autres cabanes : dalle de faîtage.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C1 correspond *a priori* à la typologie référencée P1.a : Porte à droite (vue de l'extérieur) dont le jambage droit est constitué de l'arrêt du mur latéral. Des pierres plantées dans le sol attestent de l'emplacement probable de cette entrée (cf. vue en plan). Seuil : inconnu.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE *(date de l'observation et description des désordres et de l'état général)*

Observation faite en mai-juin 2025. Cabane ruinée, à l'état de vestige. Vestiges stabilisés pendant les travaux menés par *Une pierre sur l'autre*.

ÉVOLUTION *(lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.)*

Bâti effondré puis démoli et dont les pierres ont été recyclées dans l'organisation actuelle, ce qui en permet une datation relative. On émet l'hypothèse que deux pierres métriques, probablement issues de l'encorbellement, ont été réemployées à la jonction entre la cabane C1 et le mur de soutènement stp5. Celles-ci semblent faire office de "contrefort".

N.B. : un sondage archéologique a été réalisé en 2001, il est situé contre le parement intérieur du mur latéral est, son emplacement est très repérable et identifié (cf. vue en plan).

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE

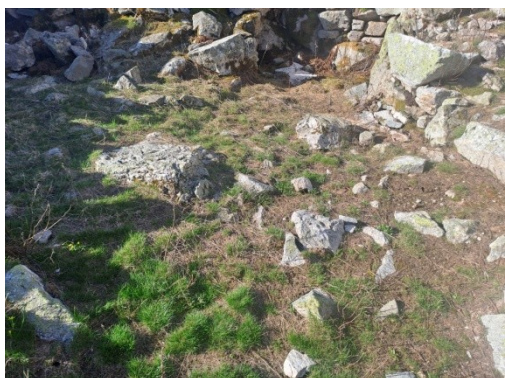


Fig. 03 : Pierres plantées au sol, marquant l'ancienne entrée de la cabane.

Fig. 04 : Parement du mur latéral est et pierres d'encorbellement réemployées en "contrefort" pour le mur Stp5.

Fig. 05 : Pierres d'encorbellement encore en place au niveau du cul-de-four.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 06 : Plan de masse du site des Six Cabanes. En rouge : la cabane C1.

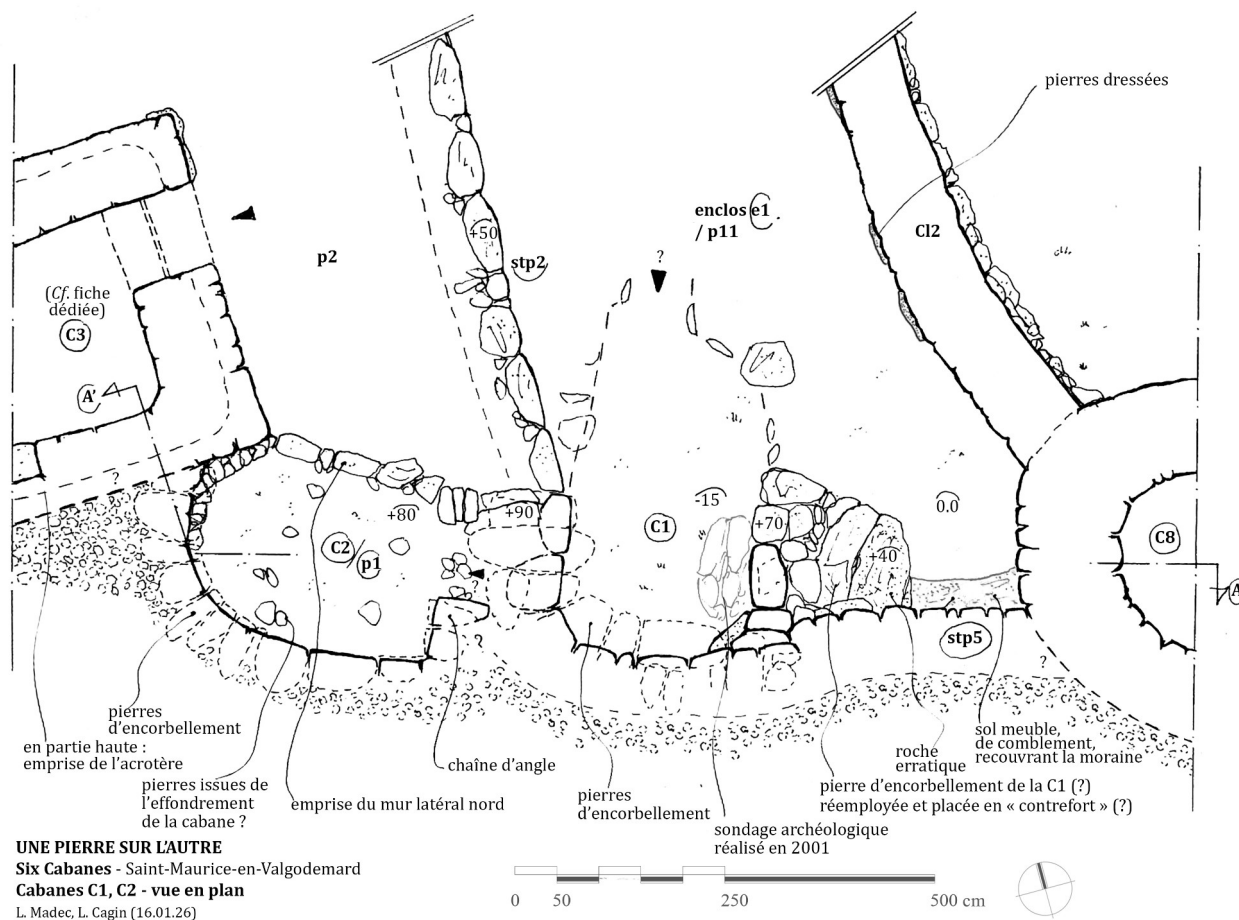


Fig. 07 : Vue en plan.

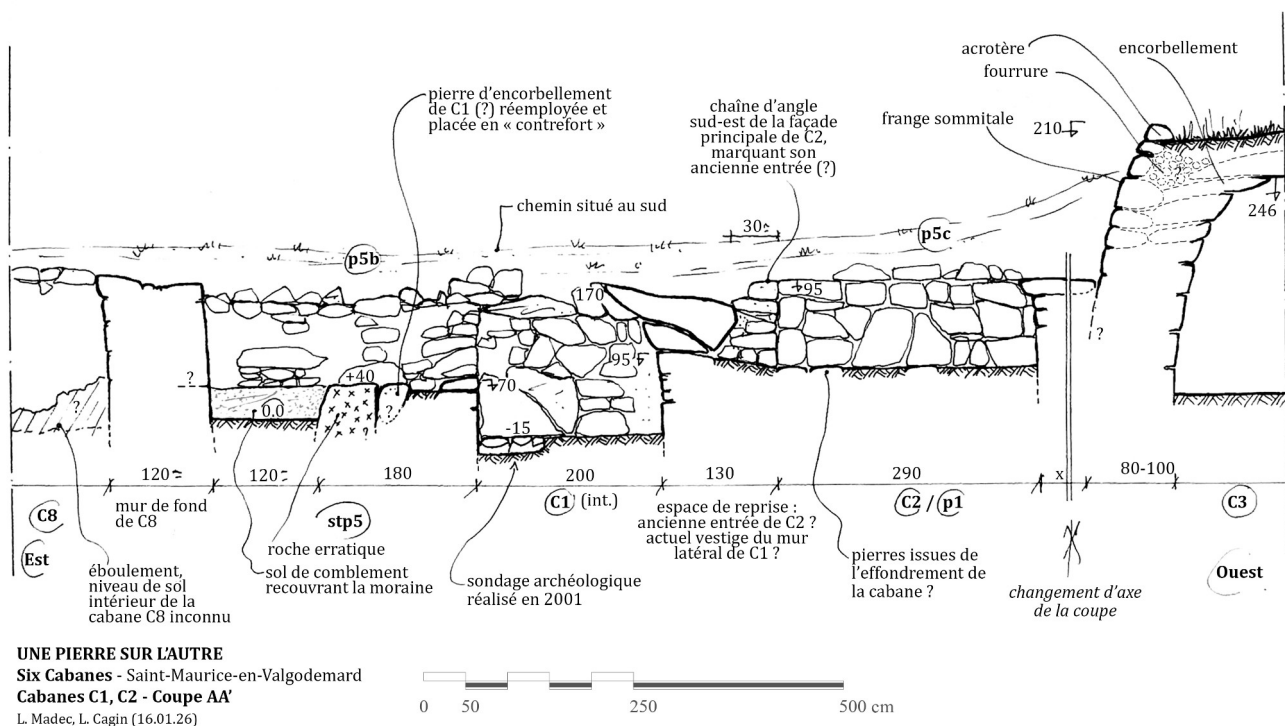


Fig. 08 : Vue en coupe AA'.



RU_HA_StMV_6C_02

RÉFÉRENCIEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_02

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue des vestiges de la cabane depuis le nord-est. / Fig. 02 : Vue depuis la plateforme supérieure p5c.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C2 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – Nous avons dressé une typologie d'implantation dans la pente des cabanes. La cabane C2 correspond à la typologie référencée – I5. : Seul le mur latéral de gauche est dans la pente. La cabane C2 est située en partie sud du site, dans un espace groupé car ses murs participent de deux autres cabanes : la C1 et la C3. Elle participe également du soutènement de la plateforme p5c (Cf. Plan de masse en Fig. 06).

Orientation – La cabane C2 appartient au type référencé 03. : la façade comprenant la porte est orientée vers le sud (sud-est).

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Seuls nous restent en élévation partielle le mur de fond en cul-de-four*, orienté vers l'ouest, et le mur latéral sud. Une chaîne d'angle est également visible en partie sud-est, ainsi que les pierres de fondations du mur latéral nord, aujourd'hui disparu. La partie ouest est liée à la cabane C3 voisine et la partie est est liée à la cabane C1 (cf. "Evolution" ci-dessous).

Forme extérieure (plan au sol ; forme en partie haute)

Forme rectangulaire, similaire aux autres cabanes du site, avec mur du fond en cul-de-four.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*
Idem.

Surface intérieure
Environ 6m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)
Inconnu.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Fondations : blocs métriques posées sur la moraine.

Sol d'usage actuel : terre battue, situé à +15cm par rapport à la plateforme* p2. Sol d'usage initial : inc.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Seul le mur latéral sud est encore debout, son arase s'arrêtant à une hauteur d'env. 95 cm.

Mur sud de C2 / mur latéral nord de C2 : épaisseur env. 80 cm

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Voûte inconnue car lacunaire mais très certainement en nef-de-navire* d'après la forme et l'orientation de la cabane : « Une cabane parallélépipédique, formée de deux parois encorbellées ou demi-voûtes opposées symétriquement et interrompues par un plafond de grandes dalles, donnant un espace intérieur en forme de nef renversée visible dès l'entrée, les côtés de celle-ci n'étant que l'intersection des plans obliques des encorbellements* avec le plan vertical de la façade. » [C. LASSURE, 2024].

Des départs d'encorbellement résiduels sont visibles en partie ouest, au niveau du cul-de-four, ainsi qu'au niveau de l'ancienne chaîne d'angle sud-est.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

Inconnu. (Cf. "Evolution" ci-dessous).

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Observation faite en mai-juin 2025. A l'état de ruine. Vestiges stabilisés durant les travaux réalisés par *Une pierre sur l'autre*.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

D'après la forme des cabanes du site (rectangulaire, plus profonde que large) et selon la disposition que nécessite un encorbellement en nef-de-navire, ainsi que l'orientation générale des cabanes du site, on peut raisonnablement privilégier l'hypothèse a : une entrée orientée vers l'est. La chaîne d'angle est, formant ainsi un retour en intérieur de la cabane, indiquerait que cette cabane correspond à la typologie d'entrée 1.a : avec une entrée à droite.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Cul-de-four de C2 et zone de reprise avec C3.

Fig. 04 : Fondations, sol et ancienne chaîne d'angle sud-est.

Fig. 05 : Pierres en encorbellement à l'angle sud-est.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 06 : Plan de masse du site des Six Cabanes. En rouge : la cabane C2.

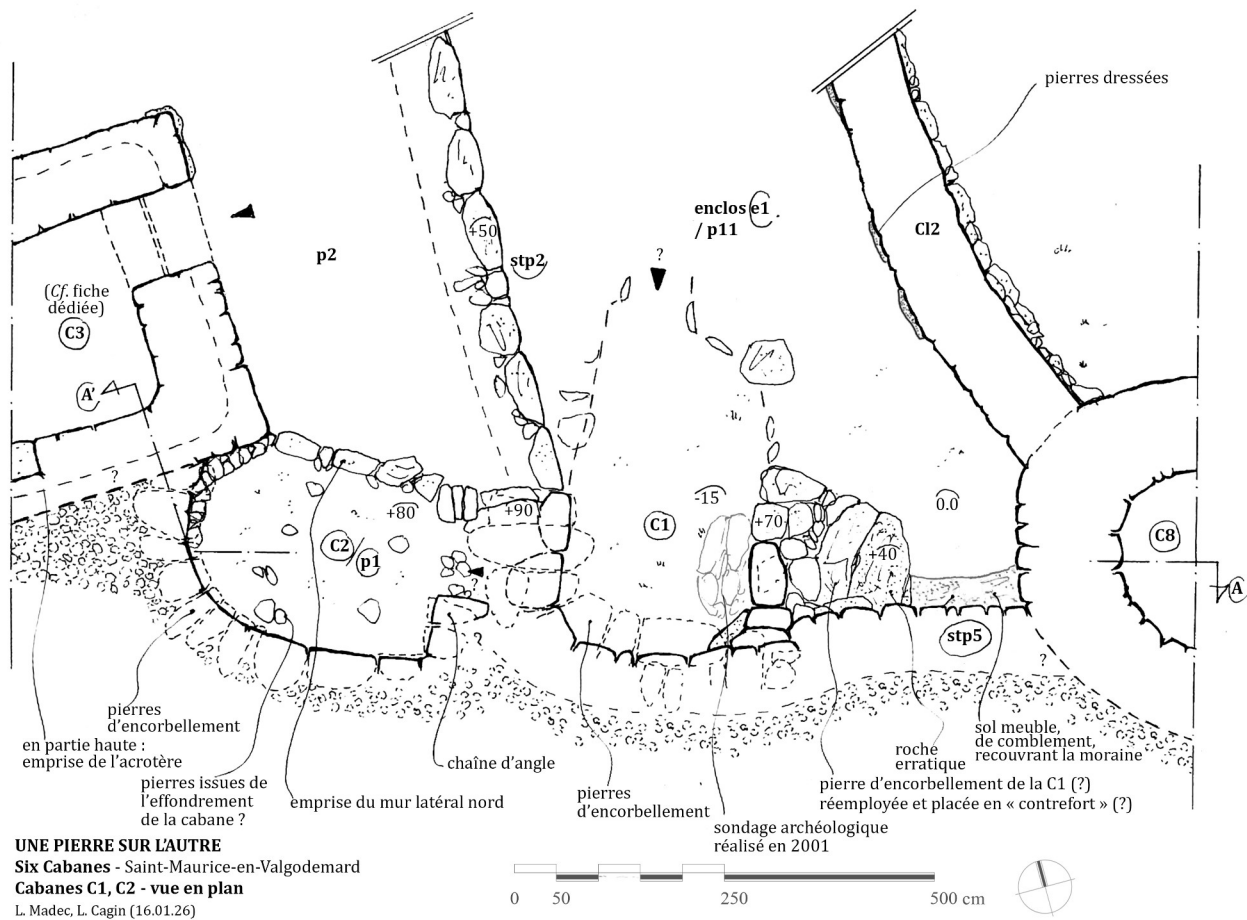


Fig. 07 : Vue en plan.

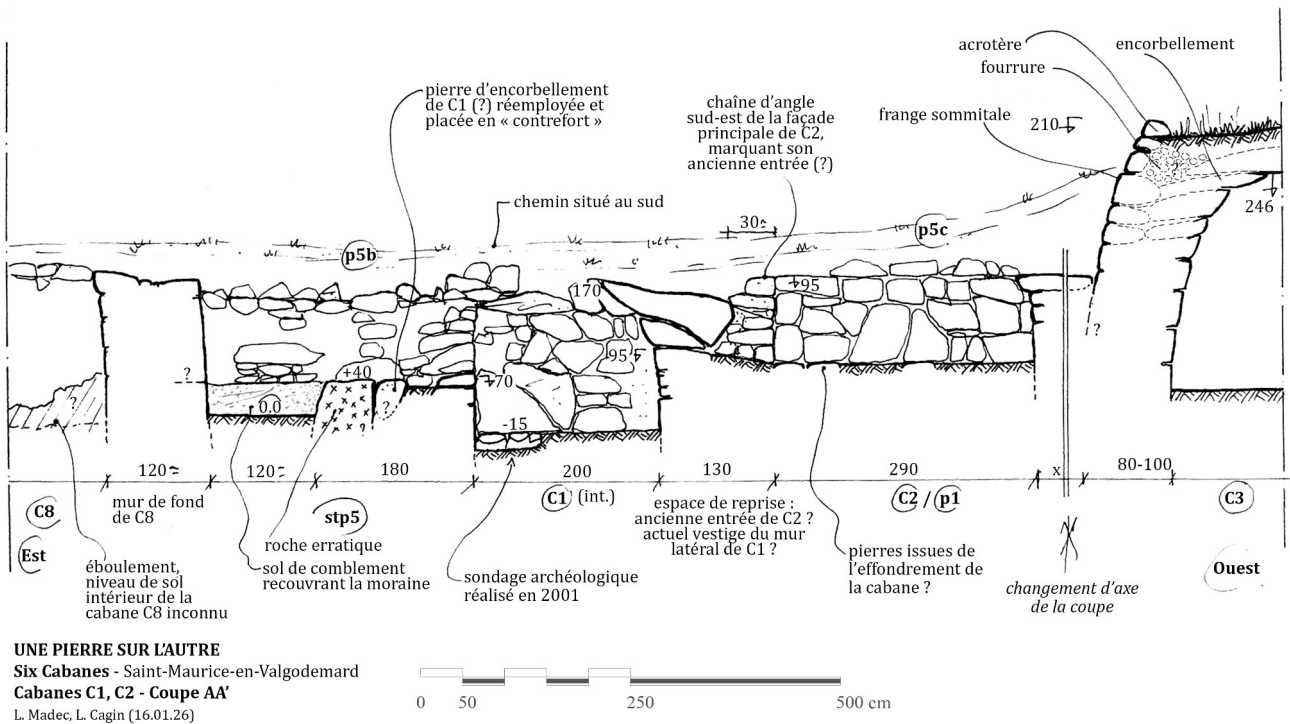


Fig. 08 : Vue en coupe AA'.



RU_HA_StMV_6C_03

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_03

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la façade est de la cabane (après travaux). / Fig. 02 : Vue de l'intérieur de la cabane.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C3 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C3 correspond au type d'implantation identifié I4 : mur du fond et deux murs latéraux (tout ou partie) dans la pente.

Orientation – La cabane C3 appartient au type référencé O3 : la façade comprenant la porte est orientée vers l'est.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Cabane liée au mur de fond de la cabane C2 au niveau de son mur latéral sud (cf. fiche : RU_HA_StMV_6C_02), et liée au mur de soutènement ste3 au niveau de son mur latéral nord. En effet, l'enclos e3 surplombe les cabanes C3 et C4 en leurs parties arrière, à l'ouest. A l'est, devant l'entrée, se trouve un espace de plateforme* (nommée p2) et, en contrebas, l'enclos e2.

Vue depuis la façade principale où se trouve la porte, les murs latéraux ne sont pas symétriques (cf. L. CAGIN, L. MADEC, 2026 a).

Forme extérieure (plan au sol ; forme en partie haute)

Forme quadrangulaire en partie basse s'arrondissant en partie haute, au niveau de la couverture.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Forme quadrangulaire au sol devenant circulaire au-dessus de 160 cm de hauteur, afin d'obtenir la coupole*, constituée de grandes pierres métriques.

Surface intérieure

Environ 6m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : Inconnu. Usage contemporain : Cabane d'alpage.

N.B. : Pas de trou de passage du tuyau de poêle observé.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Sol : Inconnu (cabane trop encombrée au moment de l'observation). Sol de l'entrée en terre battue.

Fondations : Sur la moraine (observé lors de la reprise du jambage nord).

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Plus petits modules en partie basse et grands modules, métriques, à partir d'une hauteur de 160 cm. Deux raisons à cela : le passage du plan quadrangulaire à la coupole circulaire ; et garantie du rôle de soutènement des murs de la cabane au niveau de la retenue des terres, du fait de sa typologie semi-enterrée.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Cabane en encorbellement* puis en coupole* sur trompes*.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

La coupole est formée de grandes dalles métriques. Son extrados est recouvert d'une couche de cailloutis* de petite granulométrie, qui fait l'interface avec une couverture enherbée. Sur les pourtours, un dispositif que nous avons nommé acrotère*, constitué de pierres de moyenne granulométrie, s'élève à partir la frange sommitale* et forme une retenue à la fourrure* qui vient remplir l'espace situé entre le sommet de l'extrados et l'acrotère. Cette fourrure périphérique permet aussi de lester l'extrados des encorbellements. L'ensemble de ce dispositif de toiture forme *in fine* une toiture plate, avec une double pente : latéralement vers le sud ou le nord selon les cabanes, et systématiquement vers l'est où se trouve la porte d'entrée. Dans le cas de la cabane C3, la pente latérale est orientée vers le nord.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Le système de couverture précédemment expliqué permet une bonne gestion de l'eau : par absorption par le couvert végétal, puis par écoulement à travers la fourrure, qui fait ici office de drain* aéré, non appareillé. La construction par encorbellement permet ensuite l'écoulement de l'eau sur l'extrados de la voûte jusqu'au niveau de la frange sommitale. L'intérieur de la cabane reste relativement sain.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

On constate que sur l'ensemble des cabanes, la frange sommitale est arrêtée entre 110 et 150 cm de hauteur par rapport au sol. Cela correspond à la hauteur du linteau de la porte, ainsi qu'à la hauteur du terrain à soutenir en partie arrière (cette cabane correspondant à la typologie d'implantation n°4 [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 a], où elle est prise presque de moitié dans le terrain, faisant alors office de soutènement).

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C3 correspond au type référencé P1. a. : Porte à droite (vue de l'extérieur) dont le jambage droit est constitué de l'arrêt du mur latéral.

Le seuil n'est pas marqué : l'entrée est de plain-pied avec l'extérieur.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Porte rectangulaire aux jambages droits, sans ébrasement, à pierre crue.

Dimensions de la porte : 80 cm de largeur x 100 cm de profondeur x 125 cm de hauteur.
Deux linteaux successifs dans l'épaisseur du mur. Pas de dispositif de décharge particulier.
Trous de part et d'autre, dans les jambages, témoignant d'un ancien dispositif de fermeture.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Aucune des cabanes du site des Six Cabanes ne comportent de baies.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Plusieurs niches sont présentes dans la cabane (*cf. Vue en plan*) :

Niche 1 : largeur 30 cm ; hauteur de 40 cm ; profondeur de 40 cm - Hauteur/sol : 70 cm.

Niche 2 : largeur 45 cm ; hauteur 25 cm ; profondeur 30 cm – Hauteur /sol : 55 cm.

Niche 3 : largeur 35 cm ; hauteur 30cm ; profondeur 50 cm – Hauteur /sol : 30 cm.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

R.à.S.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Ensemble des désordres repris en 2025 par *Une pierre sur l'autre* :

- Parements extérieurs ont beaucoup travaillé
- Effondrement du linteau extérieur (lacunaire au moment des travaux)
- La toiture végétale s'est dégradée et s'est dissimulée sous les parements
- Chaîne d'angle nord à reprendre.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

La cabane est techniquement différente entre la partie basse (gros modules de pierre) et la partie haute (plus petits modules). On peut supposer soit deux moments constructifs différents soit une contrainte technique. A la jonction entre C2 et C3, donc sur le mur latéral sud de C3, l'appareillage des pierres est inhabituel. Est-il lié à un remaniement ou à une remise en charge du mur suite à son affaissement ?

On note également une rupture verticale qui pourrait indiquer une reprise de la cabane à partir d'une cabane initiale.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Niches 2 et 3 situées en partie basse du mur de fond.

Fig. 04 : Vue de la fondation découverte pendant les travaux, au niveau de la chaîne d'angle nord-est de la cabane.

Fig. 05 : Vue de l'intrados, formé d'une coupole sur base quadrangulaire en encorbellement.

UNE PIERRE SUR L'AUTRE
« Six Cabanes » - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Plan de masse - état après travaux
 L. Madec, L. Cagin (28.11.25)

Légende :
 c : cabane
 e : enclos
 p : plateforme
 cl : mur de clôture
 st : mur de soutènement
 r : rampe
 ▲ : accès, entrée

0 2 10 20 m

Fig. 06 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C3.

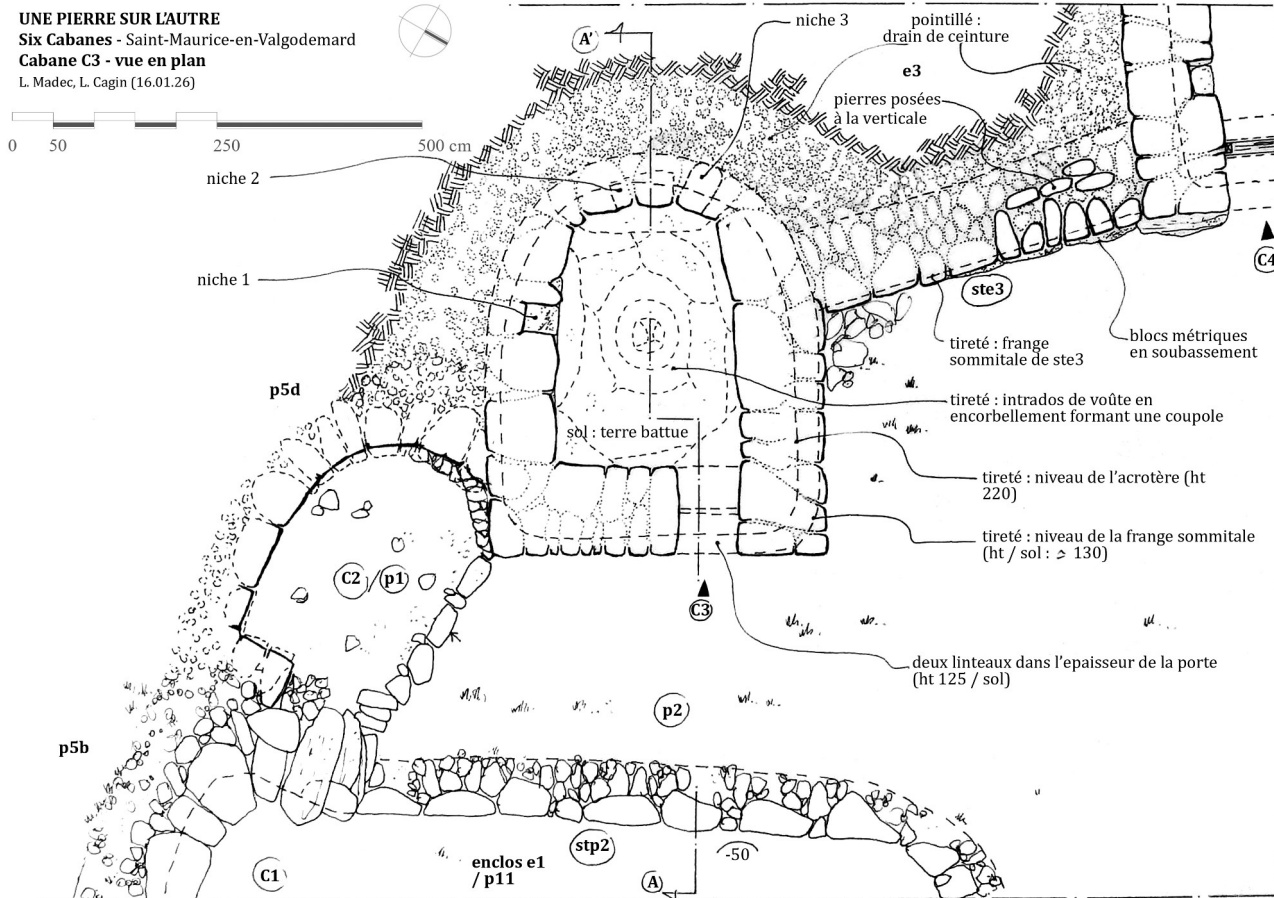


Fig. 07 : Vue en plan.

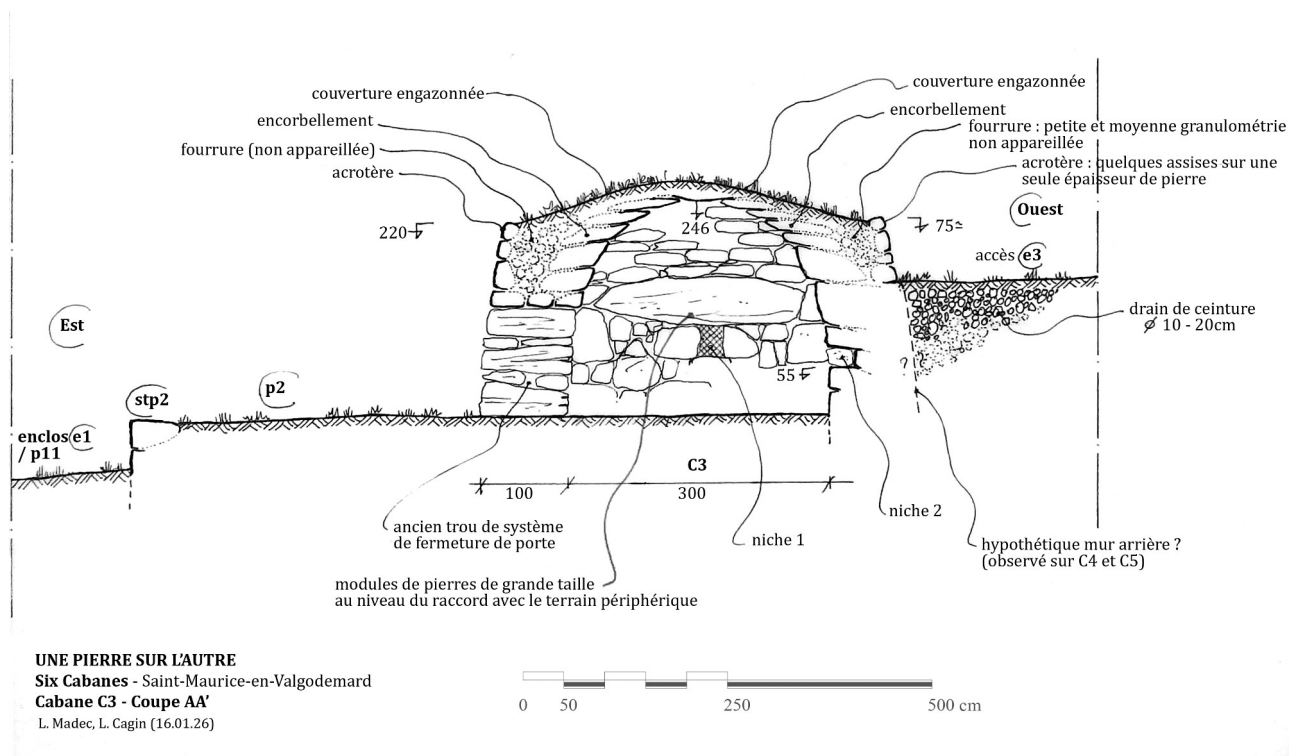


Fig. 08 : Vue en coupe AA'.



RU_HA_StMV_6C_04

RÉFÉRENCIEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_04

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la façade est de la cabane C4 (après travaux). / Fig. 02 : Vue de l'intérieur (encombré) de la cabane.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C4 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C4 correspond au type d'implantation identifié I4. : mur du fond et deux murs latéraux dans la pente.

Orientation – La cabane C4 appartient au type référencé O3. : Orientées vers l'est.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Il s'agit d'une cabane simple, dont l'entrée est orientée vers l'est. Elle est entourée par la rampe r1, contre le mur latéral nord ; et par la plateforme* p6/ enclos e3, la surplombant à l'ouest et au sud. Cet enclos est d'ailleurs soutenu par le mur ste3, en prolongation de la chaîne d'angle sud-est de la cabane. La cabane est constituée exclusivement de pierres provenant du site.

NB : au moment de l'observation, la cabane est encombrée de matériel. Certaines informations resteront donc à l'état de supposition.

Vue depuis la façade principale où se trouve la porte, les murs latéraux ne sont pas symétriques (cf. L. CAGIN, L. MADEC, 2026 a).

Forme extérieure (plan au sol ; forme en partie haute)

Forme quadrangulaire en partie basse, s'arrondissant, au niveau de la couverture.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan quadrangulaire au sol, passant à une forme elliptique en plafond grâce à la voûte encorbellée.

Surface intérieure

Environ 5,6m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Sol : en terre battue. Fondations : posées sur la moraine (observé lors de la restauration de la porte).

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Mur de façade est : épaisseur 90-100 cm. Murs latéraux et mur de fond : épaisseur inconnue.

Appareillage de granulométrie variée, de décimétrique à métrique. Le mur de fond est en cul-de-four*, permettant de porter l'une des très grandes dalles de plafond.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Encorbellement* en nef-de-navire* renversée : « Une cabane parallélépipédique, formée de deux parois encorbellées ou demi-voûtes opposées symétriquement et interrompues par un plafond de grandes dalles, donnant un espace intérieur en forme de nef renversée visible dès l'entrée, les côtés de celle-ci n'étant que l'intersection des plans obliques des encorbellements avec le plan vertical de la façade. » [C. LASSURE, 2024].

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

La partie sommitale où se rejoignent les deux encorbellements, formant nef-de-navire, est fermée par de grandes dalles métriques. L'extrados est recouvert d'une couche de cailloutis* de petite granulométrie, qui fait l'interface avec une couverture enherbée. Sur les pourtours, un dispositif que nous avons nommé acrotère*, constitué de pierres de moyenne granulométrie, s'élève à partir la frange sommitale* et forme une retenue à la fourrure* qui vient remplir l'espace situé entre le sommet de l'extrados et l'acrotère. Cette fourrure périphérique permet aussi de lester l'extrados des encorbellements. Ce dispositif de toiture forme *in fine* une toiture plate, avec une double pente : latéralement vers le sud ou le nord selon les cabanes, et systématiquement vers l'est où se trouve la porte d'entrée. Dans le cas de la cabane C4, la pente latérale est orientée vers le sud.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Le système de couverture précédemment expliqué permet une bonne gestion de l'eau : par absorption par le couvert végétal, puis par écoulement à travers la fourrure, qui fait ici office de drain* aéré, non appareillé. La construction par encorbellement permet ensuite l'écoulement de l'eau sur l'extrados de la voûte jusqu'au niveau de la frange sommitale. L'intérieur de la cabane reste relativement sain.

De plus, l'enclos e3 est constitué d'un apport de pierres sur la moraine retenue par son soutènement, à l'est. La rampe au nord, forme quant à elle un système de hérisson. Ces deux systèmes forment des drains autour de la cabane C4 et l'assainissent en limitant l'humidité et les écoulements d'eau.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

On constate que sur l'ensemble des cabanes, la frange sommitale est arrêtée entre 110 et 150 cm de hauteur par rapport au sol. Cela correspond à la hauteur du linteau de la porte, ainsi qu'à la hauteur du terrain à soutenir en partie arrière.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C4 correspond au type référencé P1. b. : Porte à gauche (vue de l'extérieur) dont le jambage gauche est constitué de l'arrêt du mur latéral. Un seuil en bois a été posé, sur lequel sont fixés les deux montants verticaux faisant office de dormant de porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Porte aux jambages droits, sans ébrasement. De forme rectangulaire.

Dimensions de la porte : 70 cm de largeur x 95 cm de profondeur x 149 cm de hauteur.

Deux linteaux successifs dans l'épaisseur du mur. Pas de dispositif de décharge particulier.

Menuiserie bois récente (années 2000), calfeutrée au ciment prompt. L'ouvrant de porte est en lames verticales en sapin, avec barre et écharpe. Les gonds sont actuellement lacunaires, l'ouvrant se pose simplement contre le dormant. Le dormant est constitué de deux montants verticaux, fixés en partie haute entre les deux linteaux de pierre, et contre le seuil en bois en partie basse.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Les cabanes du site ne comportent aucune baie.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

- Trou de passage du tuyau de poêle, visible sur le parement intérieur nord-est de la cabane (à gauche de la porte, vue depuis l'intérieur).

- 8 niches : de bonne facture et agencées harmonieusement les unes par rapport aux autres.

Niche 1 : hauteur 20 cm ; largeur 40 cm ; profondeur 30 cm. Hauteur/sol : 40 cm.

Niche 2 : hauteur 30 cm ; largeur 40 cm ; profondeur 30 cm. Hauteur/sol : env. 120 cm.

Niche 3 : hauteur 38 cm ; largeur 20 cm ; profondeur 50 cm. Hauteur/sol : env. 50 cm.

Niche 4 : hauteur 40 cm ; largeur 30 cm ; profondeur 30 cm. Hauteur/sol : env. 50 cm.

Niche 5 : hauteur 30 cm ; largeur 40 cm ; profondeur 30 cm. Hauteur/sol : env. 50 cm.

Niche 6 : hauteur 30 cm ; largeur 42 cm ; profondeur 40 cm. Hauteur/sol : 50 cm.

Niche 7 : hauteur 32 cm ; largeur 33 cm ; profondeur 46 cm. Hauteur/sol : 10 cm.

Niche 8 : hauteur 25 cm ; largeur 30 cm ; profondeur 35 cm. Hauteur/sol : 33 cm.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Ciment prompt (pour le calfeutrement de la porte). Menuiserie bois.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Ensemble des désordres repris en 2025 par *Une pierre sur l'autre* :

- Jambage sud de la porte (gauche, vue depuis l'extérieur) : effondrement du jambage et effondrement partiel du mur de soutènement sud attenant (ste3)

- Murs latéraux, côté extérieur : les parements supérieurs, au-dessus de la frange sommitale, étaient partiellement effondrés

- En intérieur, près de la porte : plusieurs pierres en léger contre-pendage*.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

On observe qu'une reprise hasardeuse avait été réalisée dans le mur de soutènement ste3, attenant au jambage sud de la porte. Cette reprise est récente, en témoigne l'artefact n°22 [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b]. La porte a été complétée d'une menuiserie de facture récente (années 2000 : c'est le dernier berger en date, M. GUEYDAN, qui l'a mise en place) a été posée et calfeutrée au ciment prompt.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE

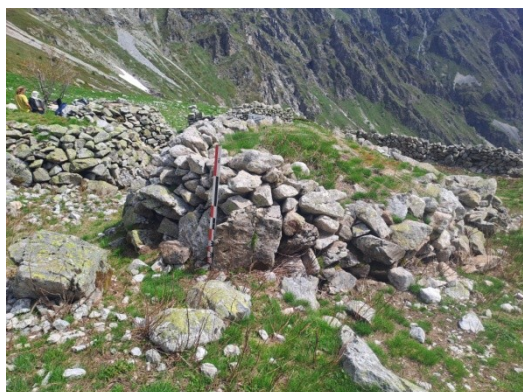


Fig. 03 : Vue de la partie arrière de la cabane, depuis l'enclos e3 situé au sud-ouest.

Fig. 04 : Vue depuis l'intérieur de la cabane, vers le mur latéral nord (droit) et ses nombreuses niches.

Fig. 05 : Vue de la porte remaniée et de sa menuiserie.

RELEVÉ GRAPHIQUE

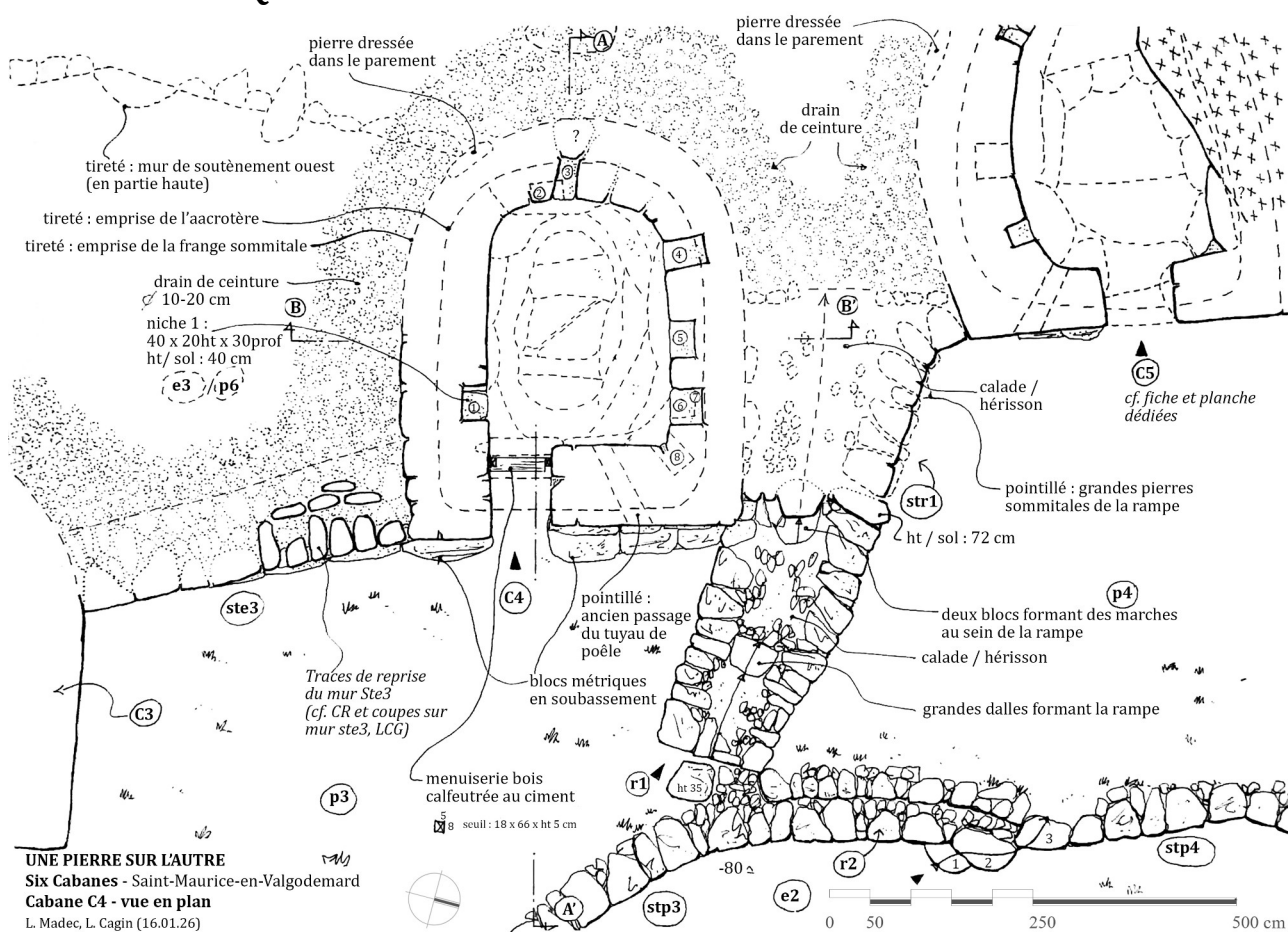
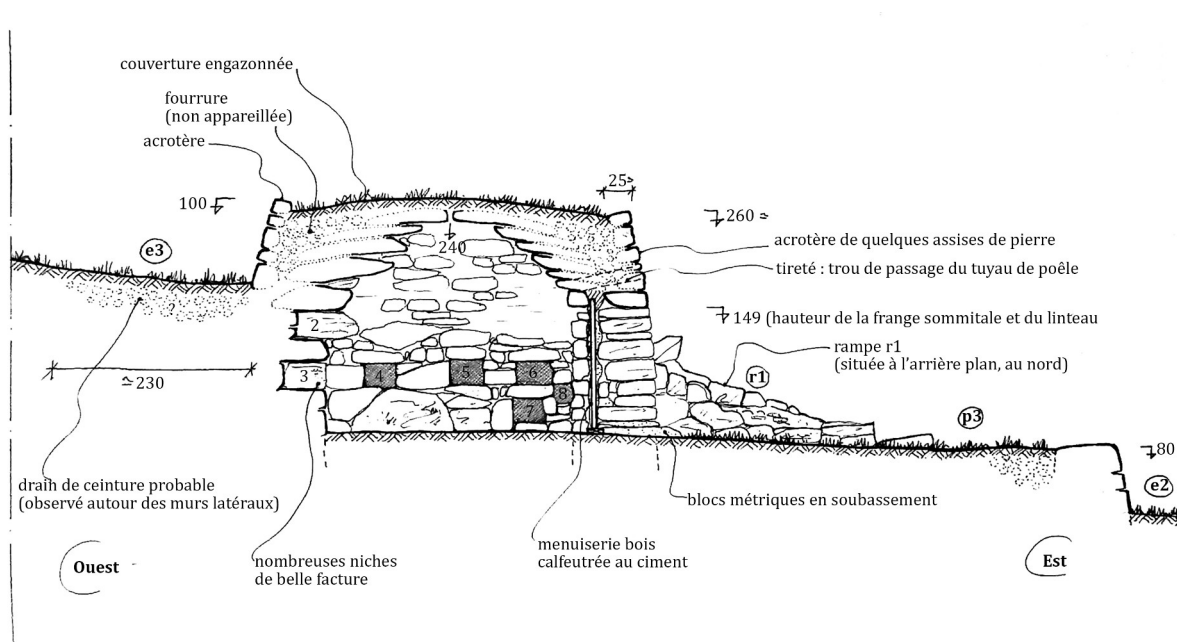


Fig. 06 : Vue en plan.



Fig. 07 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C4.

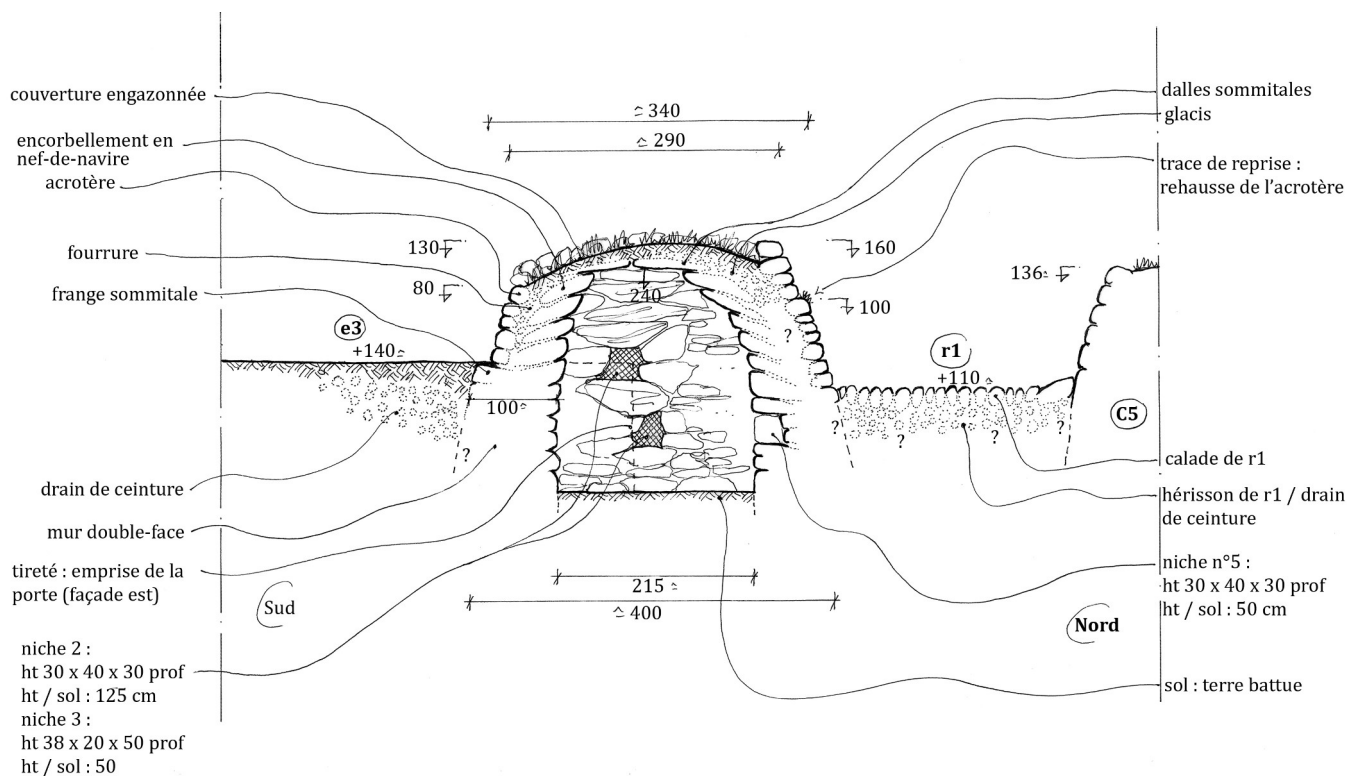


UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C4 - Coupe AA'
L. Madec, L. Cagin (16.01.26)



NB : dessins faits depuis observations directes et d'après des hypothèses (depuis les cas de C3 et C5)

Fig. 08 : Vue en coupe, AA'



UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C4 - Coupe BB'
L. Madec, L. Cagin (29.01.26)



Fig. 09 : Vue en coupe, BB'



RU_HA_StMV_6C_05

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_05

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la façade principale, est, après travaux. / Fig. 02 : Vue de l'intérieur de la cabane, avant travaux.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain

La cabane C5 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C5 correspond au type d'implantation identifié 14 : mur du fond et deux murs latéraux dans la pente.

Orientation – La cabane C5 appartient au type référencé O3 : orientées vers l'est.

Elle est entourée par un clapier* de part et d'autre. En partie sud, la rampe r1 longe le mur latéral sud. En partie nord, le mur de la façade principale se prolonge pour former le mur de soutènement stp7. Une pierre dressée est située dans le parement extérieur de la cabane, au sud, au niveau de l'accès à la rampe r1.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Cabane simple, constituée des pierres provenant du site, appuyée sur un bloc de roche erratique, visible depuis l'intérieur.

Vue depuis la façade principale où se trouve la porte, les murs latéraux ne sont pas symétriques (cf. L. CAGIN, L. MADEC, 2026 a).

Forme extérieure (plan au sol ; forme en partie haute)

Forme quadrangulaire en partie basse et arrondie en partie haute, au niveau de la couverture.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan irrégulier du fait de la présence d'un grand bloc de moraine, formant pour partie le mur latéral nord (droit). On rencontre deux cul-de-four*, à l'est et à l'ouest. Les cylindres sont formés par l'encorbellement* au sud et par la roche au nord.

Surface intérieure

Environ 7,5 m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage.

NB : Le sol est en partie caladé, au fond de la cabane, ce qui pourrait témoigner d'une volonté de stockage de matières fragiles, afin de les mettre à l'abri de l'humidité (des fromages ? du foin ?). Un dépôt bien rangé de petites pierres le long du roc semble pour sa part avoir les dimensions d'un aménagement de couchette (*cf.* Fig. 04).

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Sol : en terre battue. Une partie est également en calade au niveau du mur du fond et il y a dépôt de pierres organisées le long de la roche (*Cf.* précédemment : Destination, usage).

Fondations : posées sur la moraine.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Murs de la façade principale épais d'environ 70 cm. Mur latéral nord en partie constitué d'un bloc de moraine, sur lequel et autour duquel s'organise la maçonnerie en pierre sèche.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

L'intrados est formé de larges dalles s'appuyant, côté nord, en grande partie sur la roche ; et côté sud, sur le mur. L'entrée et le fond de la cabane sont en cul-de-four, eux aussi encorbellés (et rejoignant la roche pour le mur du fond). La hauteur sous plafond varie entre le fond de la cabane (130 cm) l'entrée de la cabane (160 cm). (*Cf.* Coupes AA' et BB' en fig. 08 et 09).

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

L'extrados est recouvert d'une couche de cailloutis* de petite granulométrie, qui fait l'interface avec une couverture engazonnée. Sur les pourtours, un dispositif que nous avons nommé acrotère*, constitué de pierres de moyenne granulométrie, s'élève à partir la frange sommitale* et forme une retenue à la fourrure* qui vient remplir l'espace situé entre le sommet de l'extrados et l'acrotère. Cette fourrure périphérique permet aussi de lester l'extrados des encorbellements. Ce dispositif de toiture forme *in fine* une toiture plate, avec une double pente : latéralement vers le sud ou le nord selon les cabanes, et systématiquement vers l'est où se trouve la porte d'entrée. Dans le cas de la cabane C5, la pente latérale est orientée vers le nord.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Les eaux de pluie sont dirigées à l'extérieur de l'habitable le long de l'extrados de l'encorbellement et, à la jonction de l'acrotère et de la frange sommitale, elles peuvent continuer de s'écouler dans le mur pour rejoindre le drain de ceinture* de la cabane (d'environ 120 cm de large). L'ensemble est évidemment complété par le couvert végétal, qui absorbe et diffuse une bonne partie des eaux de pluie.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

La frange sommitale s'arrête à env. 150 cm de hauteur par rapport au sol. Cela correspond également à la hauteur du linteau de la porte et à la hauteur du terrain à soutenir en partie arrière, à l'ouest. Les murs sont couronnés d'acrotères qui ceinturent la couverture enherbée.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C5 correspond au type référencé P2 : porte centrée, avec jambages latéraux dédiés, constitués de l'appareillage de la façade principale.

Des pierres effondrées formaient un seuil mais les travaux ont permis de montrer que celles-ci étaient issues de l'effondrement de la structure. Travaux finis, on peut affirmer que le seuil est de plain-pied avec le sol extérieur.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Porte à jambages droits, sans ébrasures, montés à pierres crues, surmontés de deux linteaux dans l'épaisseur du mur, sans dispositif de décharge particulier. Pas de traces de dispositif de fermeture.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Les cabanes du site des Six cabanes ne comportent aucune baie.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

- Trou de passage du tuyau de poêle, visible sur le parement intérieur sud-est de la cabane (à droite de la porte, vue depuis l'intérieur) ;
- Plusieurs niches :
 - Niche 1 : hauteur 38 cm ; largeur 24 cm ; profondeur 30 cm. Hauteur/sol : 35 cm.
 - Niche 2 : hauteur 35 cm ; largeur 40 cm ; profondeur 45 cm. Hauteur/sol : 5 cm.
 - Niche 3 : hauteur 30 cm ; largeur 30 cm ; profondeur 35 cm. Hauteur/sol : 80 cm.
- Une partie du sol est caladée au niveau du mur du fond de la cabane ;
- Une partie du sol est recouvert de pierres sur une largeur d'environ 50 cm le long du bloc de moraine granitique.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

R.à.S.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Ensemble des désordres repris en 2025 par *Une pierre sur l'autre* :

- Façade principale, est, effondrée en grande partie
- Jambages de porte très altérés
- Linteaux lacunaires (intérieur et extérieur), ainsi que le départ d'encorbellement depuis la porte
- Il ne reste que trois assises du jambage sud en parement

Hypothèse de la source des problèmes :

- La poussée des terres a créé un ventre et généré l'effondrement du jambage nord ; dans son mouvement, ce dernier a emporté le chaînage d'angle nord de la cabane, a fait tombé le linteau et a emporté le reste de la façade sud
- Du côté du jambage sud, la deuxième assise était en contre-pondage*, ce qui a également dû générer une instabilité.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

R.à.S.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue de la jonction entre l'extrados encorbellé et la fourrure, derrière l'acrotère.

Fig. 04 : Vue de l'hypothétique couchette le long de la roche.

Fig. 05 : Vue du mur du fond appareillé et du sol caladé en fond de cabane.

RELEVÉ GRAPHIQUE

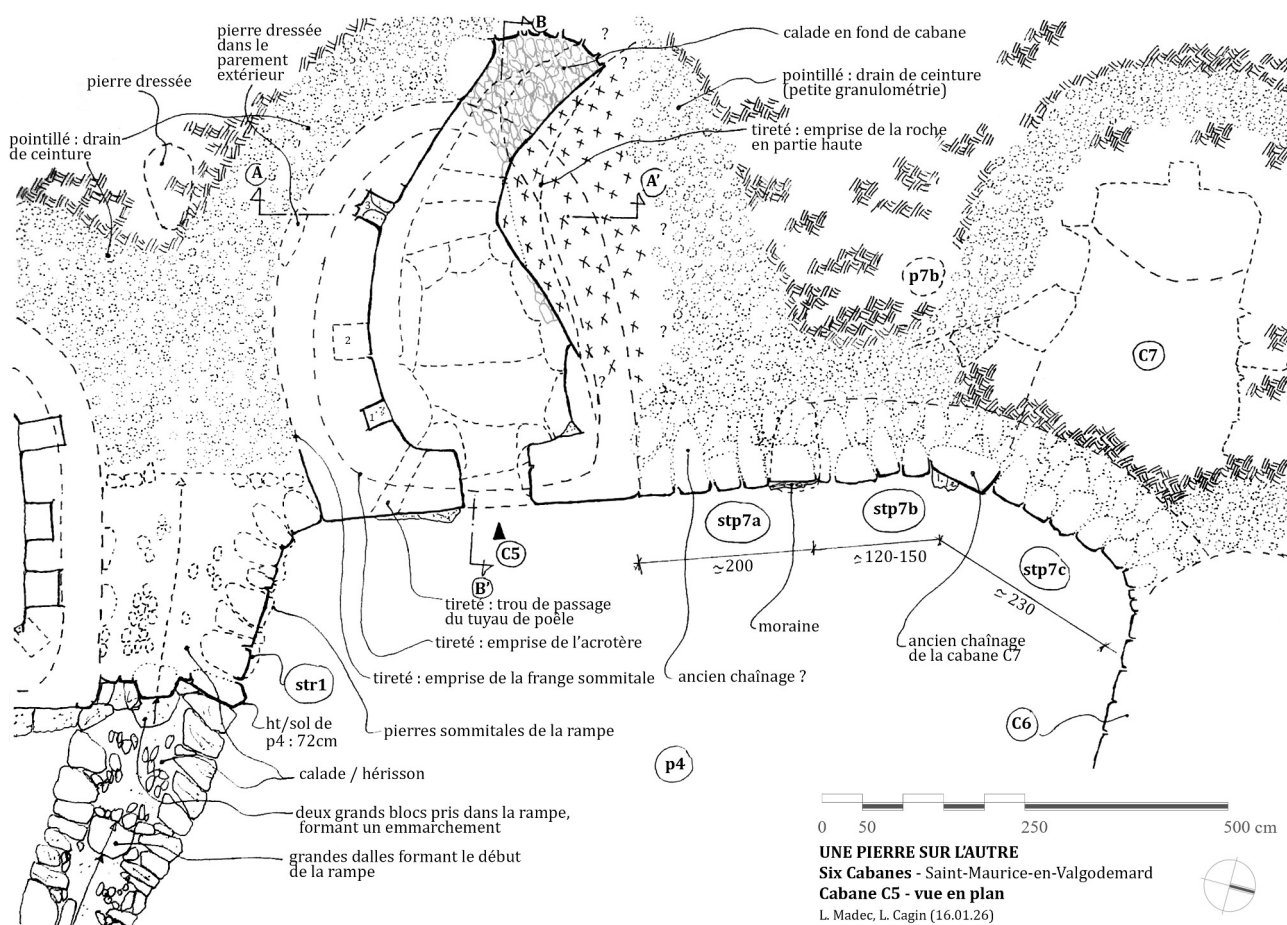


Fig. 06 : Vue en plan.

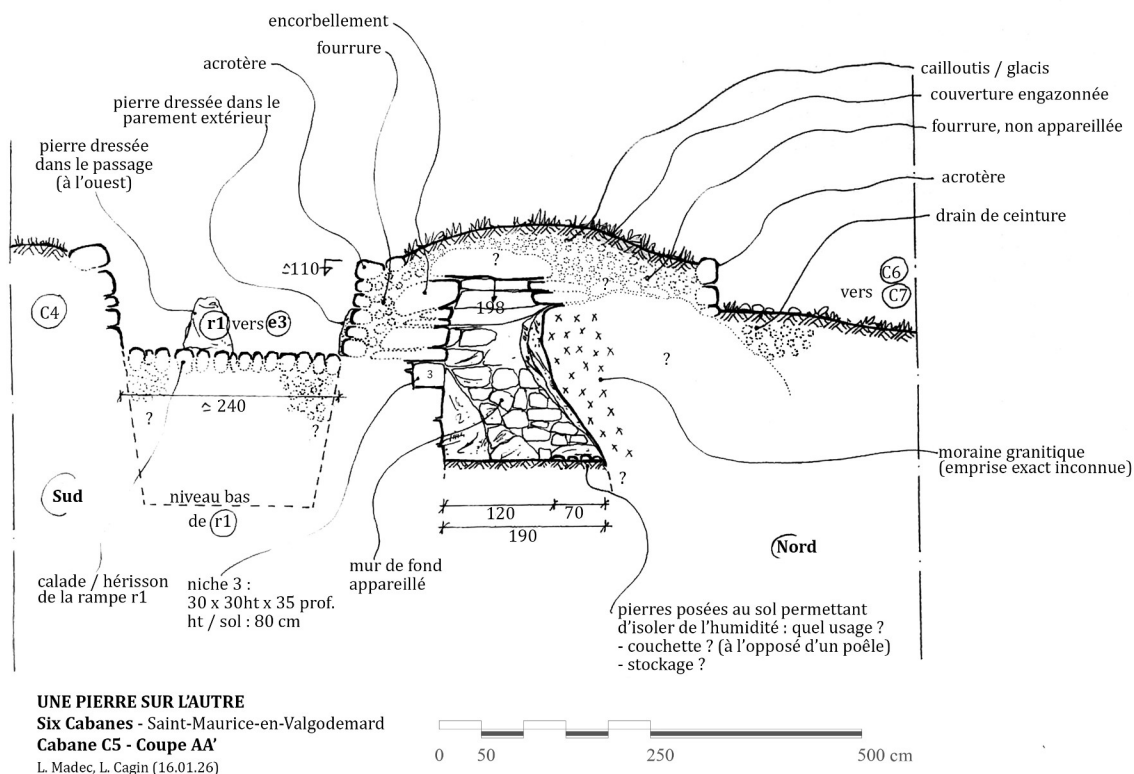


Fig. 07 : Vue en coupe – AA'.

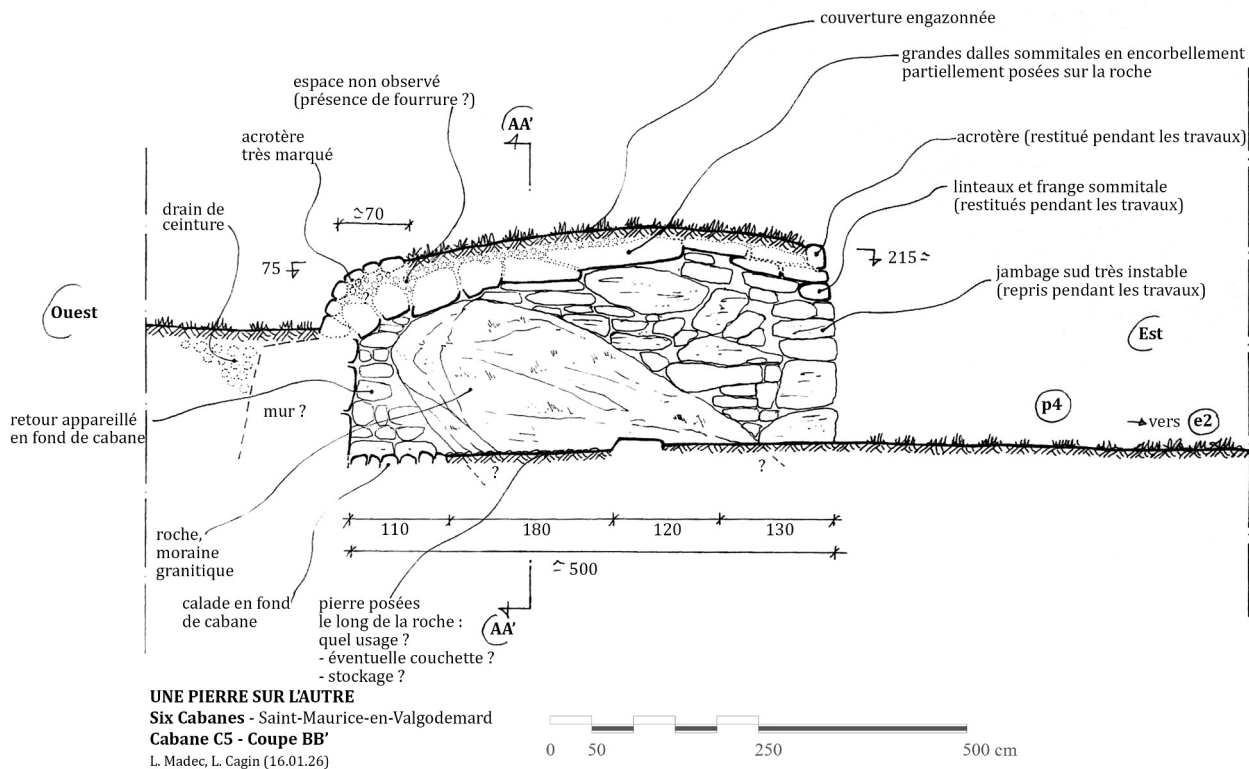


Fig. 08 : Vue en coupe – BB'.



Fig. 09 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C5.



RU_HA_StMV_6C_06

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_06

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la façade principale, est. / Fig. 02 : Vue intérieur et des bancs latéraux.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C6 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C6 correspond au type d'implantation identifié I1 : seul le mur du fond est dans la pente.

Orientation – La cabane C6 appartient au type référencé O3 : orientées vers l'est.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Il s'agit d'une cabane simple, dont l'entrée est orientée vers l'est. En partie nord-ouest, elle est entourée par l'effondrement de la cabane C7, et une partie de l'arrière de la cabane se poursuit dans l'appareillage du mur de soutènement stp7(c). En partie nord-est, le mur latéral se prolonge en un muret (Cl1b) matérialisant l'entrée depuis le nord vers l'intérieur de l'enclos, jusqu'à la plateforme* p4b (cf. plan de masse). Côté est, l'entrée est marquée par le mur de clôture Cl2. La cabane est constituée exclusivement de pierres provenant du site.

Vue depuis la façade principale où se trouve la porte, les murs latéraux ne sont pas symétriques (cf. L. CAGIN, L. MADEC, 2026 a).

Forme extérieure (plan au sol ; forme en partie haute)

Forme quadrangulaire en partie basse et arrondie en partie haute, au niveau de la couverture.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan quadrangulaire au sol avec le mur de fond en cul-de-four*. L'encorbellement* des murs permet de passer à une voûte en nef-de-navire*.

Surface intérieure

Environ 6,6 m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Sol : en terre battue. Des pierres sont également posées au sol de manière éparse, sans certitude qu'elles soient liées à un véritable dallage du sol.

Fondations : posées sur la moraine (visible en intérieur le long du mur latéral sud).

En partie extérieure, le long du mur latéral sud également, les travaux ont permis de découvrir un appareillage affleurant le sol, sur environ 100 cm.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Murs de la façade principale épais d'env. 100 cm. Granulométrie globalement de plus faible dimension que pour les autres cabanes. Le type d'appareillage diffère par rapport aux autres cabanes du site : l'assise est plus horizontale et régulière. Il s'agit d'un "tic" de construction différent, qui s'adapte moins à la pierre locale, lui imposant une technique plus "rationalisante". Par ailleurs, les assises de l'appareillage sont globalement en léger dévers vers l'avant, comme suivant le sens de la pente.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Encorbellement en nef-de-navire renversée : « Une cabane parallélépipédique, formée de deux parois encorbellées ou demi-voûtes opposées symétriquement et interrompues par un plafond de grandes dalles, donnant un espace intérieur en forme de nef renversée visible dès l'entrée, les côtés de celle-ci n'étant que l'intersection des plans obliques des encorbellements avec le plan vertical de la façade. » [C. LASSURE, 2024].

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

La partie sommitale où se rejoignent les deux encorbellements, formant nef-de-navire, est fermée par de grandes dalles métriques. L'extrados est recouvert d'une couche de cailloutis* de petite granulométrie, qui fait l'interface avec une couverture enherbée. Sur les pourtours, un dispositif que nous avons nommé acrotère*, constitué de pierres de moyenne granulométrie, s'élève à partir la frange sommitale* et forme une retenue à la fourrure* qui vient remplir l'espace situé entre le sommet de l'extrados et l'acrotère. Cette fourrure périphérique permet aussi de lester l'extrados des encorbellements. Ce dispositif de toiture forme *in fine* une toiture plate, avec une double pente : latéralement vers le sud ou le nord selon les cabanes, et systématiquement vers l'est où se trouve la porte d'entrée. Dans le cas de la cabane C6, la pente latérale est orientée vers le nord.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Le système de couverture précédemment expliqué permet une bonne gestion de l'eau : par absorption par le couvert végétal, puis par écoulement à travers la fourrure, qui fait ici office de drain* aéré, non appareillé. La construction par encorbellement permet ensuite l'écoulement de l'eau sur l'extrados de la voûte jusqu'au niveau de la frange sommitale. L'intérieur de la cabane reste relativement sain.

Un drain de ceinture* d'environ 120 cm permet l'écoulement de l'eau autour de la cabane pour sa partie semi enterrée dans la pente de la moraine. Il est visible en partie arrière de la cabane.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

La frange sommitale s'arrête à env. 115 cm de hauteur par rapport au sol. Cela correspond également à la hauteur du linteau de la porte et à la hauteur du terrain à soutenir en partie arrière, à l'ouest.

Les murs sont poursuivis d'acrotères qui ceignent la couverture enherbée.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C6 correspond au type référencé P1. a. : Porte à droite (vue de l'extérieur) dont le jambage droit est constitué de l'arrêt du mur latéral. Elle est marquée d'un seuil en pierre, légèrement surélevé par rapport au sol extérieur.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

La porte est relativement irrégulière. Le jambage nord est dans la continuité du mur latéral nord mais forme un léger retour vers le sud. Cette avancée rétrécit le passage de la porte jusqu'à 35 cm en son centre, lorsque, côté extérieur, il mesure encore 50 cm. Cette cabane est, de fait, difficile d'accès.

La porte est surmontée d'un linteau simple. Des trous de part et d'autre dans les jambages témoignent d'un ancien dispositif de fermeture.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Les cabanes du site des Six cabanes ne comportent aucune baie.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

- Trou de passage du tuyau de poêle, visible sur le parement intérieur sud-est de la cabane (à gauche en rentrant) ;
- Plusieurs niches :
 - Niche 1 : hauteur 20 cm ; largeur 30 cm ; profondeur 40 cm. Hauteur/sol : 156cm.
 - Niche 2 (comblée) : hauteur 50 cm ; largeur 40 cm ; profondeur : inc. Hauteur/sol : env. 2 cm.
- Sol caladé au niveau du retour sud-est, (à gauche en rentrant) : il s'agit d'une possible rehausse liée à l'emplacement du poêle ;
- Bancs en pierre placés de part et d'autre au centre de la cabane.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

R.à.S.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Ensemble des désordres repris en 2025 par *Une pierre sur l'autre* :

- Le parement extérieur de la façade principale est fragile
- Le parement est en partie éboulé sur les murs latéraux nord et sud
- Des mottes de terre sont à reprendre en toiture
- Le couronnement est irrégulier et fragile
- Le mur de fond en cul-de-four témoigne d'une potentielle ancienne zone de reprise (à moins qu'il ne s'agisse d'une niche comblée ?)
- Jambages de la porte fragiles

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

Hypothèse : Cette cabane pourrait être une construction plus récente que la cabane 7, ou le fruit du remaniement d'une structure (une cabane ?) antérieure associée à la cabane 7. L'indice de ces hypothèses réside dans la présence d'anomalies en liaison et de raccords d'appareillage au niveau de la jonction entre les deux cabanes au sud et à l'ouest de la cabane 6.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue des bancs latéraux.

Fig. 04 : Vue de la partie nord, après travaux, dont le parement extérieur se prolonge en muret.

Fig. 05 : Découverte de chantier : un parement le long du mur latéral sud (fondations ? espace de reprise ?).

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 06 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C6.

UNE PIERRE SUR L'AUTRE

Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard

Cabane C6 - Coupe AA'

L. Madec, L. Cagin (16.01.26)

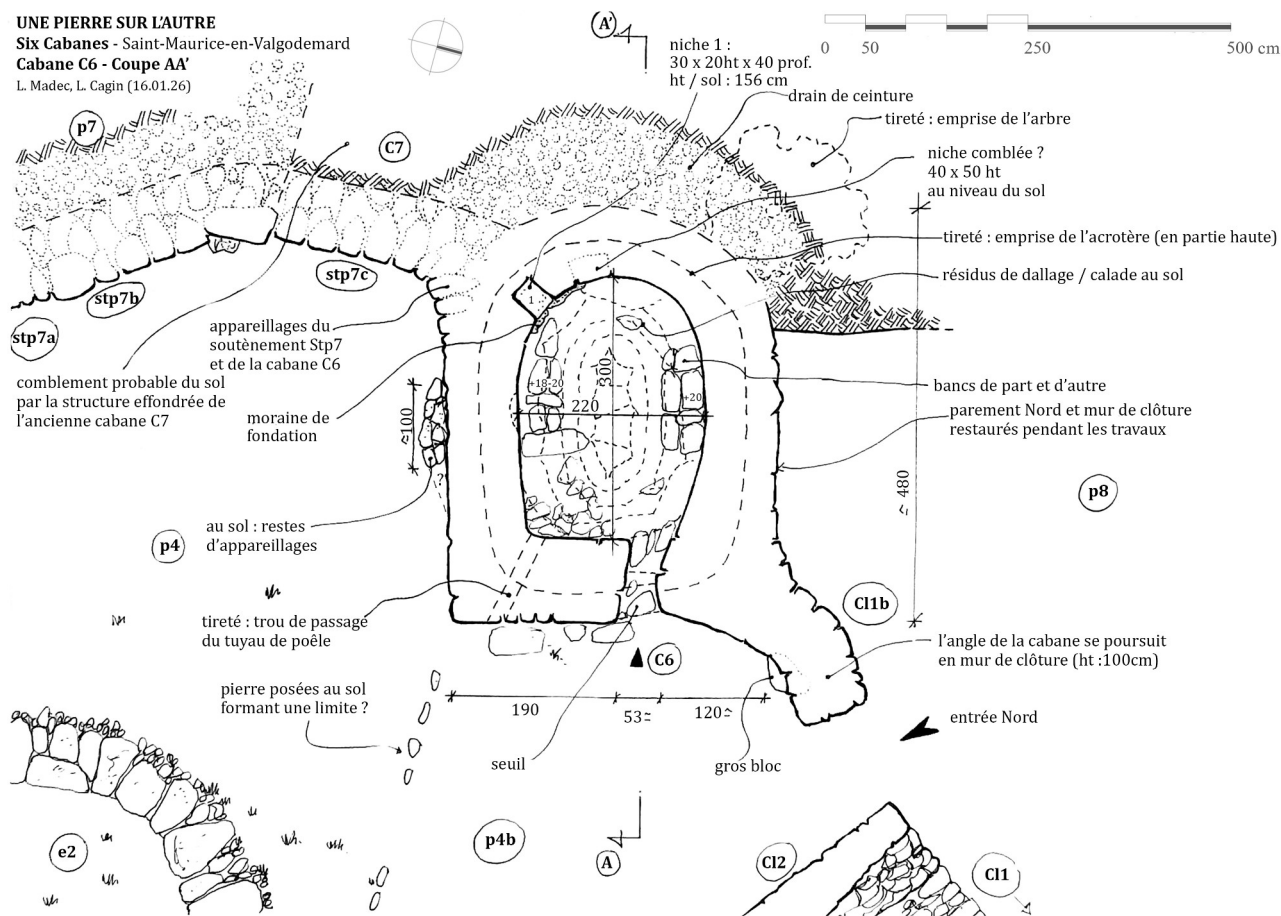
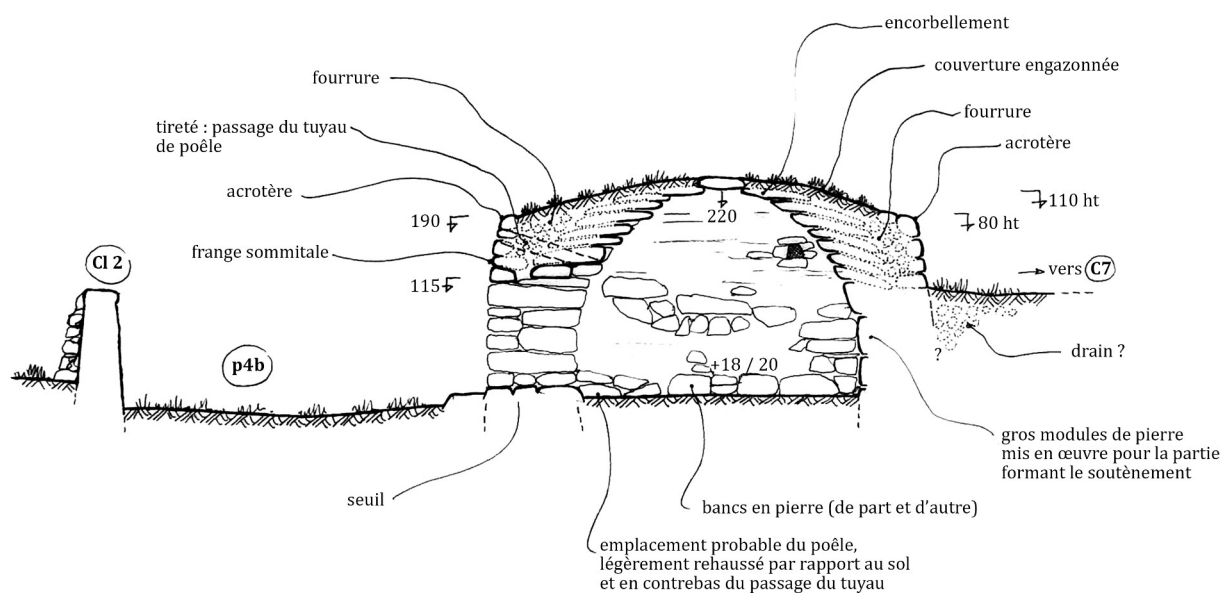


Fig. 07 : Vue en plan.



UNE PIERRE SUR L'AUTRE

Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard

Cabane C6 - Coupe AA'

L. Madec, L. Cagin (16.01.26)



Fig. 08 : Vue en coupe AA'.



RU_HA_StMV_6C_07

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_07

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la cabane depuis l'est. / Fig. 02 : Vue de la cabane depuis le sud.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C7 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C7 correspond au type d'implantation identifié I2 : mur du fond et mur latéral de droite dans la pente.

Orientation – La cabane C7 appartient au type référencé O3 : la façade comprenant la porte est orientée vers l'est.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Il s'agit d'une cabane simple, dont l'entrée devait être orientée vers l'est, comme les autres cabanes du site. A ce jour, la cabane est ruinée. Seuls restent en élévation :

- Le mur du fond en cul-de-four,
- Une partie des murs latéraux jusqu'à leur frange sommitale*,
- Une partie de la chaîne d'angle sud-est,
- Quelques pierres d'encorbellement* dont une grande dalle démarrant l'intrados de la voûte.

Forme extérieure (plan au sol ; forme en partie haute)

Les vestiges actuels de la cabane témoignent d'une forme quadrangulaire en partie basse. La partie haute est quant à elle inconnue, mis à part une grande dalle de couverture.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan quadrangulaire au sol avec le mur de fond en cul-de-four. La partie haute est, quant à elle, inconnue, mis à part une grande dalle en départ d'encorbellement au-dessus du cul-de-four.

Surface intérieure

Environ 8 m² (déduction d'après les vestiges).

Destination, usages (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Le sol d'usage actuel de la cabane correspond au niveau des plateformes* attenantes : p7c et p7b.

Le sol d'usage initial de la cabane est comblé ; il devrait se trouver env. 100 cm plus bas. Sa nature exacte nous est inconnue. Fondations : inconnues (probablement posé contre ou sur la moraine).

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Relativement inconnu. Seules quelques assises sont encore visibles en élévation sur les murs latéraux et le mur du fond. La granulométrie est décimétrique (contrairement aux dalles d'encorbellement, métriques).

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

On devine des départs d'encorbellement sur les murs latéraux nord et sud. Seul reste en place une grande dalle d'encorbellement (sans doute la première, démarrant l'encorbellement depuis l'ouest).

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Un drain de ceinture* d'environ 120 cm permet l'écoulement de l'eau autour de la cabane. Il est visible en partie arrière de la cabane.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

D'après les vestiges de la cabane C7, l'entrée devait correspondre à la typologie n°P1. B : porte à gauche (vue de l'extérieur) dont le jambage gauche est constitué de l'arrêt du mur latéral.

Un vestige d'appareillage au sol nous fait poser l'hypothèse d'une calade devant la porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Le jambage sud-est, à l'état de vestige, comporte six assises de pierre, sur une hauteur de 120 cm. On suppose que le linteau devait se trouver à ce niveau, qui correspond à la frange sommitale.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

- Plusieurs « niches d'occasion* » ;

- Une niche de belle facture dans le mur de fond de la cabane :

Niche 1 : hauteur 33 cm ; largeur 38 cm ; profondeur 40 cm. Hauteur/sol (actuel) : 50 cm.

NB : la hauteur de cette niche par rapport au sol initial supposé (pierre d'appuis à env. 130cm de haut) pose la question de son usage. Correspond-elle à une ancienne typologie de niches positionnées sur le mur de fond ? Ou sous-entend-elle l'existence d'un « étage » à cette cabane initiale ou tout au moins un espace surélevé en mezzanine (couchette, stockage en hauteur, etc.) ?

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

R.à.S.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Observations faites au mois de mai-juin 2025 :

La cabane est ruinée et stable. Aucune intervention n'a semblé nécessaire durant les travaux. Seul le mur de soutènement attenant stp7c, qui ferme l'ancienne porte de la cabane, a été stabilisé [*cf.* L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

On peut émettre l'hypothèse selon laquelle : la cabane C7 a existé à un moment M du site des Six cabanes ; s'est effondrée – pour des raisons que nous ignorons – auto-générant le comblement de son sol intérieur (*cf.* Coupe AA'). La cabane C6 attenante est construite dans un moment constructif ultérieur, ainsi que le mur de soutènement stp7c qui permet justement de soutenir les poussées de terre et de l'éboulement de C7 [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b]. Le sol de C7 forme actuellement un cheminement entre les plateformes p7b et c (*cf.* Fig. 07).

NB : il est intrigant que la reconstruction ne se soit pas faite sur la ruine de C7. Pourquoi ? On peut émettre l'hypothèse d'un temps d'absence suffisamment long pour que l'hypothèse d'une reconstruction soit devenue difficile, et où la construction à neuf s'est avérée plus simple, plus avantageuse. Dans cette hypothèse, les grandes dalles d'encorbellement effondrées ont certainement été réemployées à cette occasion.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue de l'intérieur de la cabane et de la niche située sur le mur de fond.

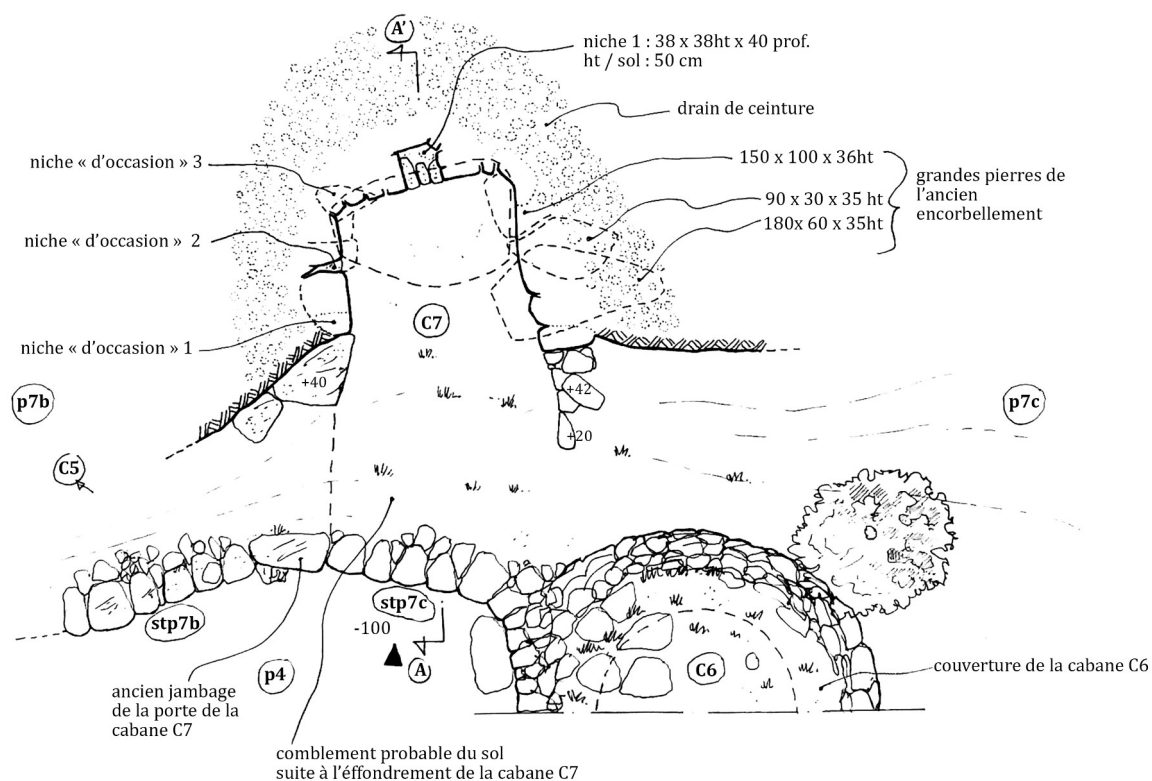
Fig. 04 : Vue des vestiges du mur latéral sud et du reste de chaîne d'angle sud-est (tout à gauche sur la photo).

Fig. 05 : Vue de la grande dalle d'encorbellement restante.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 06 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C7.



UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C7 - vue en plan
 L. Madec, L. Cagin (16.01.26)

Fig. 07 : Vue en plan.

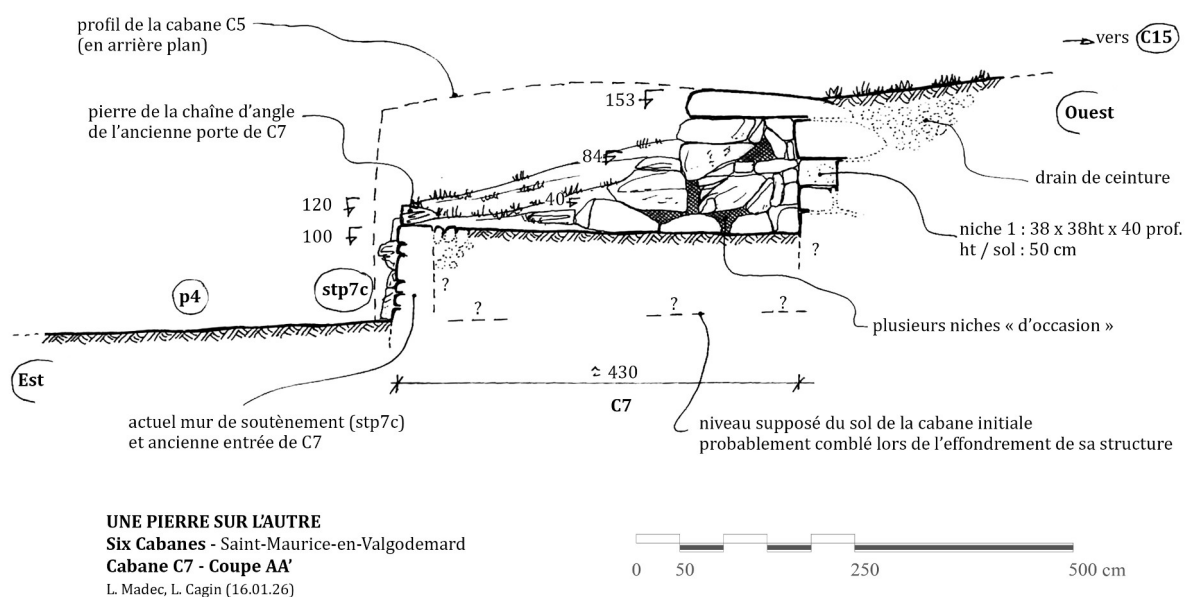


Fig. 08 : Vue en coupe – AA'.



RU_HA_StMV_6C_08

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_08

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la cabane C8 depuis l'est. / Fig. 02 : Vue depuis le dessus vers les vestiges du mur du fond.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement *(cultural, végétal, paysager, géologie)*

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C8 est installée dans le type de terrain identifié T3 : dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation *(dans la parcelle et / structures alentours)*

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C8 correspond au type d'implantation identifié I5 : seul le mur latéral de gauche est dans la pente.

Orientation – La cabane C8 appartient au type référencé O3 : la façade comprenant la porte est orientée vers l'est.

Un cheminement haut longe la cabane au sud (plateformes* 5) ainsi qu'à l'est : la cabane voisine C9 marque en son extrémité est le passage permettant d'accéder, en contrebas de la plateforme p5, à la plateforme p10. Le mur de clôture Cl2, au nord, est en continuité de l'appareillage du mur du fond de la cabane C8. En sa partie arrière, à l'ouest, la cabane forme également le mur de clôture à l'enclos e1 et fait la jonction avec le mur de soutènement stp5, au sud.

Aspect général *(cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)*

Il s'agit d'une cabane simple, à l'état de ruine. Il reste en élévation :

- Le mur de fond de la cabane, en cul-de-four*, et son départ d'encorbellement* ;
- Le mur nord (ruiné et éboulé en grande partie) ;
- Le mur sud (éboulé aussi) qui forme le soutènement entre les plateformes 5a et 5b.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Forme quadrangulaire en partie basse. Partie haute inconnue. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de la même typologie que les cabanes du site, au vu de ses dimensions : avec encorbellement en nef-de-navire*.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan quadrangulaire au sol avec le mur de fond en cul-de-four.

Surface intérieure

Environ 6 m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage (ruinée).

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Fondations, niveau et nature du sol intérieur inconnus : de nombreuses pierres éboulées en empêchent la lecture.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Départs d'encorbellement encore visible au niveau du cul-de-four.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Idem.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C8 correspond au type référencé P1. a : porte à droite (vue de l'extérieur) dont le jambage droit est constitué de l'arrêt du mur latéral.

On distingue en effet encore distinctement la chaîne d'angle nord-est, en continuité du mur latéral nord. Seuil inconnu.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Observations faites au mois de mai-juin 2025 : Cabane ruinée. Dans un état relativement stable.

ÉVOLUTION *(lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.)*

On note que la cabane C9 est venue s'accoler à la cabane C8, en partie est. La chaîne d'angle sud-est de la cabane C8 forme pour partie le départ du mur latéral nord de la cabane C9. Mur aujourd'hui ruiné en grande partie.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue de l'arase du mur du fond ouest.



Fig. 04 : Vue de l'arrière du mur du fond, depuis le sud : jonction avec le mur de clôture Cl2 (à gauche) et le mur de soutènement stp5 (à droite) – avant travaux.



Fig. 05 : Vue du mur latéral nord à la jonction avec le mur de clôture est Cl2.



Fig. 06 : Vue depuis le sud – après travaux.

UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Plan de masse - état après travaux
 L. Madec, L. Cagin (27.01.26)

Légende :
 c : cabane
 e : enclos
 p : plateforme
 cl : mur de clôture
 st : mur de soutènement
 r : rampe
 ▼ : accès, entrée

Fig. 07 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C8.

UNE PIERRE SUR L'AUTRE

Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabanes C8 & C9 - vue en plan

L. Madec, L. Cagin (16.01.26)

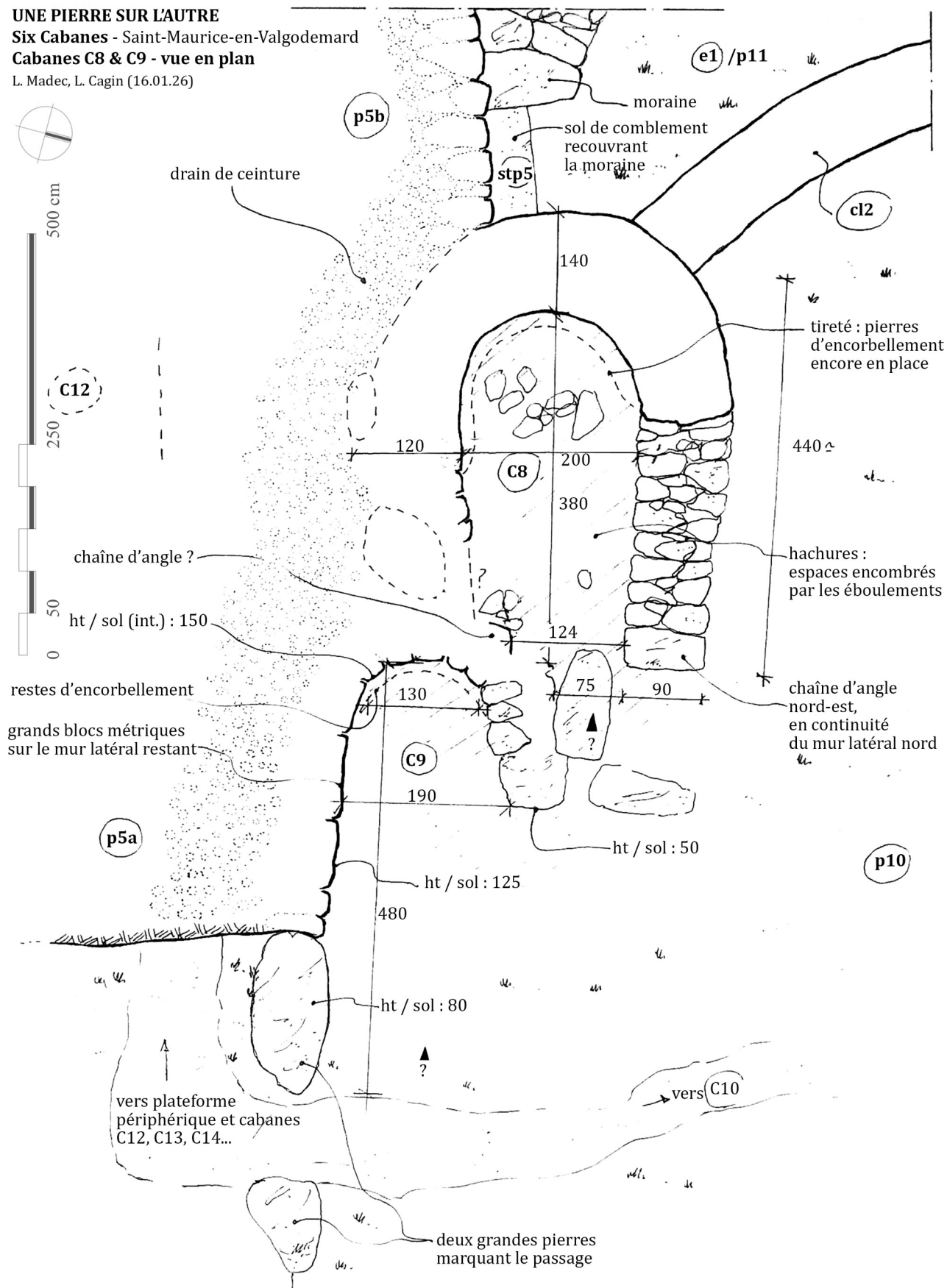


Fig. 08 : Vue en plan des cabanes C8 et C9.



RU_HA_StMV_6C_09

RÉFÉRENCIEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_09

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la cabane C9 depuis le nord-est. / Fig. 02 : Vue des vestiges de murs latéraux, depuis le nord.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C9 est installée dans le type de terrain identifié T3 : Dans le talus, issus d'un sol « construit », anthropique.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C9 correspond au type d'implantation identifié I5 : seul le mur latéral de gauche est dans la pente

Orientation – La cabane C9 appartient au type référencé O3 : la façade comprenant la porte est orientée vers l'est.

Le mur latéral nord qui en sa partie ouest (à proximité du cul-de-four*) est mitoyen à la cabane C8, correspondant pour sa part à la façade principale est. Un cheminement haut longe la cabane au sud (plateformes* 5) ainsi qu'à l'est : l'extrémité de la cabane C9 marque le passage permettant d'accéder, en contrebas, à la plateforme p10.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Il s'agit d'une cabane simple, à l'état de ruine. Il reste en élévation :

- Le mur de fond de la cabane, en cul-de-four, et son départ d'encorbellement ;
- Le début du mur latéral nord, en sa partie ouest, confondu avec les vestiges du mur de façade principale de la cabane C8 (façade est, comprenant l'entrée) (Cf. plans en fig. 7 et 8) ;
- Le mur latéral sud qui forme le soutènement entre les plateformes 5a et 5b.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Forme quadrangulaire en partie basse. Partie haute inconnue. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de la même typologie que les cabanes du site, au vu de ses dimensions : avec encorbellement en nef-de-navire*.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan *a priori* quadrangulaire au sol avec le mur de fond en cul-de-four.

Surface intérieure

Env. 6 m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage (ruinée).

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Niveau et nature du sol intérieur initial : inconnu. Les éboulements empêchent de distinguer le niveau d'usage. Le niveau actuel est en continuité avec le sol de la plateforme p10.

Les fondations sont posées *a priori* sur la moraine granitique.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Légers départs d'encorbellement* encore visibles au niveau du cul-de-four et sur les vestiges du mur latéral sud. Quelques blocs métriques visibles en partie basse du mur latéral sud. A l'extrémité est du mur latéral sud, se trouve une grande pierre métrique.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Idem.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

Typologie incertaine : les vestiges en place ne nous permettent pas d'affirmer la typologie de l'ouverture de la cabane. Cependant, à la vue de la grande pierre métrique, située à l'extrémité est du mur latéral sud, nous observons que celle-ci se situe bien dans le prolongement du mur latéral sud : cette grande pierre aurait-elle fait office de chaîne d'angle à la cabane et de jambage à la porte d'entrée ? Auquel cas, l'entrée correspondrait à la typologie P1. B : porte à gauche (vue de l'extérieur) dont le jambage gauche est constitué de l'arrêt du mur latéral. Seuil : inconnu.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)
Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)
Observations faites au mois de mai-juin 2025 : Cabane ruinée. Dans un état relativement stable.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)
On note que la cabane C9 est venue s'accoler à la cabane C8, en partie est. La chaîne d'angle sud-est de la cabane C8 forme pour partie le départ du mur latéral nord de la cabane C9, aujourd'hui détruit en grande partie.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue du mur latéral sud depuis l'est.
Fig. 04 : Vue du mur mitoyen entre C9 et C8.



Fig. 05 : Vue du mur du fond en cul-de-four.
Fig. 06 : Vue des pierres d'encorbellement au niveau du cul-de-four, depuis le sud.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 07 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C9.

UNE PIERRE SUR L'AUTRE

Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard

Cabanes C8 & C9 - vue en plan

L. Madec, L. Cagin (16.01.26)

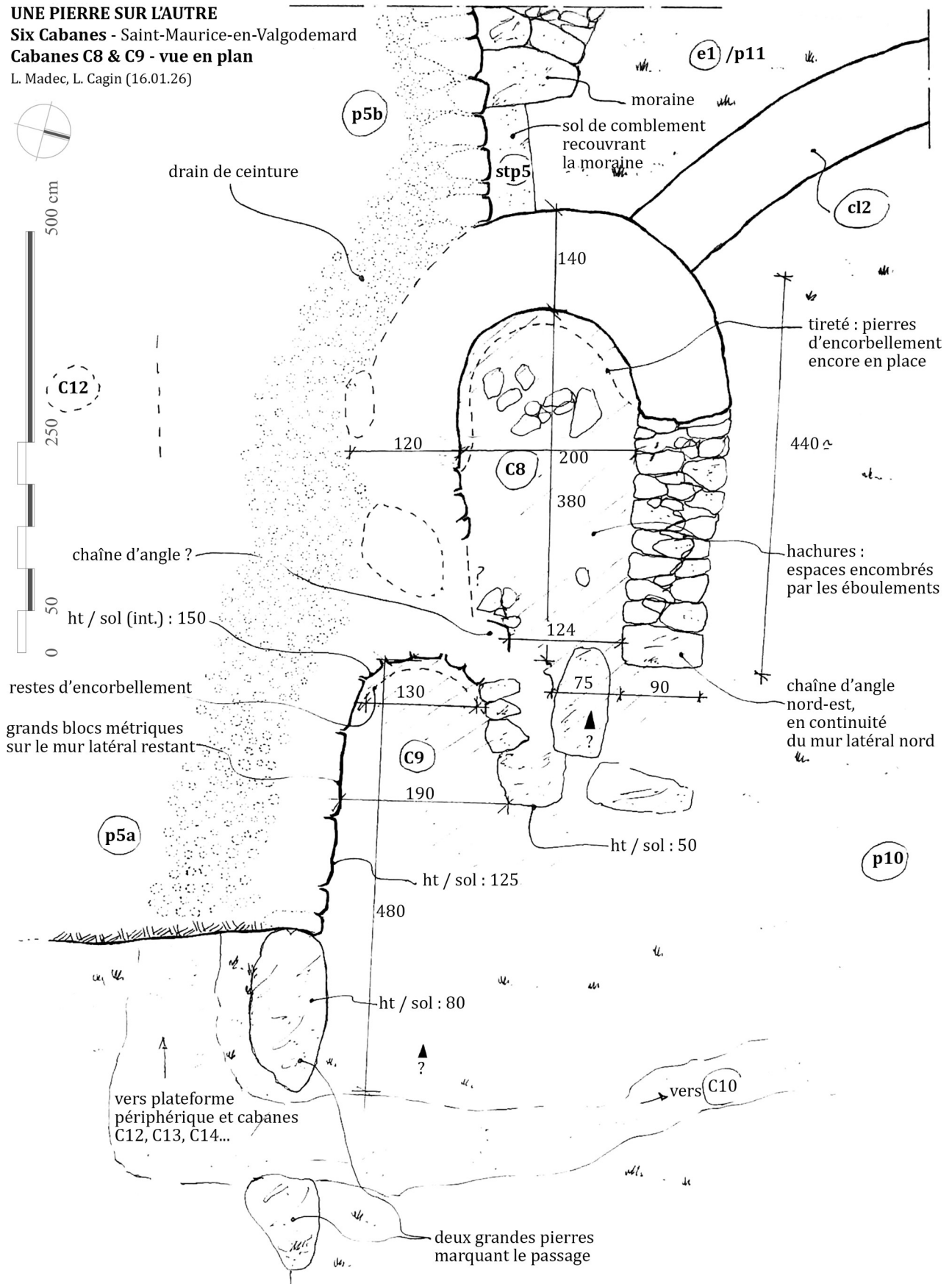


Fig. 08 : Vue en plan des cabanes C8 et C9.



RU_HA_StMV_6C_10

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_10

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la cabane C10 depuis l'est. / Fig. 02 : Vue depuis l'intérieur de la cabane, vers la porte.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C10 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C10 correspond au type d'implantation identifié I1 : seul le mur du fond est dans la pente.

Orientation – La cabane C10 appartient au type référencé O3 : la façade comprenant la porte est orientée vers l'est.

Cette cabane (ainsi que la C11) se situe en dehors de l'ensemble formé par l'espace central* sur lequel ouvrent les cabanes C1 à C6. Cette cabane lui est périphérique et dispose de son propre enclos e5 (cf. Fig. 6) situé en contrebas (cf. Evolutions).

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Il s'agit d'une cabane simple, isolée, dont l'entrée est orientée vers l'est. La cabane est constituée exclusivement de pierres provenant du site. Sa volumétrie extérieure est d'env. 400 x 350 cm, pour une hauteur maximale d'env. 250 cm.

Dans le prolongement de sa façade principale, vers le nord-est et vers le sud-est, se trouvent deux murets de soutènement d'une hauteur de 60 à 95 cm (cf. plan de masse).

Contrairement aux autres cabanes du site, la cabane C10 (ainsi que la C11) ne comportent pas de couverture enherbée. La couverture est constituée de grandes pierres métriques (cf. Couverture).

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Forme quadrangulaire en partie basse et arrondie en partie haute, au niveau de la couverture.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan quadrangulaire au sol avec le mur de fond en cul-de-four*. L'encorbellement* des murs permet de passer à une voûte en nef-de-navire*.

Surface intérieure

Environ 4,5 m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Sol : en terre battue. Les fondations : posées sur la moraine. On distingue un affleurement de moraine en partie sud-ouest à l'intérieur de la cabane ; et la reprise de la partie sud-est de la cabane a permis la lecture des fondations (voir Fig. 04).

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Mur de la façade principale d'inégale largeur : en partie sud, env. 100 cm ; en partie nord, env. 80 cm.

La granulométrie des pierres des murs est importante : on rencontre de nombreuses pierres métriques.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Encorbellement en nef-de-navire renversée, formée de grandes pierres métriques : « Une cabane parallélépipédique, formée de deux parois encorbellées ou demi-voûtes opposées symétriquement et interrompues par un plafond de grandes dalles, donnant un espace intérieur en forme de nef renversée visible dès l'entrée, les côtés de celle-ci n'étant que l'intersection des plans obliques des encorbellements avec le plan vertical de la façade. » [C. LASSURE, 2024].

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

La partie sommitale où se rejoignent les deux encorbellements, formant nef-de-navire, est fermée par de grandes dalles métriques. Contrairement aux autres cabanes du site, la couverture de la cabane C10 (ainsi que la C11) ne comporte pas de couvert végétal. Les dispositifs rencontrés sur les autres cabanes (acrotère*, fourrure*, cailloutis*, etc. Cf. fiches de cabanes C3 à C6) n'ont pas été mis en œuvre.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

La construction en encorbellement permet l'écoulement de l'eau sur l'extrados de la voûte. La cabane présentant plusieurs lacunes de pierres sommitales, l'eau a tout de même pu ruisseler jusqu'à l'intérieur. Un drain de ceinture* d'environ 120 cm permet l'écoulement de l'eau autour de la cabane pour sa partie semi enterrée dans la pente de la moraine.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

La frange sommitale* s'arrête à env. 110-120 cm de hauteur par rapport au sol. Cela correspond également à la hauteur du linteau de la porte et à la hauteur du terrain à soutenir en partie arrière, à l'ouest.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

L'entrée de la cabane C10 correspond à la typologie n°P2 : porte centrée, avec jambages latéraux dédiés, constitués de l'appareillage de la façade principale. La présence d'un seuil est incertaine (présence de pierres éboulées à l'entrée, laissés en place par souci archéologique lors de la restauration de la cabane).

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

La porte est de forme rectangulaire, aux jambages droits en pierres crues. Pas de dispositif de décharge particulier. Deux linteaux successifs dans l'épaisseur du mur.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Les cabanes du site des Six cabanes ne comportent aucune baie.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

- Trou de passage du tuyau de poêle, visible dans le mur nord-est de la cabane (à droite en rentrant)
- Plusieurs niches :
 - Niche 1 : hauteur 25 cm ; largeur 50 cm ; profondeur 45 cm. Hauteur/sol : 65 cm.
 - Niche 2 : hauteur 20 cm ; largeur 35 cm ; profondeur : 45 cm. Hauteur/sol : 20 cm.
 - Niche 3 : hauteur 35 cm ; largeur 37 cm ; profondeur : 55 cm. Hauteur/sol : 90 cm.
- Niche « d'occasion* »
- Pierre en corbeau, permettant de poser des objets, dans le mur latéral nord : largeur 27 cm x longueur 25 cm. Hauteur / sol : 125 cm.
- Le long du mur latéral nord, en partie extérieure, se trouve une petite forme circulaire appareillée de pierres (celle-ci a été fermée durant les travaux par souci de solidité).

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

R.à.S.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Ensemble des désordres repris en 2025 par *Une pierre sur l'autre* :

- Plusieurs grandes pierres sommitales lacunaires
- Jambages fragiles
- Murets de soutènements nord-est et sud-est partiellement éboulés, façade en partie lacunaire.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

- Cette cabane (ainsi que la C11) se situe en dehors de l'ensemble formé par l'espace clos sur lequel ouvrent les cabanes C1 à C6. Il est probable que cette situation périphérique s'explique par une temporalité de construction ultérieure [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].
- Possible travaux antérieurs de reprise du cul-de-four.
- Des traces de suie sont visible au niveau de l'intrados.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue du trou de passage du tuyau de poêle, dans la façade est, en partie nord.

Fig. 04 : Fondation découverte lors de la restauration de la partie sud-est de la cabane.

Fig. 05 : Vue de la pierre placée en corbeau sur le mur intérieur latéral nord.

RELEVÉ GRAPHIQUE

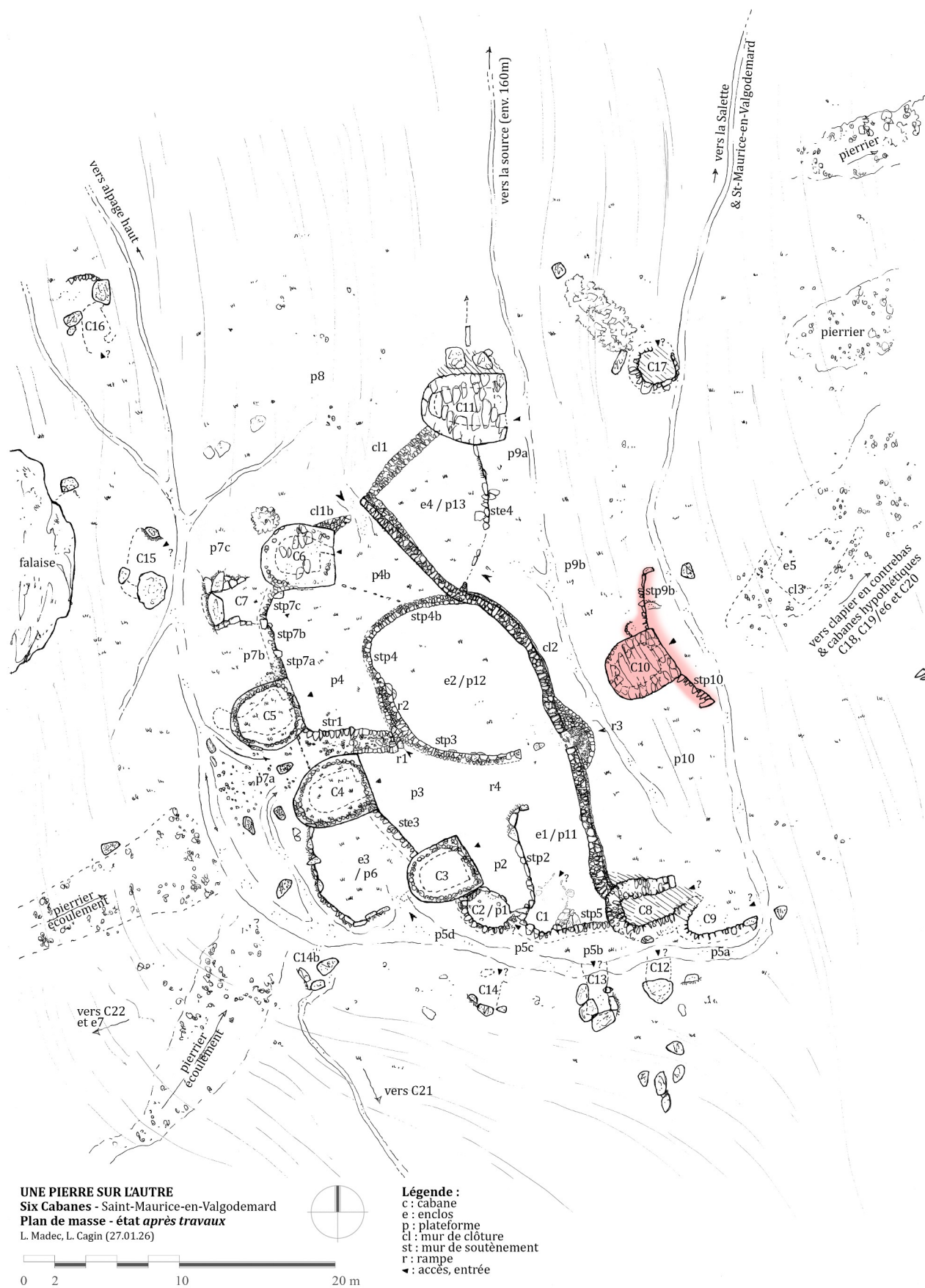


Fig. 06 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C10.

UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C10 - vue en plan
 L. Madec, L. Cagin (16.01.26)

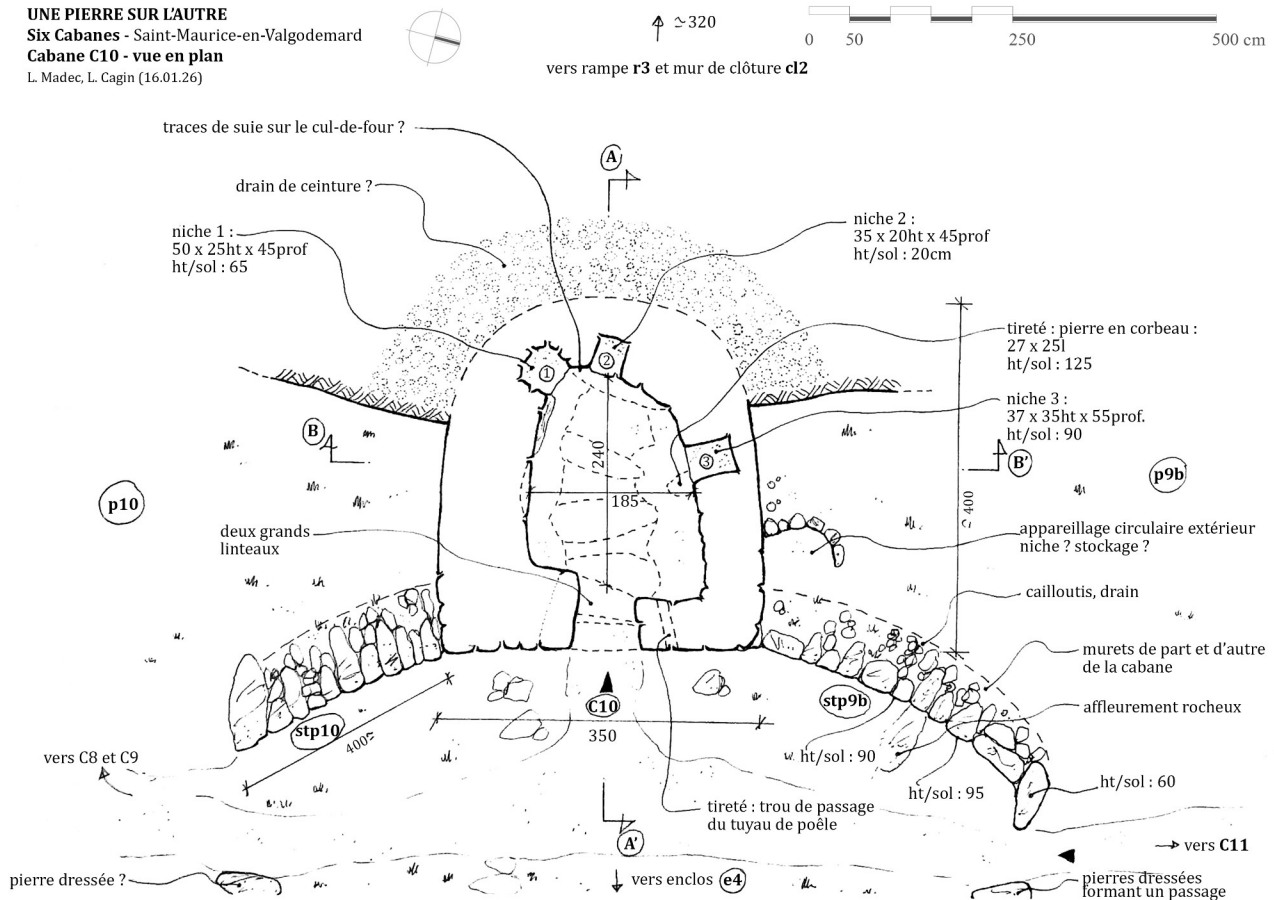


Fig. 07 : Vue en plan.

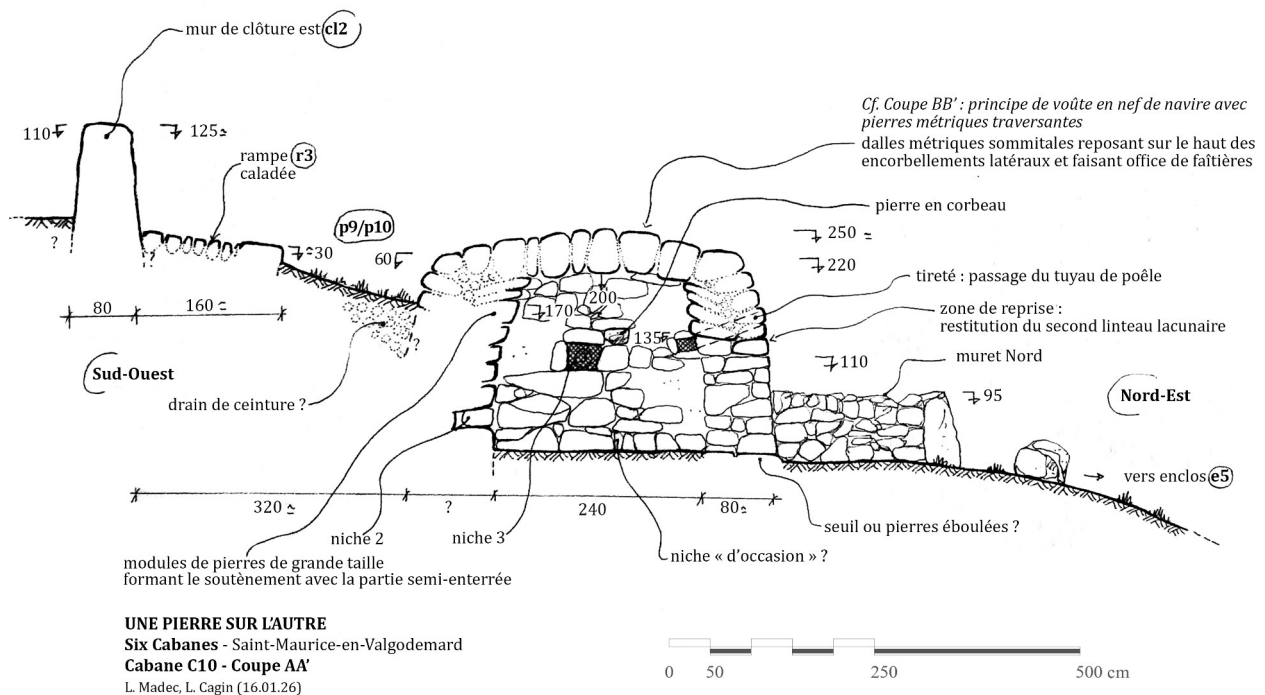


Fig. 08 : Vue en coupe – AA'.

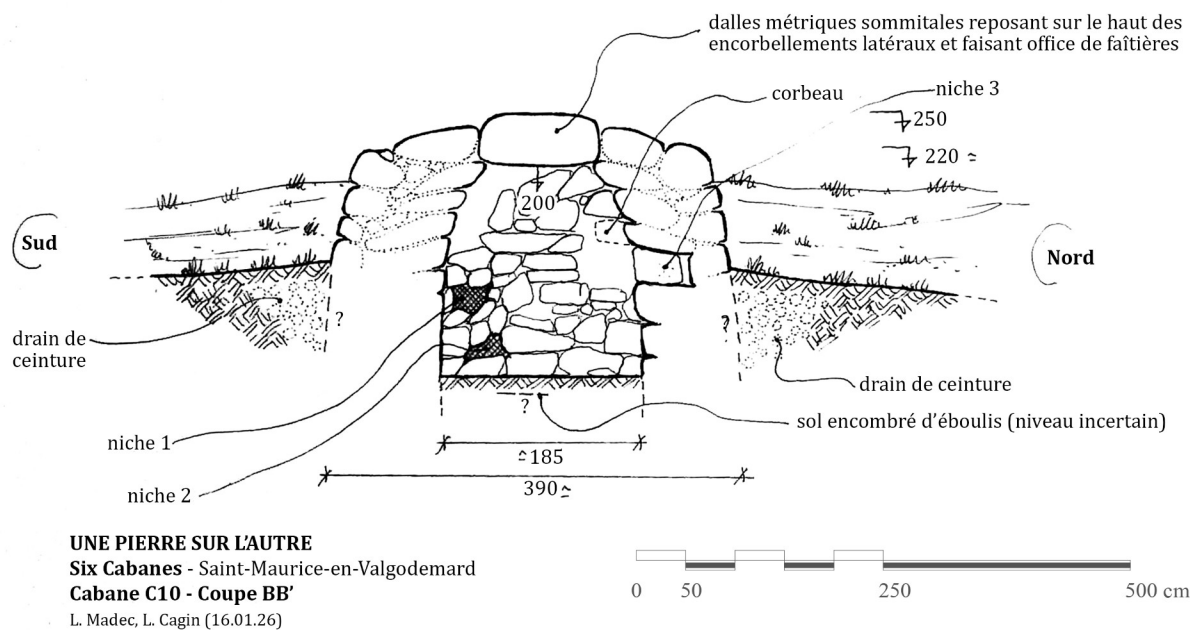


Fig. 09 : Vue en coupe – BB'.



RU_HA_StMV_6C_11

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_11

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue la façade principale est. / Fig. 02 : Vue des niches situées sur le mur latéral nord.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C11 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C11 correspond au type d'implantation identifié I1 : seul le mur du fond est dans la pente.

Orientation – La cabane C11 appartient au type référencé O3 : la façade comprenant la porte est orientée vers l'est.

Cette cabane (ainsi que la C10) se situe en dehors de l'ensemble formé par l'espace central* sur lequel ouvrent les cabanes C1 à C6 (cf. Évolution). A proximité de la cabane, au sud, on rencontre un autre enclos (e4) et son mur de soutènement correspondant (ste4). En partie arrière, au sud-ouest, un mur de clôture (Cl1) vient fermer l'enclos en sa partie nord, et rejoint le mur de clôture Cl2 (cf. plan de masse en Fig. 06). Au niveau du mur latéral nord, se trouvent deux grandes pierres métriques.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Il s'agit d'une cabane simple, isolée, constituée exclusivement de pierres provenant du site. Sa volumétrie extérieure est d'env. 600 x 450 cm, pour une hauteur maximale d'env. 230 cm. Contrairement aux autres cabanes du site, la cabane C11 (ainsi que la C10) ne comporte pas de couverture enherbée. Celle-ci est constituée de grandes pierres métriques (cf. Couverture).

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Forme quadrangulaire en partie basse et arrondie en partie haute, au niveau de la couverture.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Plan quadrangulaire au sol avec le mur de fond en cul-de-four*. L'encorbellement* des murs permet de passer à une voûte en nef-de-navire*.

Surface intérieure

Environ 10 m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé : usage précis inconnu. Usage contemporain : cabane d'alpage.

ÉLEMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Sol : terre battue et cailloux affleurants (possible dallage ou calade au sol). Fondations : inconnues.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Le mur de la façade principale (est) mesure env. 80 cm d'épaisseur. Le mur du fond (ouest) mesure env. 120 cm d'épaisseur. Les murs latéraux ne sont pas d'égale épaisseur. Le mur latéral sud mesure env. 90 cm ; le mur latéral nord mesure env. 120 cm. La granulométrie des pierres des murs est importante : on rencontre de nombreuses pierres métriques.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Encorbellement en nef-de-navire renversée, formée de grandes pierres métriques : « Une cabane parallélépipédique, formée de deux parois encorbellées ou demi-voûtes opposées symétriquement et interrompues par un plafond de grandes dalles, donnant un espace intérieur en forme de nef renversée visible dès l'entrée, les côtés de celle-ci n'étant que l'intersection des plans obliques des encorbellements avec le plan vertical de la façade. » [C. LASSURE, 2024].

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

La partie sommitale où se rejoignent les deux encorbellements, formant nef-de-navire, est fermée par de grandes dalles métriques. Contrairement aux autres cabanes du site, la couverture de la cabane C11 (ainsi que la C10) ne comporte pas de couvert végétal. Les dispositifs rencontrés sur les autres cabanes (acrotère*, fourrure*, cailloutis*, etc. - cf. fiches des cabanes C3 à C6) n'ont pas été mis en œuvre.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

La construction en encorbellement permet l'écoulement de l'eau sur l'extrados de la voûte. La cabane présente quelques lacunes, mais surtout de grosses déformations de structure, visibles dans l'affaissement des encorbellements, l'eau a ainsi tout de même pu ruisseler jusqu'à l'intérieur.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

La frange sommitale* s'arrête à env. 150 cm de hauteur par rapport au sol. Cela correspond également à la hauteur du linteau de la porte et à la hauteur du terrain à soutenir en partie arrière, à l'ouest.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C11 correspond au type référencé P1. b. : porte à gauche (vue de l'extérieur) dont le jambage gauche est constitué de l'arrêt du mur latéral.

La présence d'un seuil est incertaine, sans rupture de niveau entre l'intérieur et l'extérieur.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

La porte est de forme rectangulaire, aux jambages droits en pierre crue. Pas de dispositif de décharge particulier. Deux linteaux successifs dans l'épaisseur du mur. Pas de dispositif de fermeture.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Les cabanes du site des Six cabanes ne comportent aucune baie.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

- Trou de passage du tuyau de poêle, visible dans le mur nord-est de la cabane (à droite en rentrant)
- De nombreuses niches (*cf. Vue en plan*) :
 - Niche 1 : hauteur 27 cm ; largeur 37 cm ; profondeur 33 cm. Hauteur/sol : 72 cm.
 - Niche 2 : hauteur 29 cm ; largeur 23 cm ; profondeur : 38 cm. Hauteur/sol : 50 cm.
 - Niche 3 : hauteur 11 cm ; largeur 30 cm ; profondeur : 30 cm. Hauteur/sol : 73 cm.
 - Niche 4 : hauteur 26 cm ; largeur 30 cm ; profondeur : 35 cm. Hauteur/sol : 103 cm.
 - Niche 5 : hauteur 34 cm ; largeur 27 cm ; profondeur : 38 cm. Hauteur/sol : 103 cm.
 - Niche 6 : hauteur 25 cm ; largeur 30 cm ; profondeur : 38 cm. Hauteur/sol : 44 cm.
 - Niche 7 : hauteur 30 cm ; largeur 30 cm ; profondeur : 45 cm. Hauteur/sol : 35 cm.
 - Niche 8 : hauteur 15 cm ; largeur 60 cm ; profondeur : 60 cm. Hauteur/sol : 23 cm.
- Plusieurs « niches d'occasion* »

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

R.à.S.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Attention : Cabane dangereuse, instable !

Désordres repérés en mai-juin 2025 :

- Quelques lacunes de pierres sommitales, mais surtout de grosses déformations de l'appareillage lié au mouvement de la structure. La structure est distendue, présentant un maillage de pierre ajouré.
- Certaines grandes pierres métriques ne reposent plus que sur des appuis très précaires.
- De nombreuses pierres de l'encorbellement sont désormais en contre-pondage* (sans doute suite à des affaissements de la structure)
- La façade principale (est) est très dégradée : de nombreuses pierres se sont effondrées générant des instabilités
- Le premier linteau de la porte est lacunaire
- Le mur latéral nord est partiellement éboulé en extérieur, jusqu'en couverture ; le parement intérieur est également instable (les lignes d'assises semblent avoir subi un glissement, sans doute lié aux effondrements extérieurs).

NB : la cabane C11 fait l'objet d'un projet de démolition afin de bâtir, en lieu et place, une nouvelle cabane de berger répondant aux critères contemporains d'usage et de confort pour le travail en alpage. Ce projet est mené par la commune de Saint-Maurice-en-Valgodemard et le Parc des Écrins.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

Il est probable que cette situation périphérique s'explique par une temporalité de construction ultérieure [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

Possible travaux antérieurs de reprise :

- Au niveau du cul-de-four : un appareillage semble avoir été mis en œuvre pour remettre en charge le fond de la cabane
- Contre le mur est, côté intérieur : un appareillage semble avoir été mis en œuvre pour remettre en charge l'entrée de la cabane.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue de la cabane et de l'enclos attenant depuis le sud.

Fig. 04 : Vue des niches situées sur le mur latéral sud.



Fig. 05 : Vue du cul-de-four, depuis la porte d'entrée, et grandes dalles sommitales en contre-pendage.

Fig. 06 : Vue du mur est depuis l'intérieur : zone de reprise ; niches déformées ; trou de passage du tuyau de poêle.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 07 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C11.

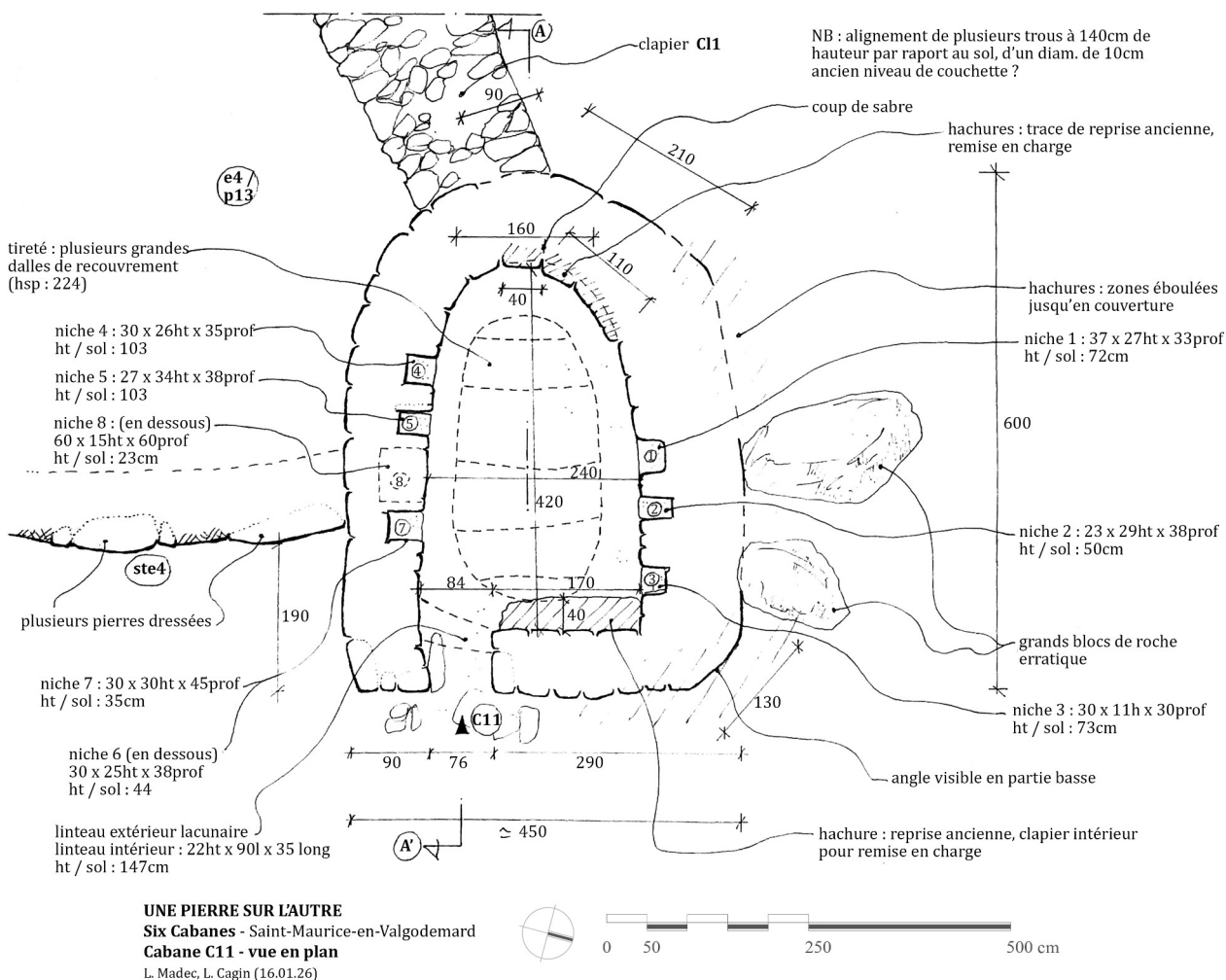


Fig. 08 : Vue en plan.

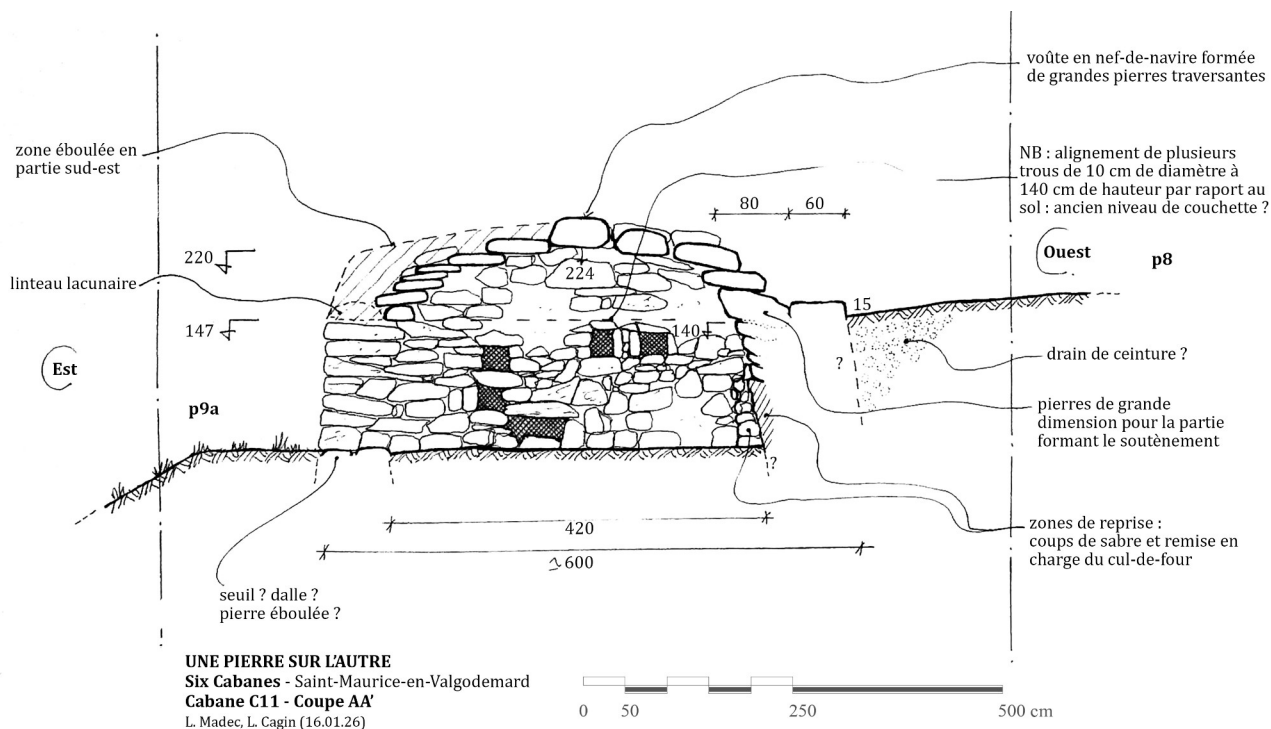


Fig. 09 : Vue en coupe - AA'.



RU_HA_StMV_6C_12

RÉFÉRENCIEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_12

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue des vestiges de la cabane C12 depuis l'enclos e1, au nord.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement *(cultural, végétal, paysager, géologie)*

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. Le site s'inscrit dans un cirque naturel dans la moraine dont la partie haute est fermée par la falaise de granite. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C12 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation *(dans la parcelle et / structures alentours)*

Les cabanes C12 à C16 auraient été construites sur la base de roches erratiques affleurantes, qui permettraient alors d'en constituer le fond ou l'amorce de couverture. Le talus de la moraine serait ensuite plus ou moins terrassé et creusé pour permettre leur construction.

Les vestiges de la cabane C12 se trouvent en partie sud du site, à proximité immédiate des cabanes C8 et C9, à la perpendiculaire de la cabane C8 sur laquelle elle débouche.

Aspect général *(cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)*

Vestiges de cabane, appuyée contre la moraine. On distingue encore :

- un appui sur la moraine, sur environ 180 cm, servant de base à la cabane,
- un appareillage de pierres en fond, en forme de cul-de-four*, situé sous le niveau de la moraine,
- deux démarcations latérales de pierre, marquant les vestiges des murs latéraux,

NB : A proximité immédiate, on distingue l'alignement de deux pierres dressées, alignées dans l'axe de la cabane, dont l'une en orthostate.

Forme extérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

A l'état de vestige.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)
A l'état de vestige.

Surface intérieure
Inconnue. Surface du vestige : env. 2,5 x 2,5 m, soit env. 6m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)
Usage passé hypothétique : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)
Inconnu. Le sol de la cabane C12 a été comblé, certainement, par sa propre ruine, et son niveau actuel constitue le sol d'usage de la plateforme p5.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)
Inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)
Inconnu.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)
Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)
Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)
Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)
D'après les vestiges de la cabane C12, elle devait correspondre au type 01 : orientées vers le nord.
Le détail de cette entrée nous est cependant inconnu.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)
Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)
Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)
Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)
Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)
A l'état de vestige. Ruine stable au mois de mai-juin 2025, observé par l'association *Une pierre sur l'autre*.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)
Le sol des cabanes C12, C13, C14 et C14b a pu être comblé pour et par la mise en place des plateformes* de circulation. [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 02 : Vue des vestiges de la cabane C12 depuis le sud-est.

Fig. 03 : Vue de la pierre dressée située au sud du site et de la cabane C12.

RELEVÉ GRAPHIQUE

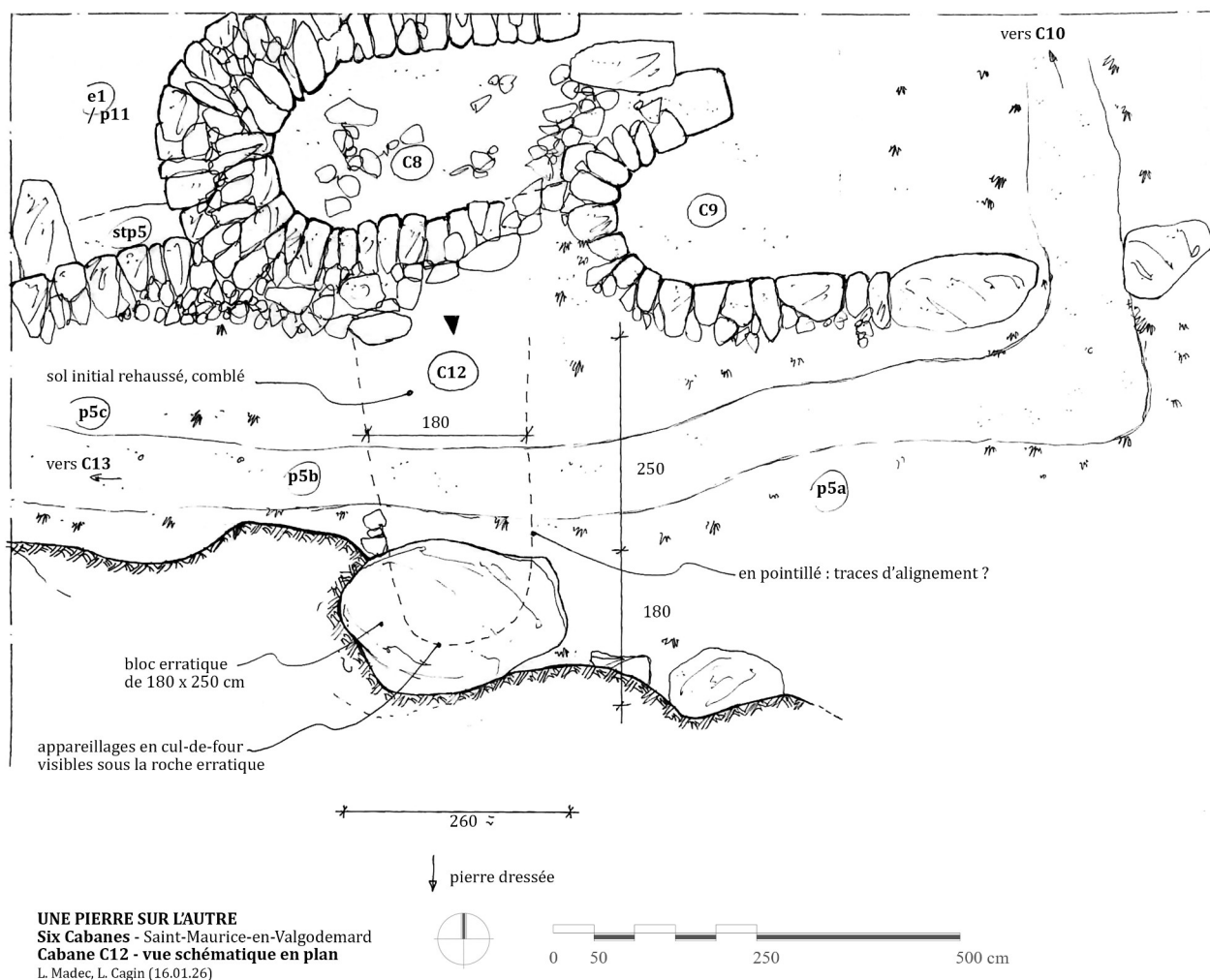


Fig. 04 : Vue en plan schématique des vestiges de la cabane C12.

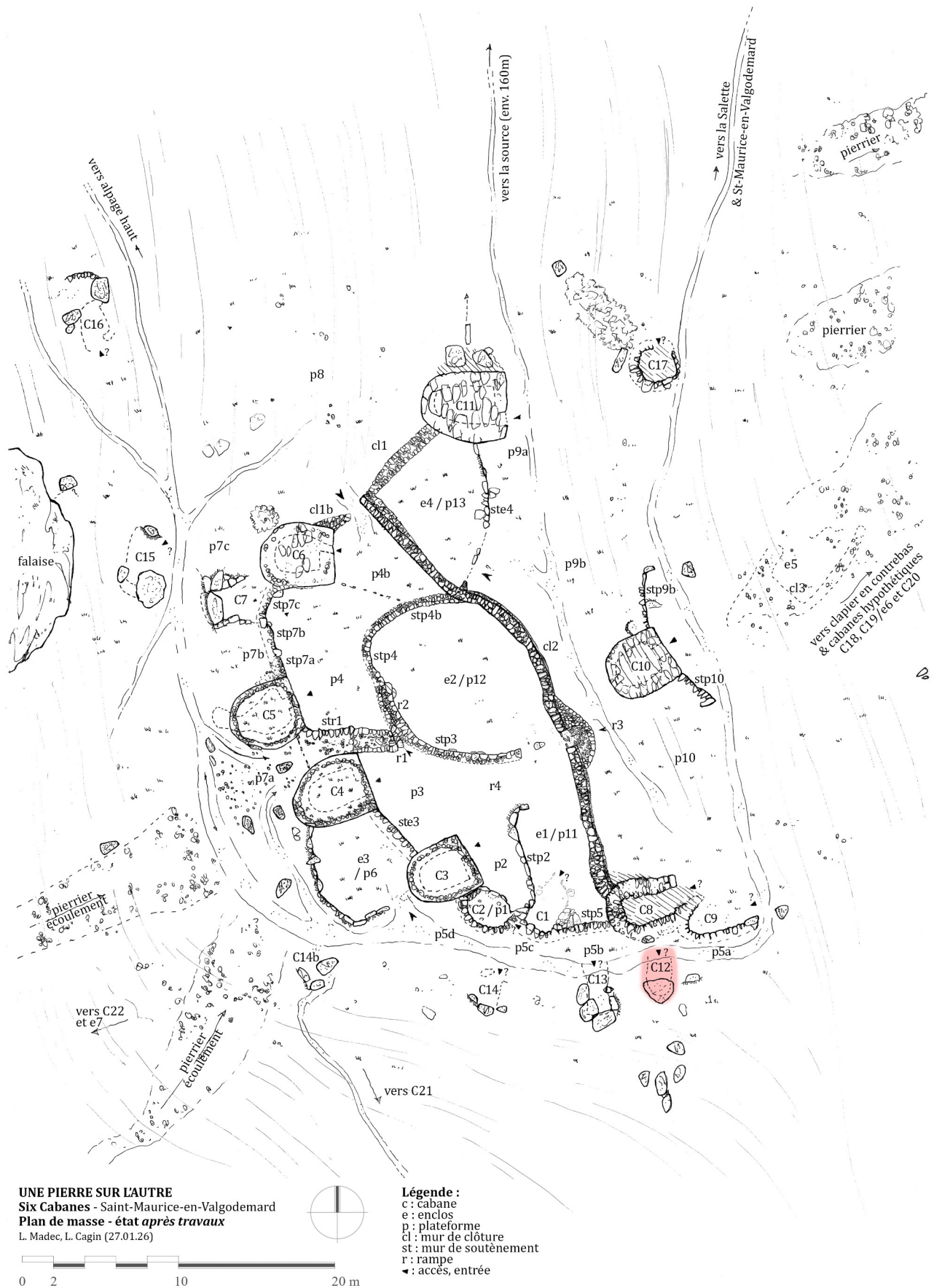


Fig. 05 : Plan de masse du site des Six Cabanes. En rouge : la cabane C12.



RU_HA_StMV_6C_13

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_13

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : vue des vestiges de la cabane C13 depuis le nord, depuis l'enclos e1.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. Le site s'inscrit dans un cirque naturel dans la moraine dont la partie haute est fermée par la falaise de granite. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C13 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C13 correspond au type d'implantation identifié I4 : mur du fond et deux murs latéraux dans la pente.

Orientation – La cabane C13 appartient au type référencé O1 : orientées vers le nord.

Les cabanes C12 à C16 auraient été construites sur la base de roches erratiques affleurantes, qui permettaient alors d'en constituer le fond ou l'amorce de couverture. Le talus de la moraine serait ensuite plus ou moins terrassé et creusé pour permettre leur construction.

Les vestiges de la cabane C13 se trouvent en partie sud du site, à proximité immédiate des cabanes C1 et C8, à la perpendiculaire du mur de soutènement Stp4, sur lequel elle débouche.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Vestiges de cabane, appuyée contre la roche erratique. On distingue :

- Plusieurs blocs de roche erratiques, de dimension importante, formant la partie arrière de la cabane et le début éventuel des murs latéraux : cette moraine sert de base à la cabane ;
- Un appareillage de pierres en élévation situé sous le bloc de roche erratique transporté par le glacier, situé au sud-ouest et formant un angle.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Surface intérieure

Inconnu.

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé hypothétique : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Inconnu. Le sol intérieur a été comblé afin de constituer la plateforme attenante p5, à un autre moment d'usage du site.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Inconnu.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C14 est à l'état de simples vestiges, il est impossible d'identifier clairement le positionnement de sa porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

A l'état de vestige. État stable au mois de mai-juin 2025, observé par l'association *Une pierre sur l'autre*.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

Le sol des cabanes C12, C13, C14 et C14b a pu être comblé pour et par la mise en place des plateformes* de circulation [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

Par ailleurs, le niveau de son sol initial, avant comblement pour former la plateforme p5, serait à rapprocher du niveau de sol actuel de l'enclos e1. L'arrière de la cabane C8 correspondrait au parement intérieur de la façade de la cabane C13.

On distingue également des pierres de moyenne dimension dressées et alignées dans le parement ouest du mur de clôture C12, qui pourraient être des indices d'un espace d'usage contemporain de l'utilisation des cabane C12 et C13.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 02 : Vue de la cabane C13 depuis le nord, depuis l'enclos e1, devant le mur de soutènement Stp5.

Fig. 03 : Vue de la cabane C13 depuis l'ouest.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 04 : Plan de masse du site des Six Cabanes. En rouge : la cabane C13.

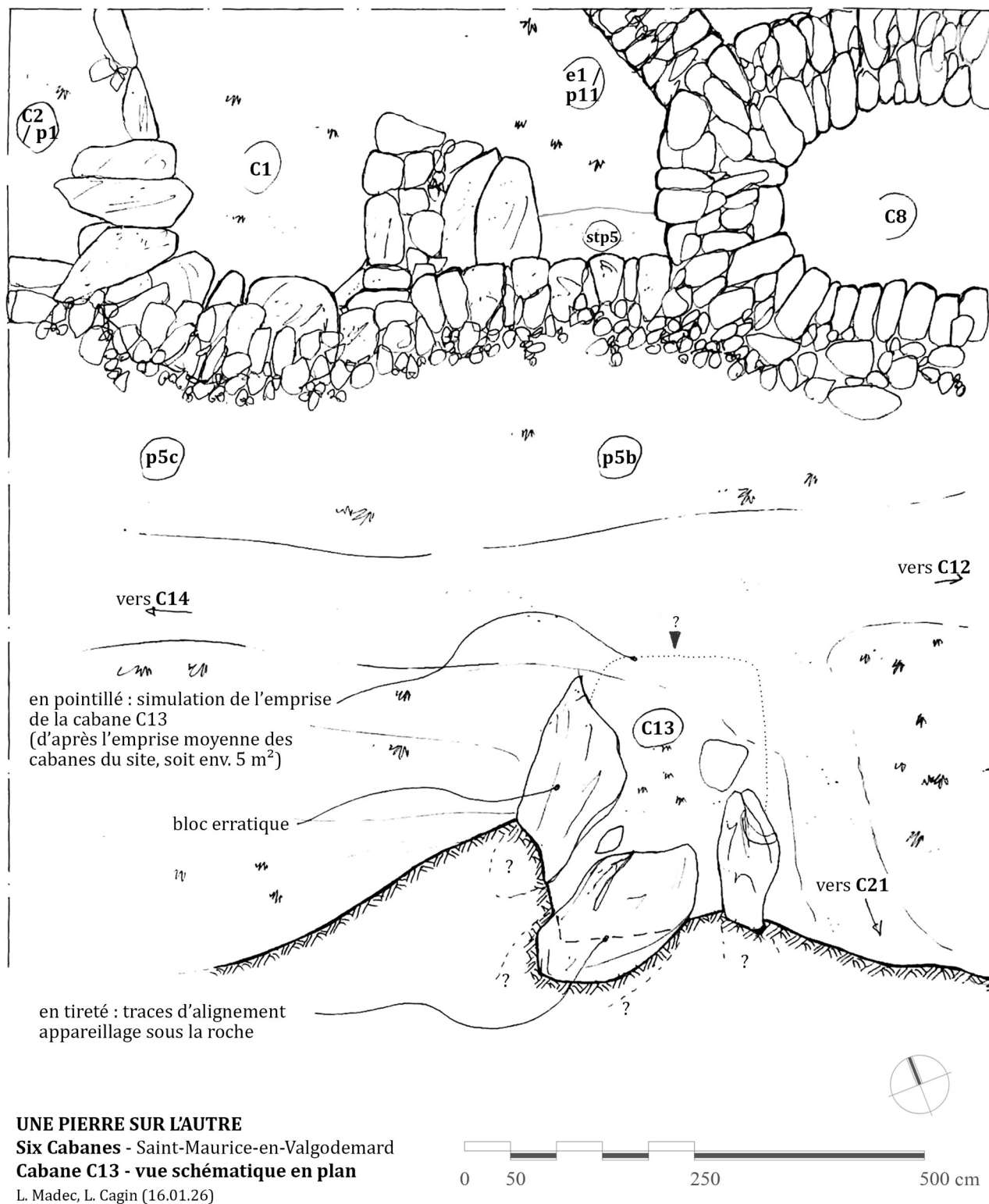


Fig. 05 : Vue en plan schématique des vestiges de la cabane C13.



RU_HA_StMV_6C_14

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_14

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue des vestiges de la cabane C14 depuis le nord (depuis la plateforme p5).

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. Le site s'inscrit dans un cirque naturel dans la moraine dont la partie haute est fermée par la falaise de granite. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C14 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C14 correspond au type d'implantation identifié I4 : mur du fond et deux murs latéraux dans la pente.

Orientation – La cabane C14 appartient au type référencé O1 : orientées vers le nord.

Les cabanes C12 à C16 auraient été construites sur la base de roches erratiques affleurantes, qui permettaient alors d'en constituer le fond ou l'amorce de couverture. Le talus de la moraine serait ensuite plus ou moins terrassé et creusé pour permettre leur construction.

Les vestiges de la cabane C14 se trouvent en partie sud du site, à proximité immédiate des cabanes C1, C2 et C3.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Hypothétique emprise de cabane. On distingue :

- La moraine, qui pourrait renvoyer au même dispositif que les C12 et C13 trouvées à proximité, c'est-à-dire servant d'appuis, de base pour la construction d'une cabane,
- Des traces de ce qui pourrait se révéler être des appareillages.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Surface intérieure

Inconnu.

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé hypothétique : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Inconnu.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Inconnu.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C14 est à l'état de simples vestiges, il est impossible d'identifier clairement le positionnement de sa porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

A l'état de vestige, stable au mois de mai-juin 2025, observé par l'association *Une pierre sur l'autre*.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

Le sol des cabanes C12, C13, C14 et C14b a pu être comblé pour et par la mise en place des plateformes* de circulation. [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE

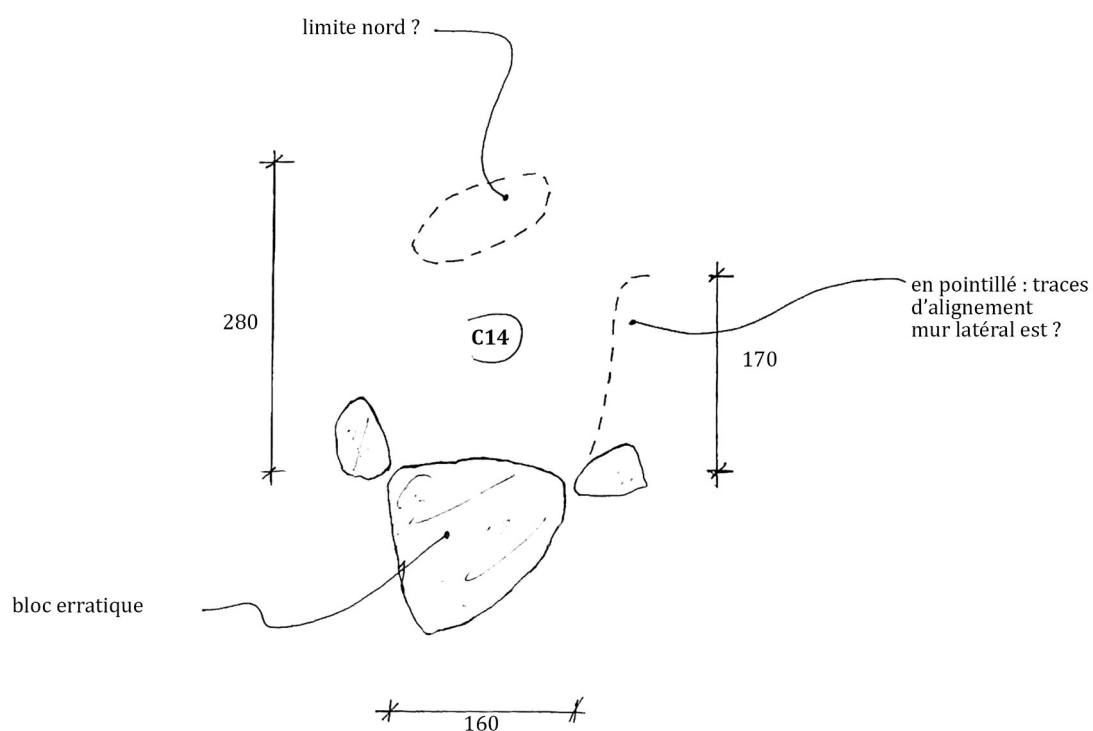


Fig. 02 : Vue de l'hypothétique cabane C14 depuis le nord.

Fig. 03 : Vue de l'hypothétique cabane C14 depuis l'ouest.

Fig. 04 : Vue de l'hypothétique cabane C14 depuis l'ouest (vue lointaine).

RELEVÉ GRAPHIQUE



UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C14 - vue schématique en plan
L. Madec, L. Cagin [16.01.26]



Fig. 05 : Vue en plan schématique des vestiges de la cabane C14.

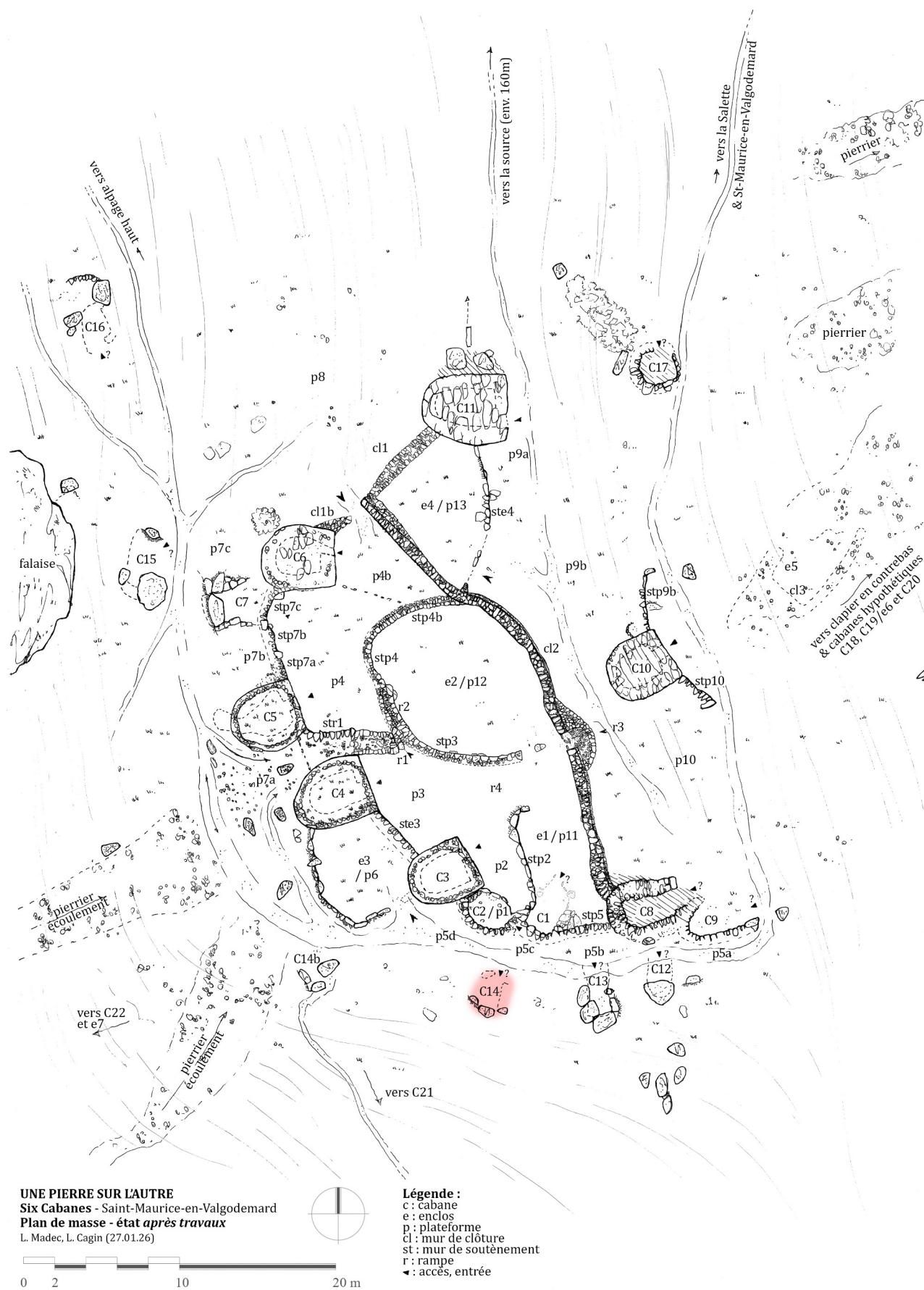


Fig. 06 : Plan de masse du site des Six Cabanes. En rouge : la cabane C14.



RU_HA_StMV_6C_14b

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_14b

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue des vestiges de la cabane C14b depuis le nord-ouest.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement *(cultural, végétal, paysager, géologie)*

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. Le site s'inscrit dans un cirque naturel dans la moraine dont la partie haute est fermée par la falaise de granite. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C14b est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation *(dans la parcelle et / structures alentours)*

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C14b correspond au type d'implantation identifié I4 : mur du fond et deux murs latéraux dans la pente.

Orientation – La cabane C14b appartient au type référencé O1 : orientées vers le nord.

Les cabanes C12 à C16 auraient été construites sur la base de roches erratiques affleurantes, qui permettaient alors d'en constituer le fond ou l'amorce de couverture. Le talus de la moraine serait ensuite plus ou moins terrassé et creusé pour permettre leur construction.

Les traces de l'hypothétique cabane C14b se trouvent en partie sud-ouest du site, à proximité des cabanes C3 et C4.

Aspect général *(cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)*

Hypothétique emprise de cabane.

On distingue :

- plusieurs parties de moraine,
- un reste hypothétique d'appareillage en cul-de-four*, entre les moraines,
- des lignes hypothétiques d'alignement.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Surface intérieure

Inconnu.

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé hypothétique : cabane d'alpage / Usage contemporain : ruine, vestige.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Inconnu.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Inconnu.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C14b est à l'état de simples vestiges, il est impossible d'identifier clairement le positionnement de sa porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Traces d'hypothétiques vestiges de cabane, observées par l'association *Une pierre sur l'autre* en mai-juin 2025.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

Le sol des cabanes C12, C13, C14 et C14b a pu être comblé pour et par la mise en place des plateformes* de circulation. [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE

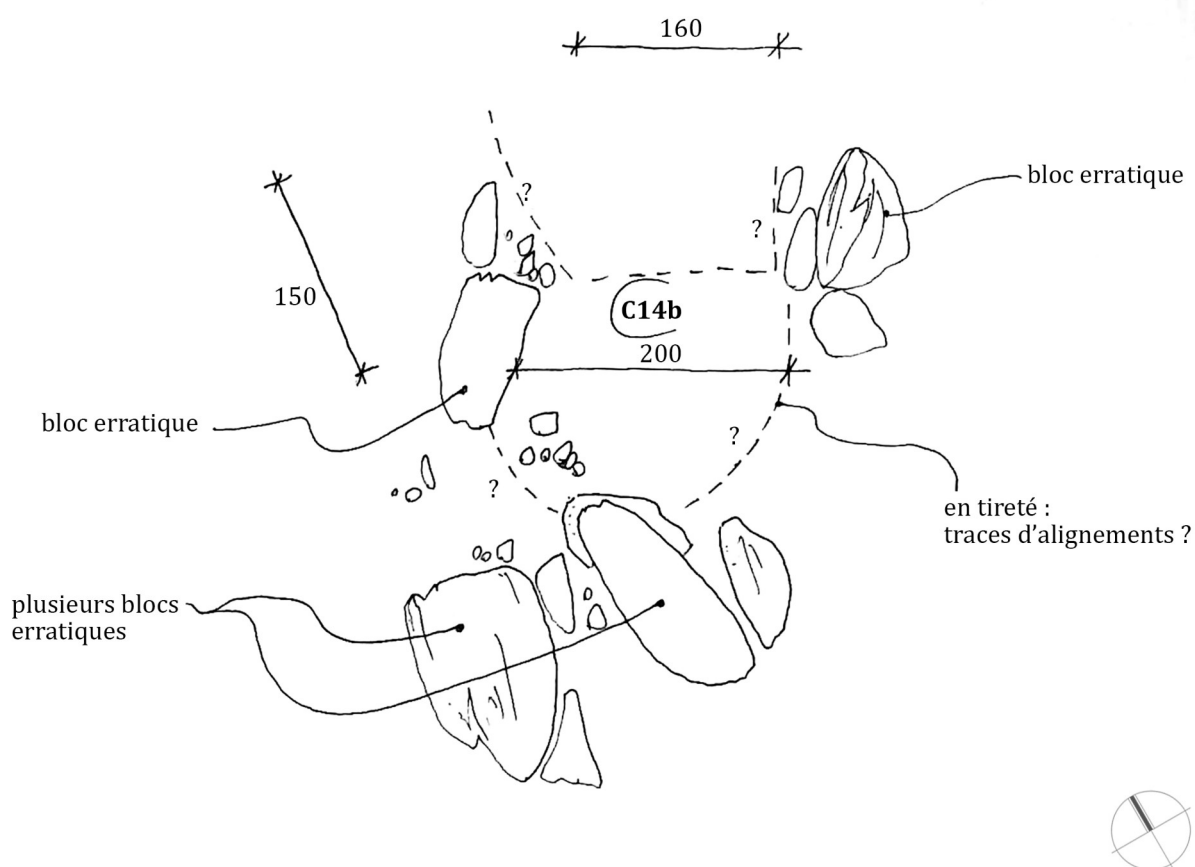


Fig. 02 : Vue de l'hypothétique cabane C14b depuis le nord.

Fig. 03 : Idem, vue proche.

Fig. 04 : Vue de l'hypothétique cabane C14b depuis l'ouest (entourée en rouge).

RELEVÉ GRAPHIQUE



UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C14b - vue schématique en plan
L. Madec, L. Cagin (16.01.26)

Fig. 05 : Vue en plan schématique des vestiges de la cabane C14b.



Fig. 06 : Plan de masse du site des Six Cabanes (après-travaux). En rouge : la cabane C14b.



RU_HA_StMV_6C_15

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_15

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue des vestiges de la cabane C15 depuis le nord-est. / Fig. 02 : Vue depuis le sud-est.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. Le site s'inscrit dans un cirque naturel dans la moraine dont la partie haute est fermée par la falaise de granite. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C15 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C15 correspond au type d'implantation identifié I4 : mur du fond et deux murs latéraux dans la pente.

Orientation – La cabane C15 appartient au type référencé O1 : orientées vers le nord.

Les cabanes C12 à C16 auraient été construites sur la base de roches erratiques affleurantes, qui permettraient alors d'en constituer le fond ou l'amorce de couverture. Le talus de la moraine serait ensuite plus ou moins terrassé et creusé pour permettre leur construction.

Les traces d'une hypothétique cabane C15 se trouvent en partie nord-ouest du site, entre la cabane C7 et la falaise de granite.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Vestiges d'une ancienne cabane, fondée sur et appuyée contre la moraine.

On distingue encore :

- la moraine, en plusieurs endroits,
- des vestiges d'appareillage en forme de cul-de-four*,
- des grands blocs de pierre,

- des vestiges d'appareillage situés sous la moraine, actuellement semi-enterrés,
- des roches affleurantes ayant pu servir d'appuis à des appareillages aujourd'hui disparus.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Surface intérieure

Inconnu.

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé hypothétique : cabane d'alpage.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Inconnu.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Inconnu.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C15 est à l'état de simples vestiges, il est impossible d'identifier clairement le positionnement de sa porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Cabane à l'état de vestiges stables, observée par l'association *Une pierre sur l'autre* en mai-juin 2025.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

R.à.S. [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue des vestiges de la cabane C15 depuis le nord-est. Appareillages en cul-de-four contre la moraine.

Fig. 04 : Vue des vestiges d'appareillage, sous la moraine.

Fig. 05 : Vue de la cabane C15 depuis l'est, en contrebas de la falaise.

RELEVÉ GRAPHIQUE

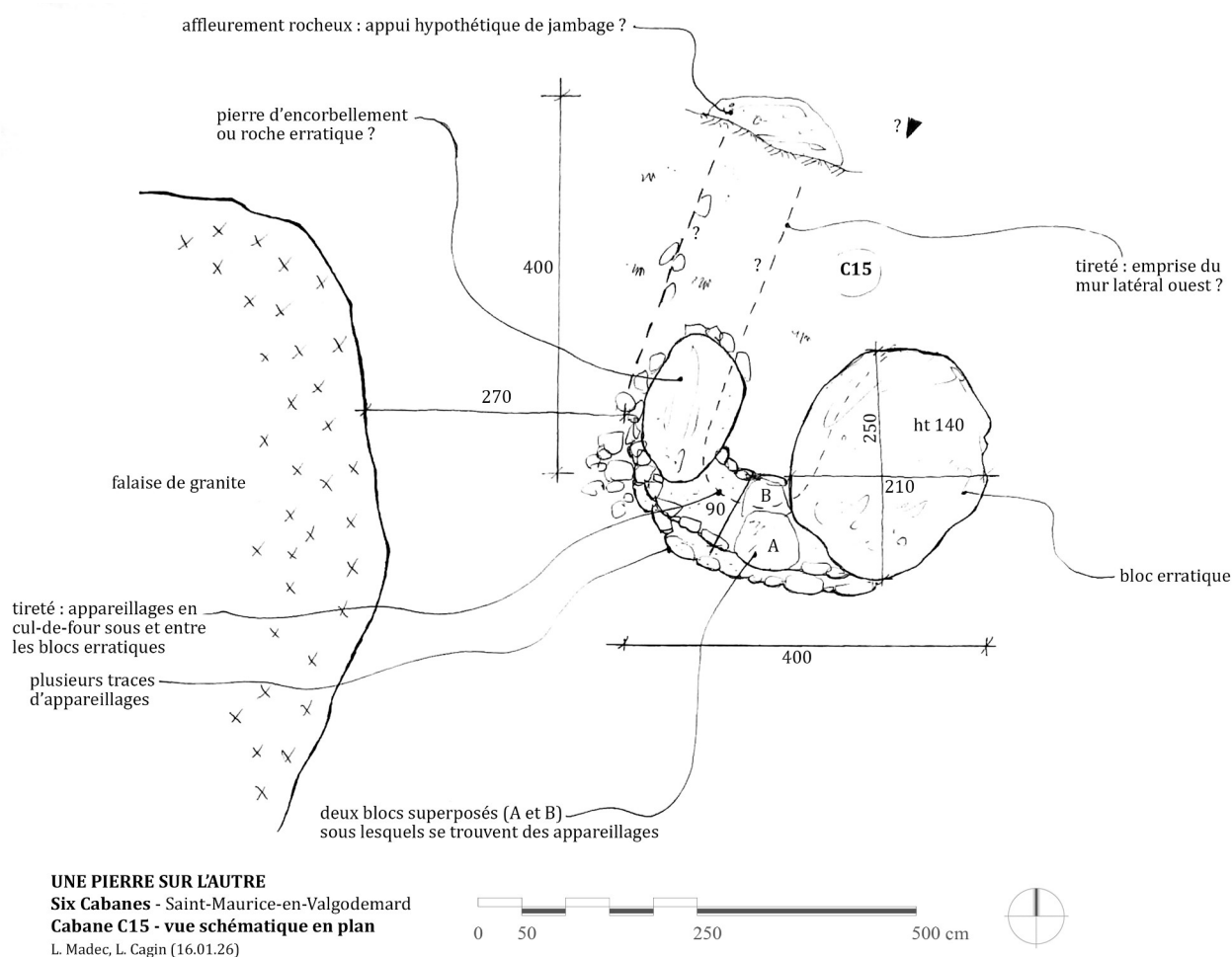


Fig. 06 : Vue en plan schématique des vestiges de la cabane C15.

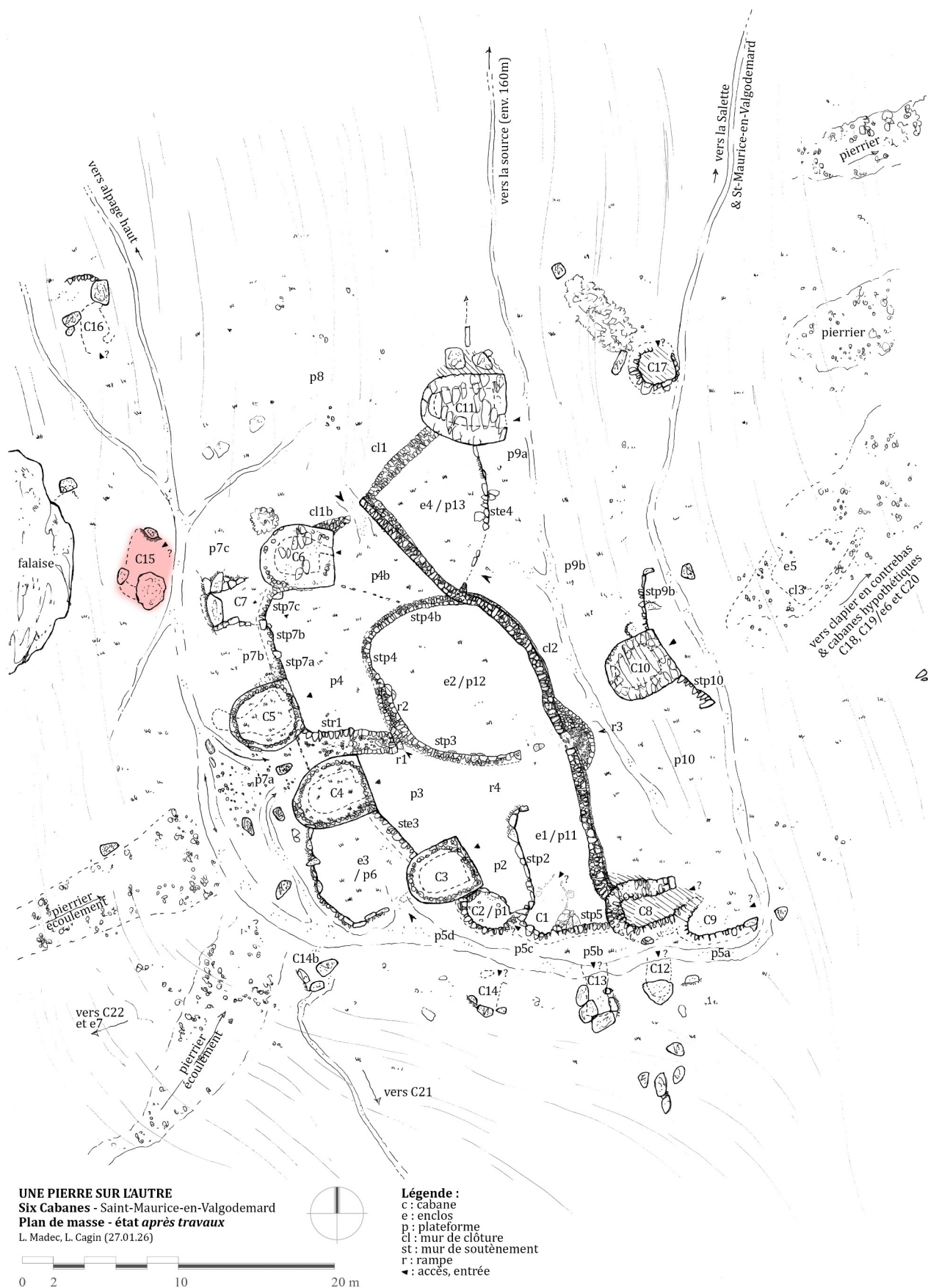


Fig. 07 : Plan de masse du site des Six Cabanes (après travaux). En rouge : la cabane C15.



RU_HA_StMV_6C_16

REFERENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_16

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : vue des vestiges de la cabane C16 depuis le nord. / Fig. 02 : vue des vestiges de la cabane C16 depuis le sud.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. Le site s'inscrit dans un cirque naturel dans la moraine dont la partie haute est fermée par la falaise de granite. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C16 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C16 correspond au type d'implantation identifié I3 : mur du fond et mur latéral de gauche dans la pente.

Orientation – La cabane C16 appartient au type référencé O2 : orientée vers le sud.

Les cabanes C12 à C16 auraient été construites sur la base de roches erratiques affleurantes, qui permettaient alors d'en constituer le fond ou l'amorce de couverture. Le talus de la moraine serait ensuite plus ou moins terrassé et creusé pour permettre leur construction.

Les traces d'une ancienne cabane C16 se trouvent en partie nord du site, relativement isolée.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

Vestiges d'une ancienne cabane, appuyée contre la moraine. (Dispositions proches de la C15.)

On distingue encore :

- des blocs de roches erratiques au sein desquels s'inscrivent les murs en élévation de la cabane
- des appareillages très net, en forme de cul-de-four*, au nord,
- des appareillages du mur latéral ouest,
- des roches affleurantes ayant pu servir d'appuis à des appareillages aujourd'hui disparus, notamment en partie sud de la cabane,

- des appareillages, sans doute plus récent, notamment en partie basse au sud-est.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnu.

Surface intérieure

Inconnu.

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usage passé hypothétique : cabane d'alpage / Usage contemporain : ruine, vestige.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Inconnu.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Inconnu.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C15 est à l'état de simples vestiges, il est impossible d'identifier clairement le positionnement de sa porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

Inconnu.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Inconnu.

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (*date de l'observation et description des désordres et de l'état général*)

Cabane à l'état de vestiges stables, observée par l'association *Une pierre sur l'autre* en mai-juin 2025.

ÉVOLUTION (*lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.*)

R.à.S. [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue des vestiges de la cabane C15 depuis le nord-est. Appareillages en cul-de-four contre la moraine.

Fig. 04 : Vestiges du mur latéral est, probablement d'appareillages plus récents.

Fig. 05 : Vestiges du mur latéral ouest, placés en soutènement dans la pente.

RELEVÉ GRAPHIQUE

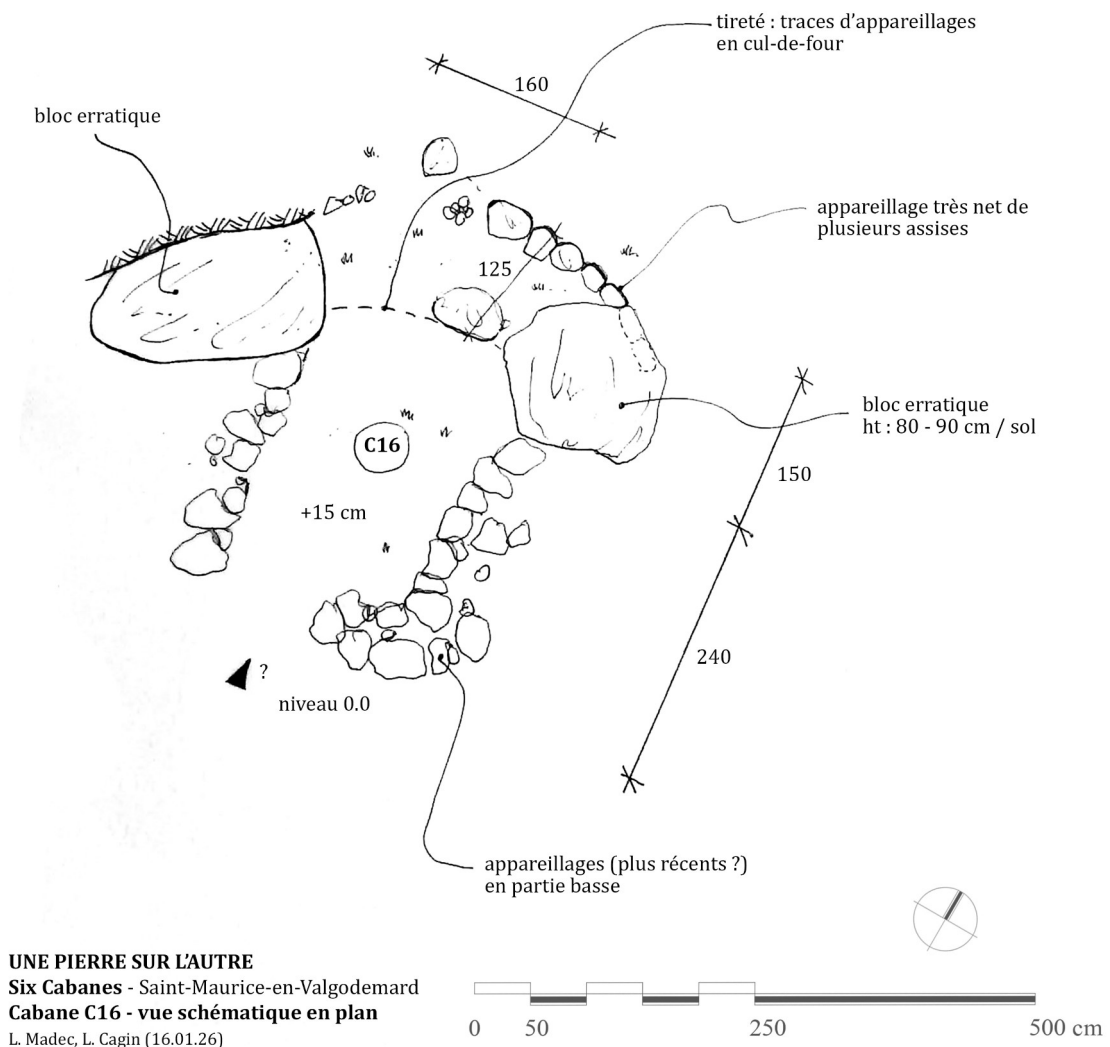


Fig. 06 : Vue en plan schématique des vestiges de la cabane C16.

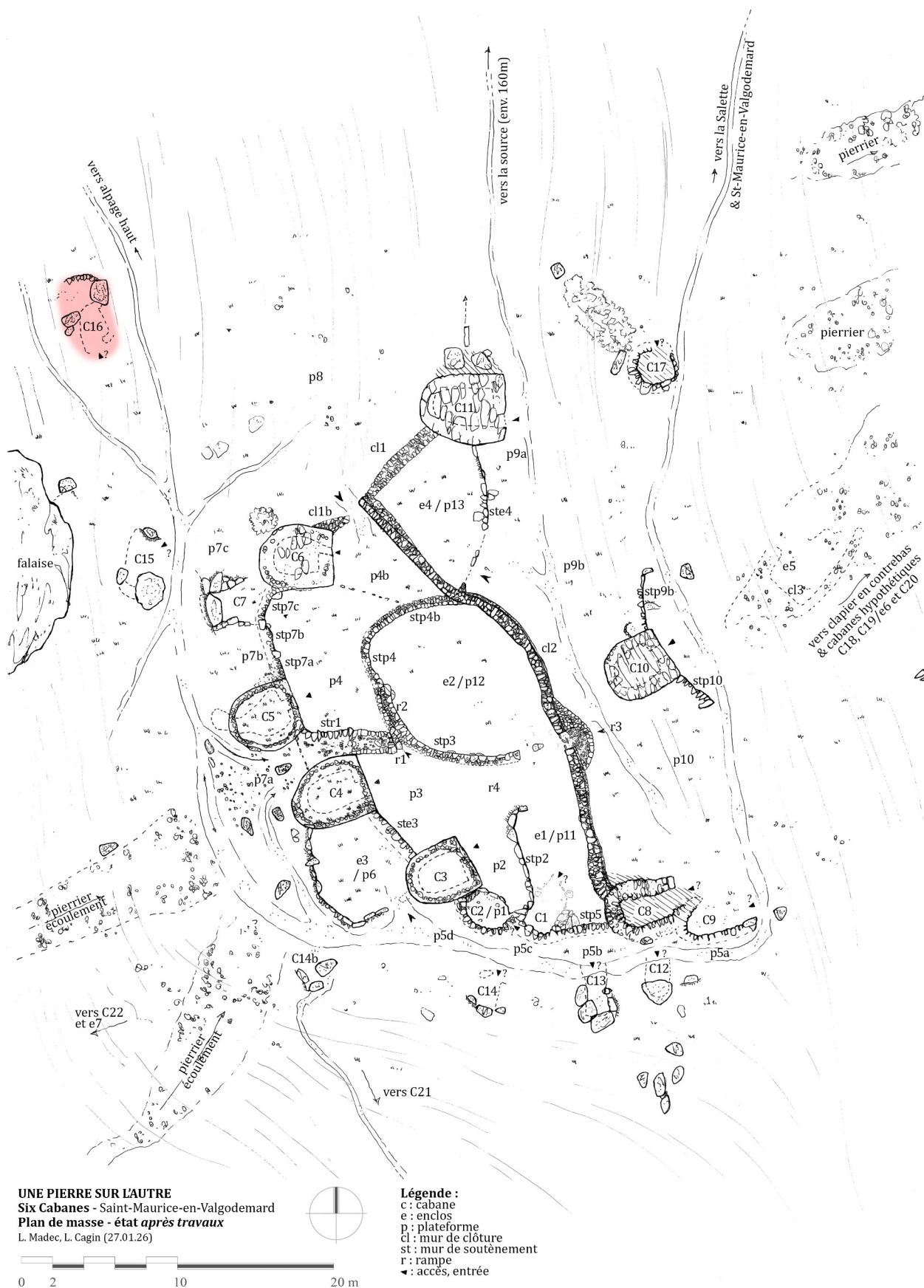


Fig. 07 : Plan de masse du site des Six Cabanes (après-travaux). En rouge : la cabane C16.



RU_HA_StMV_6C_17

RÉFÉRENCEMENT

Cote : RU_HA_StMV_6C_17

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue des vestiges de la cabane C17 depuis le sud / Fig. 02 : Vue depuis l'ouest, en léger surplomb.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure. Le site s'inscrit dans un cirque naturel dans la moraine dont la partie haute est fermée par la falaise de granite. On peut d'autant plus comprendre l'installation humaine sur ce site précis, par le fait que cette falaise forme un pare-avalanche, renvoyant la neige de part et d'autre du site habité.

Type de terrain :

La cabane C17 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C17 correspond au type d'implantation identifié I2 : mur du fond et mur latéral de droite dans la pente.

Orientation – La cabane C17 appartient au type référencé O1 : orientées vers le nord.

La cabane C17 est située en partie nord-est du site, en contrebas de la cabane C11 et à proximité d'une grande pierre dressée (ou roche erratique ?). Elle est implantée le long du chemin menant à la Salette.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

De la cabane C17, nous distinguons :

- Son emprise : on distingue nettement le contour intérieur de la cabane, a minima la base des murs et parfois en élévation sur quelques assises de pierre,
- Le mur de fond de la cabane, en cul-de-four,
- Une pierre témoignant du départ d'encorbellement*, au-dessus du cul-de-four*,
- Le mur latéral droit (ouest) sur quelques assises, formant soutènement dans la pente,
- Le mur latéral gauche (est) sur quelques assises également,
- Le mur de façade principale, plus incertain mais où l'on distingue tout de même le retour de chaîne d'angle et le jambage ouest, marquant la porte d'entrée.

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Forme au sol plutôt arrondie, quoi qu'ayant une chaîne d'angle marquée au niveau de la façade principale, matérialisant l'entrée. Mur du fond en cul-de-four. Forme en partie haute inconnue car ruinée.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Idem.

Surface intérieure

Environ 4m².

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Inconnu.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Le niveau de son sol est incertain : le départ d'encorbellement paraîtrait bien bas si le sol actuel était celui du sol d'usage initial. On suppose que le sol de la cabane a été comblé par son effondrement. Fondations inconnues.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Épaisseur du mur latéral est : env. 100 cm. Granulométrie inconnue. Fruit* des murs inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Voûte inconnue. Forme de l'intrados inconnue.

Départ d'encorbellement encore visible en partie sud, au-dessus du mur de fond en cul-de-four.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La cabane C17 correspond au type référencé P1. B : Porte à gauche (vue de l'extérieur) dont le jambage gauche est constitué de l'arrêt du mur latéral.

D'après les vestiges en place, on distingue le mur de fond de cabane en cul-de-four et, à l'opposé, un vestige de chaîne d'angle nord-ouest formant le retour et le jambage ouest de la porte.

Porte (*détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.*)

La porte en elle-même est ruinée, ses dimensions et son emprise exacte restent inconnus.

Baie(s) (*indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique*)

Inconnu.

Détails / Aménagements (*banc, cheminée, mobilier, niche, etc.*)

Un vestige de niche est présent en partie sud, au niveau du mur de fond de la cabane en cul-de-four.

Dimensions : largeur 40 cm ; profondeur : 45 cm ; hauteur : env. 30 cm (par rapport au sol actuel de la cabane, qui est issu d'un comblement probablement post-effondrement : le niveau de sol et par conséquent la hauteur initiale de la niche par rapport au sol sont inconnus).

Autres matériaux (*enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.*)

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE *(date de l'observation et description des désordres et de l'état général)*

A l'état de ruine, vestiges stables. Observations faites par l'association *Une pierre sur l'autre* en 2025.

ÉVOLUTION *(lecture archéologique de l'ouvrage ; hypothèses de datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.)*

R.à.S. [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 03 : Vue depuis l'est de la cabane C17 : emprise et mur de fond en cul-de-four de la cabane.

Fig. 04 : Vue depuis le nord de la cabane. Emprise et chaîne d'angle nord-ouest (à droite sur l'image).

Fig. 05 : Idem. Pierre d'encorbellement visible au-dessus de la niche située au ras du niveau de sol actuel.

RELEVÉ GRAPHIQUE

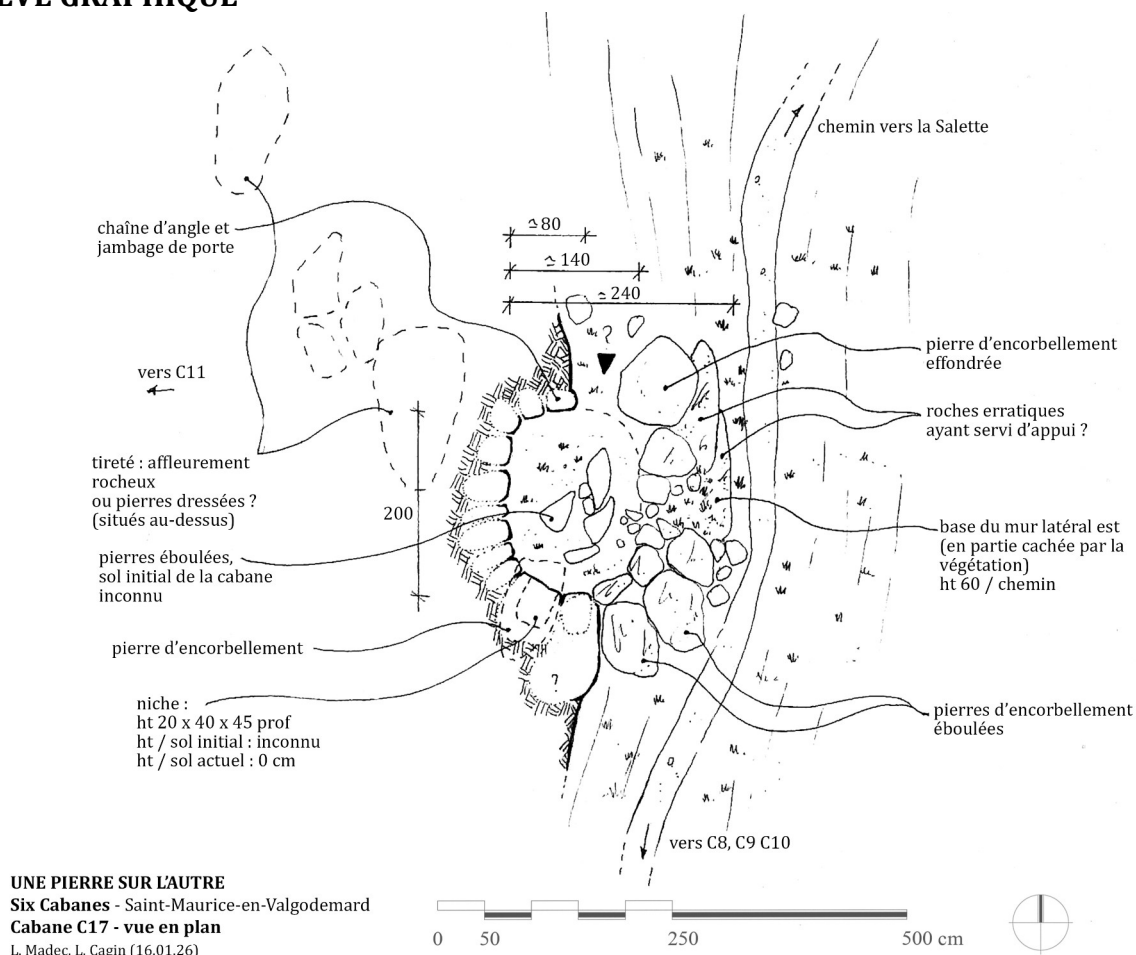


Fig. 06 : Vue schématique en plan de la cabane C17.



Fig. 07 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la cabane C17.



RU_HA_StMV_6C_18

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_18

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue des traces de l'hypothétique cabane C18 depuis le sud-est.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement *(cultural, végétal, paysager, géologie)*

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure.

Contrairement au site "actuel" des Six Cabanes (pour les cabanes C1 à C17 du moins) les cabanes C18, C19/e6, C20 et C22 sont installées dans des clapiers* de part et d'autre.

Type de terrain :

La cabane C18 est installée dans le type de terrain identifié T4 : dans un clapier.

Implantation *(dans la parcelle et / structures alentours)*

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C18 correspond au type d'implantation identifié I2 : mur du fond et mur latéral de droite dans la pente.

Orientation – L'orientation de la cabane C18 est inconnue, car son entrée est indistincte.

Aspect général *(cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)*

De cette hypothétique cabane ruinée, nous pouvons distinguer la forme laissée dans le clapier (d'environ 300 x 175 cm). On distingue également des appareillages de fond de cabane, et un soutènement monté grossièrement.

Forme extérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

Inconnue. Implantation hypothétique contre la moraine, au sein du clapier.

Forme intérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

Idem.

Surface intérieure

Environ 5m² d'après les traces hypothétiques.

Destination, usage *(en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales)*
Inconnu.

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations *(décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.)*
Inconnu.

Murs *(épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.)*
Inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte *(départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale)*
Inconnu.

Couverture *(tas de charge, lause), faîtage* *(dalle faîtière, etc.)*
Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière *(larmiers, écoulement interne, etc.)*
Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs *(couronnement des murs de façade)*
Inconnu.

Entrée / Seuil *(orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.)*
Inconnu.

Porte *(détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.)*
Inconnu.

Baie(s) *(indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique)*
Inconnu.

Détails / Aménagements *(banc, cheminée, mobilier, niche, etc.)*
Inconnu.

Autres matériaux *(enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.)*
Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE *(date de l'observation et description des désordres et de l'état général)*
R.à.S.

ÉVOLUTION *(lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.)*
Des fouilles plus approfondies seraient bienvenues dans cette partie du site. Des structures très anciennes pourraient y être découvertes.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 02 : Vue des blocs erratiques, probablement fond de la cabane.

Fig. 03 : Vestiges éventuels d'appareillages, vus depuis le nord-est.

Fig. 04 : Vestiges éventuels d'appareillages, vus depuis le sud-ouest.

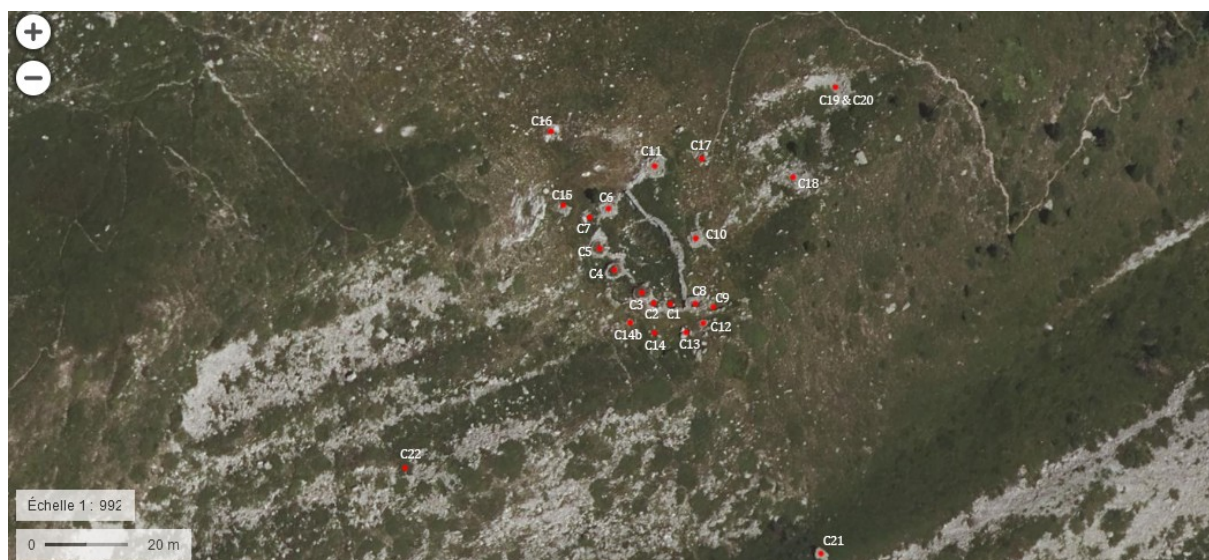


Fig. 05 : Vue aérienne annotée de l'emplacement des cabanes, notamment C18, C19 et C20, située à l'est.

RELEVÉ GRAPHIQUE

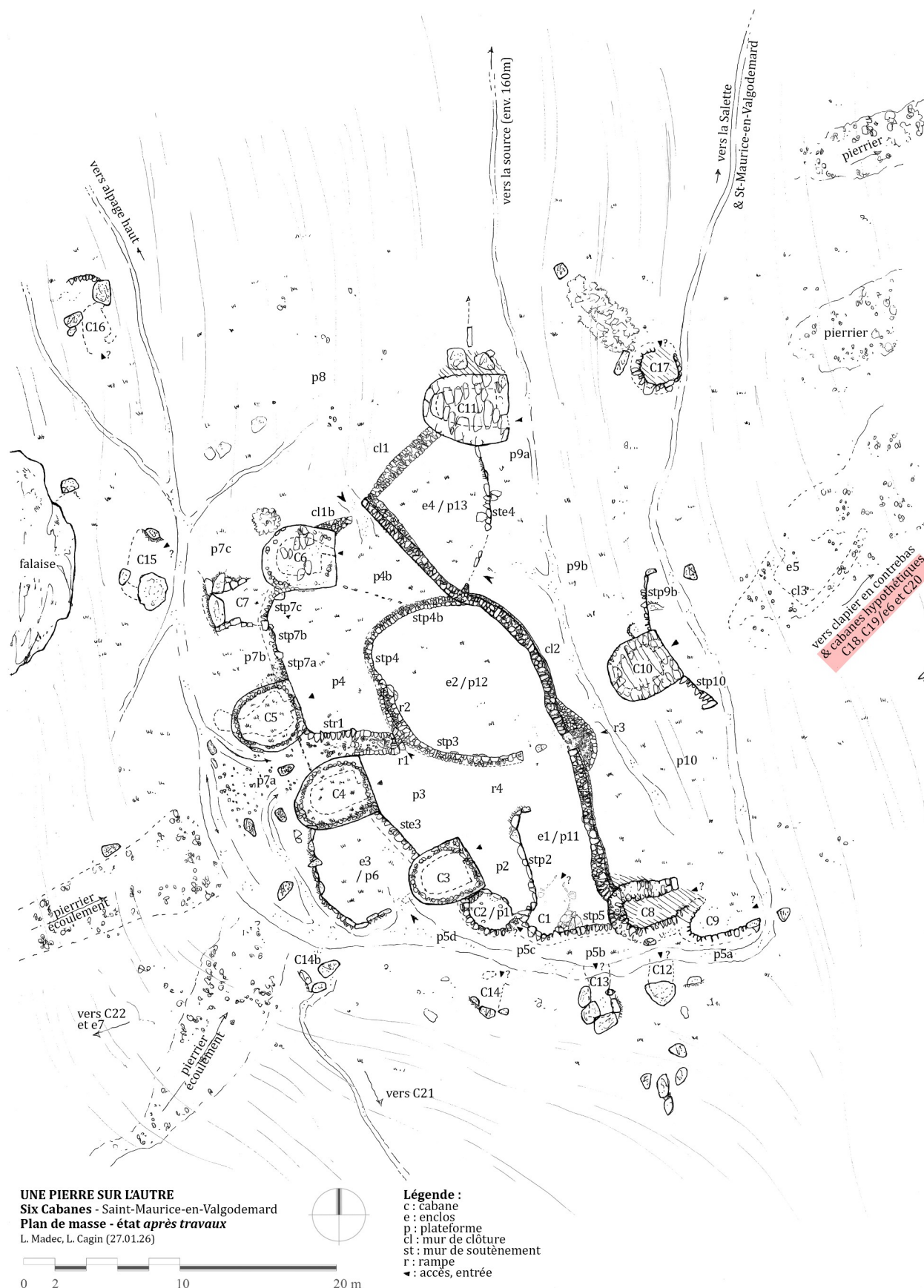
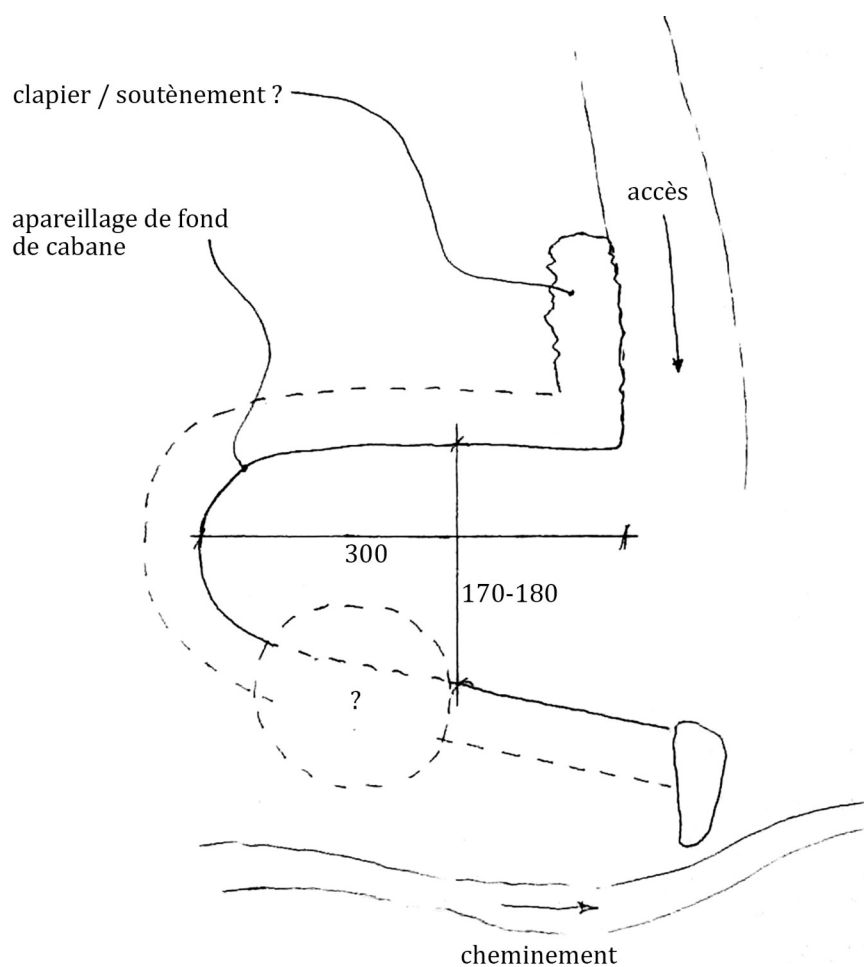


Fig. 06 : Plan de masse du site des Six cabanes (après-travaux). En rouge : la direction de l'emplacement des cabanes C18, C19 et C20, en contrebas dans le clavier situé à l'est du site principal.



UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C18 - vue schématique en plan
 L. Madec, L. Cagin (16.01.26)



Fig. 07 : Vue schématique en plan de la cabane C18.



**RU_HA_StMV_6C_19/e6
&**

RU_HA_StMV_6C_20

RÉFÉRENCEMENT :

Cotes : RU_HA_StMV_6C_19/e6
& RU_HA_StMV_6C_20

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue depuis le nord de l'emplacement dans le clapier est des hypothétiques cabanes C19/e6 & C20.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure.

Contrairement au site "actuel" des Six Cabanes (pour les cabanes C1 à C17 du moins) les cabanes C18, C19/e6, C20 et C22 sont installées dans des clapiers* de part et d'autre.

Type de terrain :

La cabane C17 est installée dans le type de terrain identifié T4 : dans un clapier.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – Les cabanes C19/e6 et C20 sont implantées au sein d'un clapier, il est difficile de les en distinguer.

Orientation – Les cabanes C19/e6 et C20 appartiennent au type référencé O1 : orientées vers le nord. Les hypothétiques constructions C19/e6 et C20 se situent en partie est du site, tout en bas d'un clapier, dans une petite dépression qui ressemble à un verrou glaciaire. Le chemin qui monte de la Salette vers les Six cabanes longe l'aménagement qui pourrait être interprété comme un enclos, une cabane ou encore une couchette. Il est également possible que ces différents usages soient complémentaires. Ces structures sont hypothétiquement implantées contre la moraine, au sein du clapier.

À proximité immédiate, au sud, on rencontre plusieurs appareillages de soutènements, surplombant dans la pente. À l'est, trois pierres plantées, dont deux semblent accompagner le cheminement qui descend à la Salette.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

De ces hypothétiques constructions en pierre sèche, à l'état de ruine, nous pouvons distinguer deux types de structures.

La structure C19/e6, hypothétique enclos, est assez grande, de forme rectangulaire, composée de trois résidus d'appareillage. Elle est formée :

- d'un mur ouest, qui mesure environ 5,5 m de longueur,
- d'un mur est, d'environ 3,9 m de longueur et épais de 80 cm,
- côté nord, la structure se resserre jusqu'à laisser un espace libre d'environ 1,7 m, qui pourrait être interprété comme une entrée.

À l'intérieur de cette première structure, nous en distinguons une autre, plus petite : la C20. Elle est constituée d'un mur sud (alors commun aux deux structures), qui mesure environ 2,3 m de large, avec des angles arrondis, générant une forme quasi-circulaire proche de celle d'une cabane. Un resserrement laisse penser à un espace intérieur, qui mesurerait alors environ 2,7 m de largeur. Une épaisseur de pierres est d'ailleurs présente sur cet espace, sur environ 50 cm de profondeur et sur une surface d'environ 4 m².

Forme extérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

Inconnue.

Forme intérieure (*plan au sol ; forme en partie haute*)

La structure C19 est de forme rectangulaire.

La structure C20 est de forme plutôt circulaire.

Surface intérieure

La structure C19 mesure environ 12 m², d'après les traces hypothétiques.

La structure C20 mesure environ 4 m², d'après les traces hypothétiques.

Destination, usage (*en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales*)

Usages passés hypothétiques : cabane d'alpage ? enclos ? couchette ?

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations (*décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.*)

Le sol de la structure C19/e6 est indistinct du clapier dans lequel elle s'implante. Fondations inconnues.

Le sol de la structure C20 semble avoir été comblé d'un remblais de pierres d'environ 50 cm sur 3 ou 4 m². Fondations inconnues.

Murs (*épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.*)

Le mur est de la structure C19/e6 présente une arase de 80 cm d'épaisseur. Le reste nous est inconnu.

Encorbellement, intrados, voûte (*départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale*)

Inconnu.

Couverture (*tas de charge, lause*), **faîtage** (*dalle faîtière, etc.*)

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière (*larmiers, écoulement interne, etc.*)

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs (*couronnement des murs de façade*)

Inconnu.

Entrée / Seuil (*orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.*)

La structure C19 comprend deux murs latéraux est et ouest qui se font face jusqu'à un rétrécissement d'environ 170 cm de passage en partie nord (cf. Plan schématique en Fig. 06).

La structure C20 présente une forme circulaire remblayée d'environ 3 ou 4 m². Une grande pierre ou roche, côté ouest, et un alignement léger de pierres côté est pourraient être interprétés comme l'emplacement d'une porte d'environ 80 cm de passage.

Porte (détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.)
Inconnu.

Baie(s) (indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique)
Inconnu.

Détails / Aménagements (banc, cheminée, mobilier, niche, etc.)
Inconnu.

Autres matériaux (enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.)
Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE (date de l'observation et description des désordres et de l'état général)

A l'état de ruine relativement stable dans le clavier. Observée par l'association *Une pierre sur l'autre* en mai-juin 2025.

ÉVOLUTION (lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.)
R.à.S.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 02 : Vue de l'une des pierres dressées, située à l'est de C19/e6 et C20.

Fig. 03 : Vue du clavier. En orange, sont symbolisés les murs latéraux de C19/e6 et le mur de fond de C19/C20. En vert, est symbolisé l'emprise de l'hypothétique couchette C20.

Fig. 04 : Vue de "l'angle" sud-ouest de la structure C19/e6 et C20.



Fig. 05 : Vue aérienne annotée de l'emplacement des cabanes, notamment C18, C19/e6 & C20, située à l'est.

RELEVÉ GRAPHIQUE

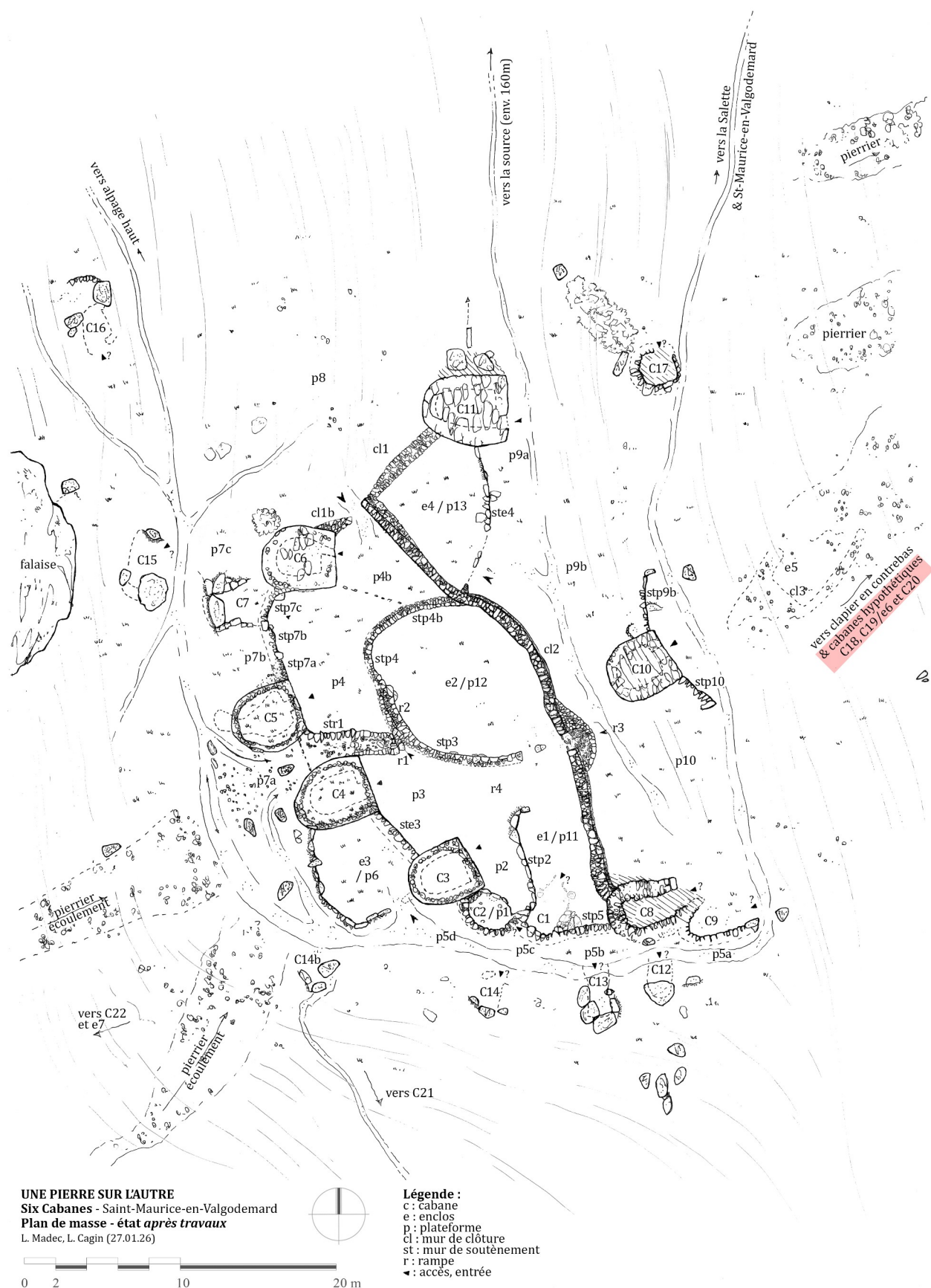
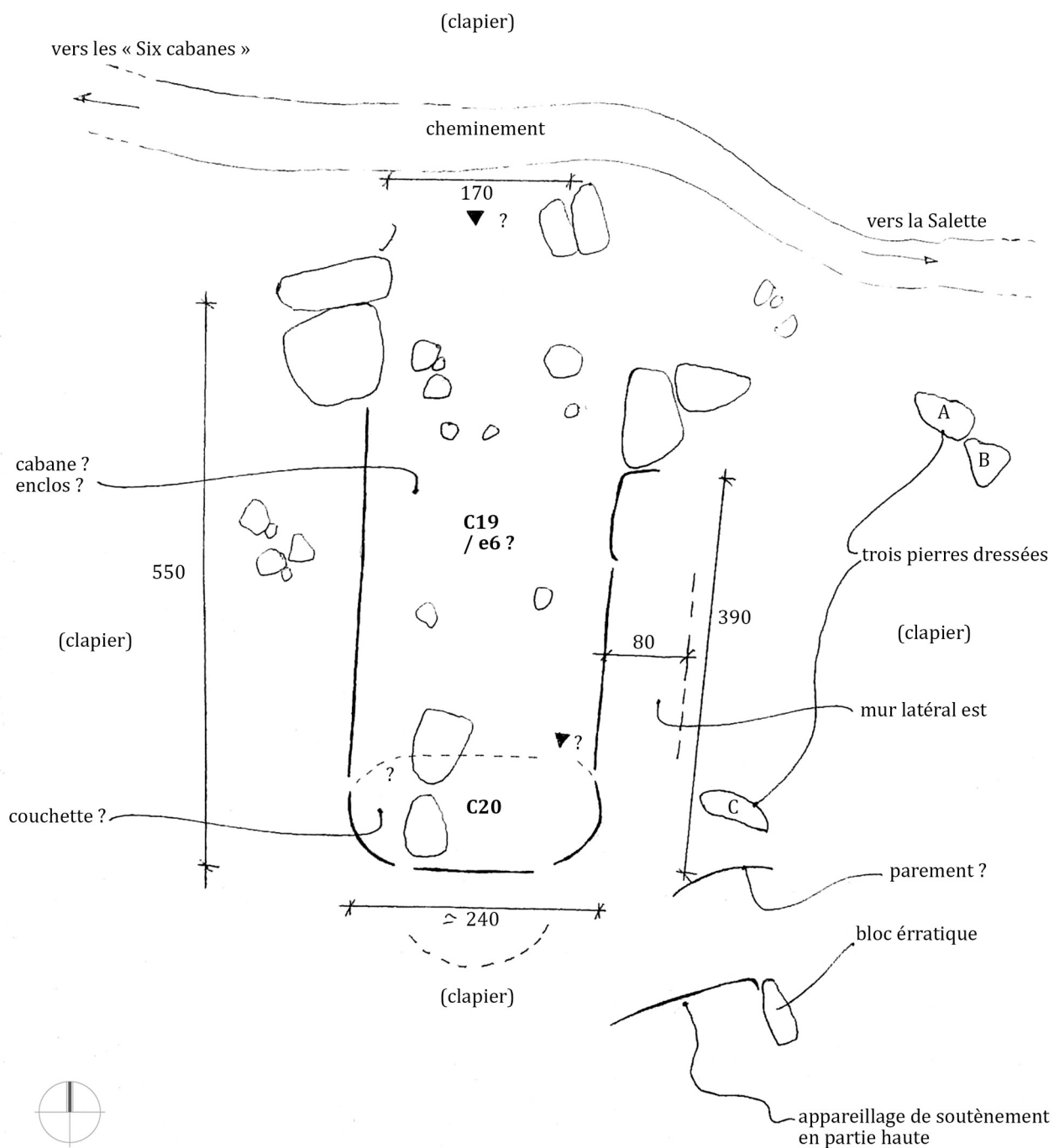


Fig. 08 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la direction de l'emplacement des cabanes C18, C19 & C20, en contrebas dans le clavier situé à l'est du site principal.



UNE PIERRE SUR L'AUTRE

Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard

Cabane C19/e6 & C20 - vue schématique en plan

L. Madec, L. Cagin (16.01.26)



Fig. 07 : Vue schématique en plan de la cabane C19/e6 & C20.



RU_HA_StMV_6C_21

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_21

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue de la cabane / abris sous roche C21 depuis le nord-ouest.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : [L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement *(cultural, végétal, paysager, géologie)*

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure.

Contrairement au site "actuel" des Six Cabanes (pour les cabanes C1 à C17 du moins) la cabane C21 est installée en crête de ravin.

Type de terrain :

La cabane C21 est installée dans le type de terrain identifié T1 : dans le talus de la moraine.

Implantation *(dans la parcelle et / structures alentours)*

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C21 correspond au type d'implantation identifié I3 : mur du fond et mur latéral de gauche dans la pente.

Orientation – La cabane C21 appartient au type référencé O1 : orientées vers le nord.

La structure C21, apparentée à une couchette dans un abri sous roche, se situe en partie sud du site, entre deux espaces de clapier*, en crête de ravin.

Aspect général *(cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)*

La cabane C21 est composée d'un grand élément de moraine, encastré dans la pente en partie arrière, vers le sud. En ce sens, elle s'apparente plutôt à un abri sous roche. Cependant, des appareillages situés au fond de l'espace abrité ainsi que ses dimensions anthropomorphes peuvent l'apparenter à une couchette.

NB : l'appareillage situé en façade, en partie ouest, est un ajout tout à fait contemporain.

Forme extérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

Forme irrégulière, principalement constituée de la roche formant la couverture.

Forme intérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

Forme irrégulière : un plan rectiligne côté est et un côté ouest formé de plusieurs redans.

Surface intérieure

Environ 3 à 4 m².

Destination, usage *(en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales)*

Usage passé hypothétique : couchette ? abri sous roche ?

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations *(décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.)*

Le sol de l'abri est en légère pente vers le nord, constitué de terre tassée.

Nous ne saurions dire si une action humaine a eu pour objet de fonder les appareillages situés au fond.

Sans doute ont-ils été calé entre le sol et la moraine.

Murs *(épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.)*

Seul le fond de la cabane présente un appareillage de pierres de petite et moyenne granulométrie.

Encorbellement, intrados, voûte *(départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale)*

R.à.S.

Couverture *(tas de charge, lause), faitage* *(dalle faîtière, etc.)*

Moraine granitique d'environ 2,5 à 3 m de longueur par environ 3 m de largeur.

Gestion de l'eau, de la gouttière *(larmiers, écoulement interne, etc.)*

La grande pierre formant la couverture présente un pan incliné vers le sud, ce qui redirige l'eau vers le terrain en partie arrière.

Frange sommitale ou couronnement des murs *(couronnement des murs de façade)*

R.à.S.

Entrée / Seuil *(orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.)*

L'entrée de l'abri / de la couchette se fait depuis le nord. Aucun seuil à proprement parler n'est visible.

Porte *(détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.)*

Inconnu.

Baie(s) *(indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique)*

Inconnu.

Détails / Aménagements *(banc, cheminée, mobilier, niche, etc.)*

Inconnu.

Autres matériaux *(enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.)*

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE *(date de l'observation et description des désordres et de l'état général)*

A l'état de vestige, stable. Observé par l'association *Une pierre sur l'autre* en mai-juin 2025.

ÉVOLUTION *(lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.)*

R.à.S.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 02 : Vue de l'abri/cabane depuis le nord-ouest.

Fig. 03 : Vue de l'appareillage situé en fond de cabane.

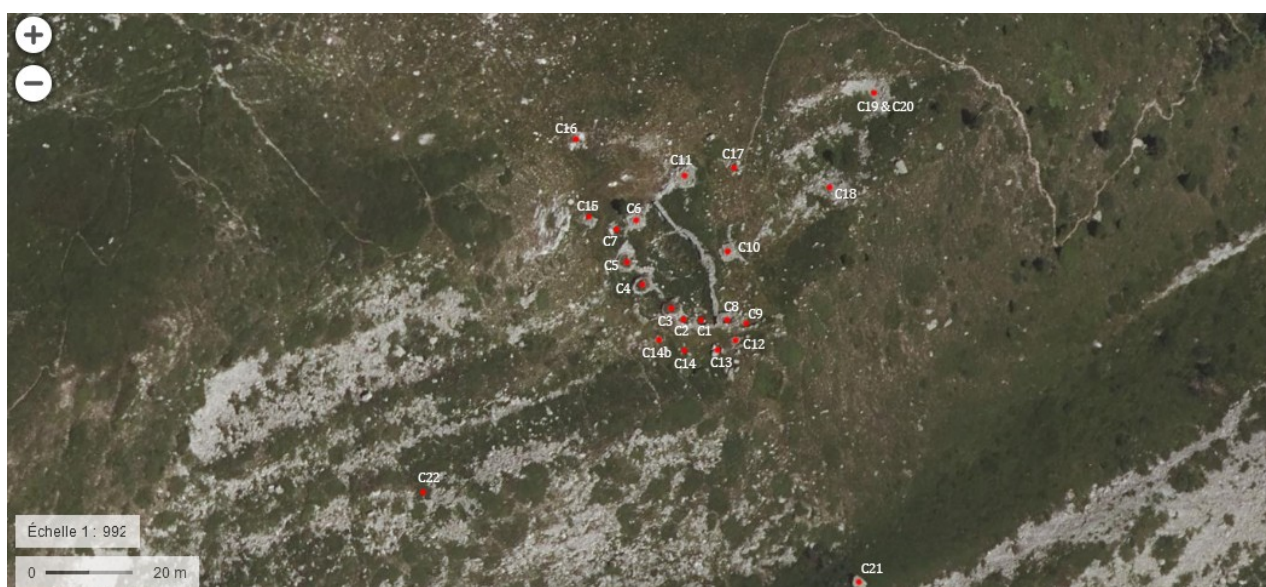


Fig. 04 : Vue aérienne annotée de l'emplacement des cabanes. La cabane C21 est située tout au sud.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 06 : Plan de masse du site des Six cabanes. En rouge : la direction de l'emplacement de la cabane C21 située au sud du site principal.

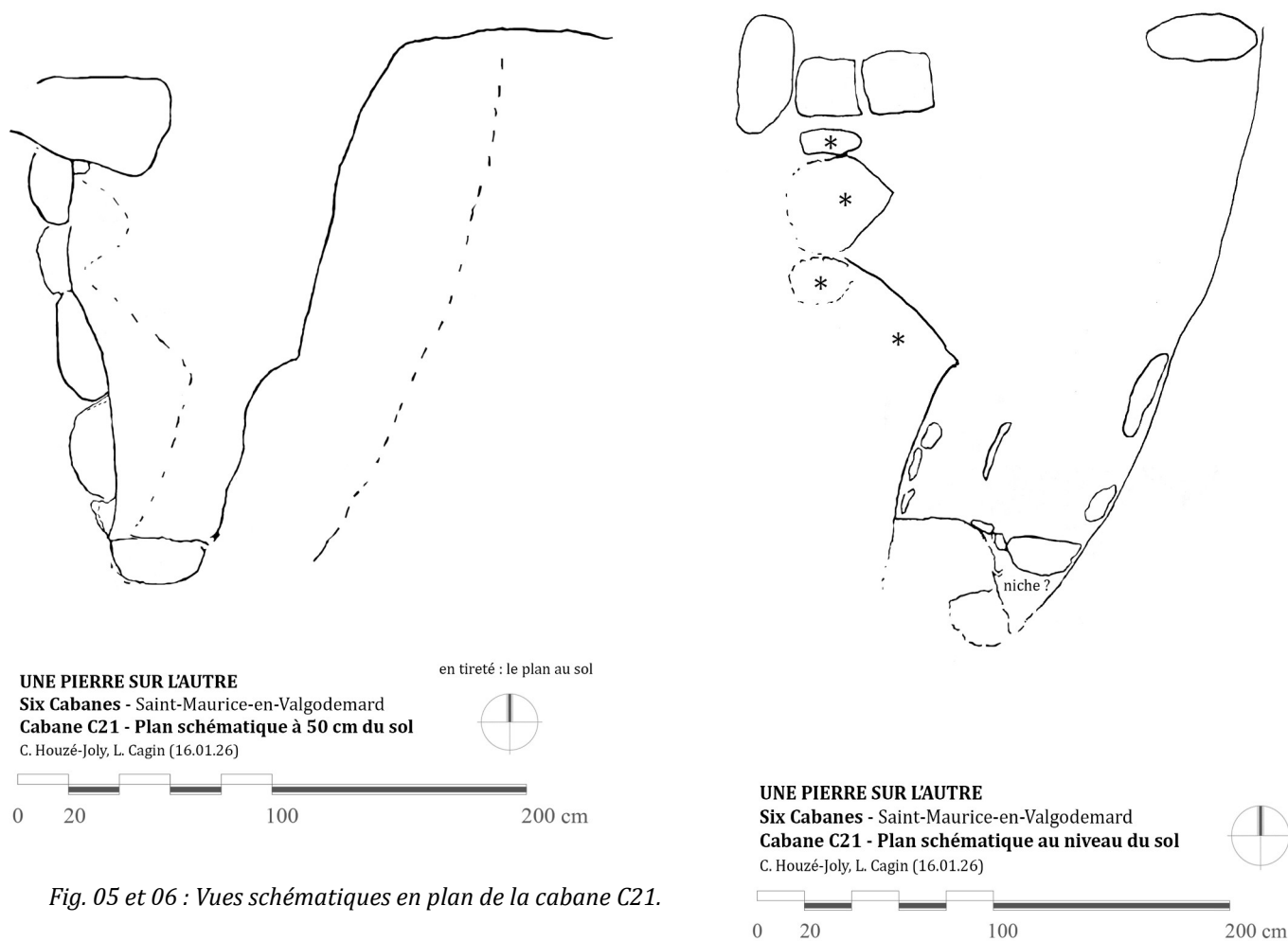


Fig. 05 et 06 : Vues schématiques en plan de la cabane C21.

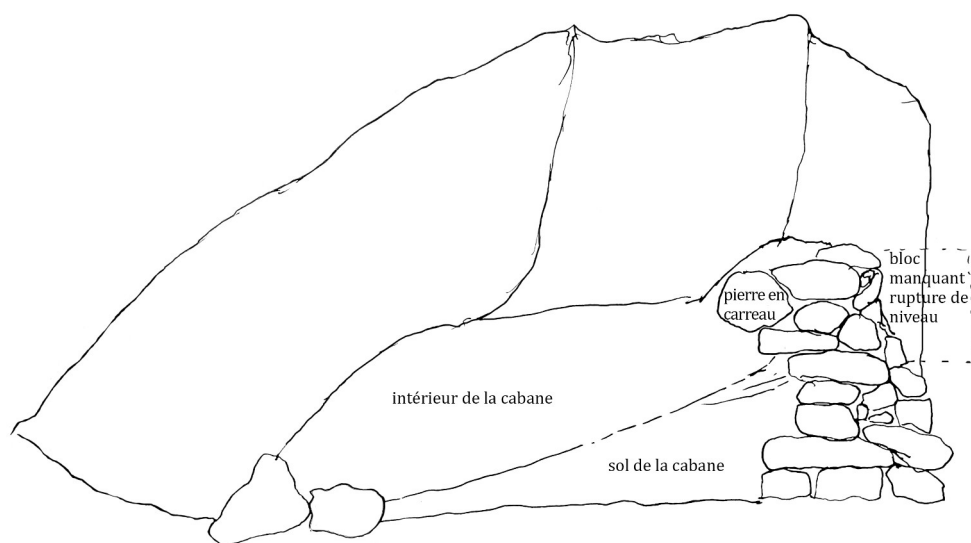


Fig. 07 : Élévation nord de la cabane C21.



UNE PIERRE SUR L'AUTRE
Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard
Cabane C21 - Élévation ouest
 C. Houzé-Joly, L. Cagin (16.01.26)



Fig. 08 : Élévation ouest de la cabane C21.



RU_HA_StMV_6C_22

RÉFÉRENCEMENT :

Cote : RU_HA_StMV_6C_22

Commune : Saint-Maurice-en-Valgodemard

Fig. 01 : Vue du site de l'hypothétique enclos e7 et cabane C22.

> Pour plus de précisions sur le site des Six cabanes : L. CAGIN, L. MADEC, 2026 b [URL : <https://unepierresurlautre.org/2026/05/15/compte-rendu-site-des-six-cabanes-saint-maurice-en-valgodemard/>].

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Environnement (cultural, végétal, paysager, géologie)

La géologie du site est partagée entre : des « Alluvions glaciaires et moraines* récentes, stabilisées » ; des « Roches plutoniques : Granite d'anatexie » et des « Roches cristallophylliennes non migmatitiques » [M. GIDON]. Les cabanes sont situées dans un éboulis, issu de l'érosion d'un glacier, et le site a été rendu habitable par une réorganisation des matériaux géologiques : par l'extraction de la couche supérieure du lit du glacier. La falaise qui surplombe le site, quant à elle, n'est pas un apport glaciaire : la roche géologique originelle affleure.

Contrairement au site "actuel" des Six Cabanes (pour les cabanes C1 à C17 du moins) la cabane C22 est située dans un clapier* en partie sud-ouest du site. Ce clapier géologique de la moraine a servi à déposer et dégager les pierres utilisées pour l'aménagement des enclos et cabanes.

Type de terrain :

La cabane C22 est installée dans le type de terrain identifié T4 : dans un clapier.

Implantation (dans la parcelle et / structures alentours)

Implantation dans la pente du terrain – La cabane C22 est installée au sein d'un clapier.

Orientation – L'orientation de la cabane C22 est référencée O2 : orientées vers le sud.

Les structures que nous nommons C22 / e7, sont des alignements de pierre et des appareillages ruinés, dessinant au sol un ensemble cabane(s)/enclos, se situe en partie sud-ouest du site.

Aspect général (cabane isolée, double ; cylindrique, quadrangulaire ; matériaux ; volumétrie ; etc.)

L'ensemble des structures C22 / e7 est composé de :

- À l'est, une forme semi-circulaire, comprenant des limites lithiques au nord et au sud, qui ceinture deux sous-espaces.
- À l'ouest, un alignement de pierres (naturel ou humain ?) matérialise une autre limite semi-circulaire.
- À l'intérieur de cet espace délimité, on rencontre un petit espace rectangulaire d'environ 200 x 150 cm ; et quelques pierres alignées au sein de cet espace clos qui semblent être les vestiges d'une cabane.
- Deux grandes pierres (voire des pierres dressées ?) marquent un axe nord/sud, délimitant les deux espaces : est et ouest.

Forme extérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

La cabane C22 est de forme quadrangulaire. L'enclos e7 est de forme irrégulière, composé de plusieurs sous-espaces.

Forme intérieure *(plan au sol ; forme en partie haute)*

Idem.

Surface intérieure

La structure générale mesure environ 13,5 m x 10 m. Soit environ 135 m².

Destination, usage *(en général inconnus, renseignés par la bibliographie ou les sources orales)*

Usage passé hypothétique : enclos ? cabane(s) ?

ÉLÉMENTS CONSTRUCTIFS

Sol, fondations *(décrire le sol d'usage de la cabane, décrire les pierres de fondation, leur granulométrie, etc.)*

Fondé sur la moraine au sein du clapier. Sol d'usage inconnu.

Murs *(épaisseur des murs, granulométrie, appareillage, calcul du fruit des murs, etc.)*

A l'exception de la cabane et de certaines parties de l'enclos, il ne semble pas y avoir de mur à proprement parler, mais plutôt des alignements lithiques.

Encorbellement, intrados, voûte *(départ d'encorbellement, type et forme de l'intrados, dalle sommitale)*

Inconnu.

Couverture *(tas de charge, lause), faitage* *(dalle faîtière, etc.)*

Inconnu.

Gestion de l'eau, de la gouttière *(larmiers, écoulement interne, etc.)*

Inconnu.

Frange sommitale ou couronnement des murs *(couronnement des murs de façade)*

Inconnu.

Entrée / Seuil *(orientation de l'entrée, typologie ; matérialisation du seuil, etc.)*

Inconnu.

Porte *(détailler jambages, dispositifs de décharge, traces de fermeture, etc.)*

Inconnu.

Baie(s) *(indiquer les particularités non représentées sur le relevé graphique)*

Inconnu.

Détails / Aménagements *(banc, cheminée, mobilier, niche, etc.)*

Inconnu.

Autres matériaux *(enduit, mortier, pierre de réemploi, etc.)*

Inconnu.

ÉTAT SANITAIRE *(date de l'observation et description des désordres et de l'état général)*

A l'état de vestige, stable. Observé par l'association *Une pierre sur l'autre* en mai-juin 2025.

ÉVOLUTION *(lecture archéologique de l'ouvrage ; datation ; sources orales ; sources bibliographiques ; etc.)*

R.à.S.

SÉLECTION DU RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE



Fig. 02 : Vue de l'alignement lithique est.

Fig. 03 : Vue de l'espace semi-circulaire est.

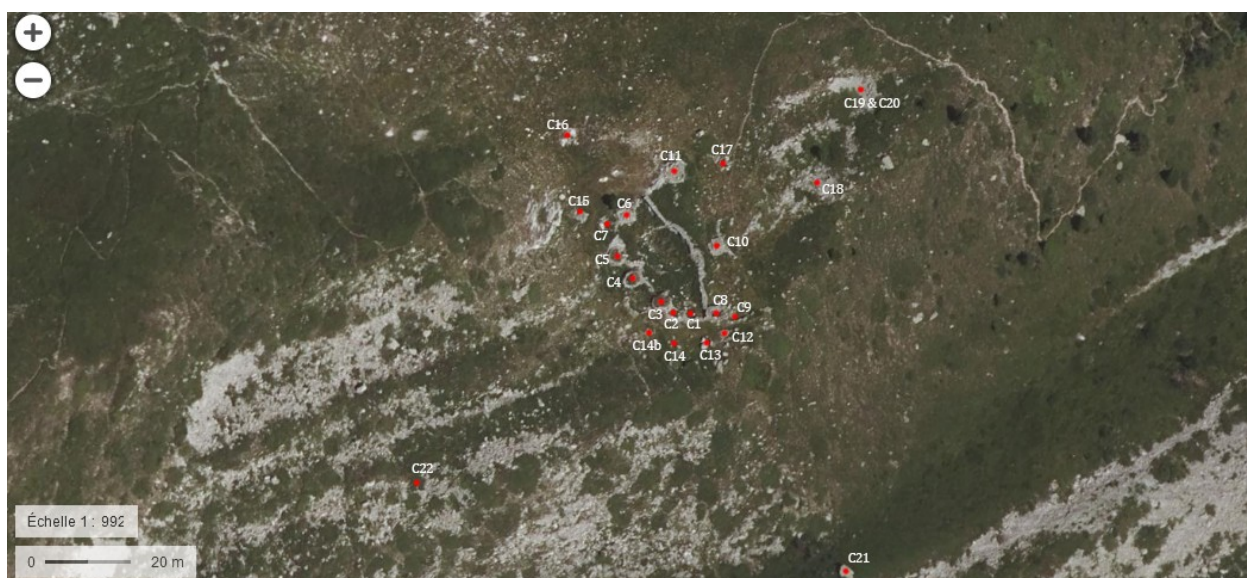
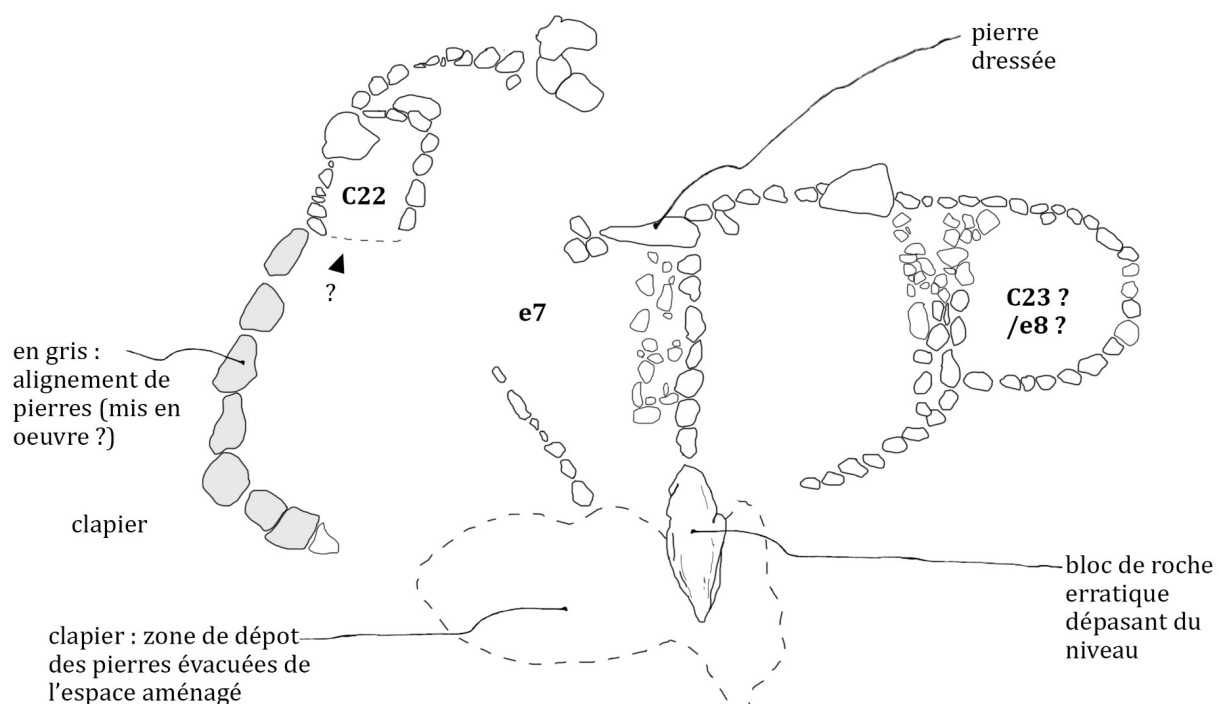


Fig. 04 : Vue aérienne annotée de l'emplacement des cabanes. La cabane C22 et l'enclos e6 sont situés au sud-ouest du site.

RELEVÉ GRAPHIQUE



Fig. 05 : Plan de masse du site des Six cabanes (après travaux). En rouge : la direction de l'emplacement de la cabane C22 et de l'enclos e7, au sud-ouest du site principal.



UNE PIERRE SUR L'AUTRE

Six Cabanes - Saint-Maurice-en-Valgodemard

Cabane C22 et e7 - Vue schématique en plan au sol

C. Houzé-Joly, L. Cagin (30.01.26)

Fig. 06 : Vue schématique en plan de la cabane C22 et de l'enclos e7.



Association *Une pierre sur l'autre*
3, rue du manchot - 26770 Taulignan
unepierresurlautre@laposte.net